

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

DOCUMENTS ET ESSAIS

dirigés par

Emile Copfermann

Une mauvaise
histoire juive

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

Bernard Fride

Une mauvaise
histoire juive

Préface de Pierre Vidal-Naquet

Editions Ramsay
9, rue du Cherche-Midi
75006 Paris

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

© Editions Ramsay, 1991
ISBN: 2-85956-901-4

PREFACE

de Pierre Vidal-Naquet

La corde et le pendu (bis)

J'avais titré « la corde et le pendu », une préface écrite, à la demande de l'auteur, au livre de Maurice Rajsfus, Des Juifs dans la collaboration. L'UGIF 1941-1944 ¹. J'avais des désaccords avec ce livre, que son auteur m'a laissé libre d'exprimer. Le mot de collaboration ne me paraissait pas heureux, ne serait-ce que parce que, même les plus compromis parmi les serviteurs juifs des nazis - il y en eut - ne « souhaitaient » pas comme Laval, la victoire de l'Allemagne. Leur « collaboration » était celle, fatalement provisoire, du pendu avec la corde qui, un jour ou l'autre, l'étranglera.

1. EDI, 1980. Cette préface a été depuis rééditée avec quelques corrections et compléments dans mon recueil, *Les Juifs, la mémoire et le présent*, Maspero, 1981.

Bernard Fride, auteur de cette Mauvaise histoire juive qu'il m'a demandé, à son tour, de préfacier, a vu comme tant d'autres son univers basculer. Pour lui ce fut le 13 août 1942, à Nancy - un peu moins d'un mois après l'opération « Vent printanier », c'est-à-dire la grande rafle du Vel d'Hiv. Ses parents étaient venus de Pologne dans le cadre de cette Marche à l'Etoile vers la France des droits de l'homme qu'a évoquée Vercors. L'itinéraire de sa lignée paternelle est exemplaire : un arrière grand-père rabbin, un père militant du Bund, émigrant en Allemagne d'abord, puis, en 1925, en France, mineur en Lorraine, puis colporteur. Les enfants, nés en France, ont ipso facto vocation à devenir français. La société française n'est certes pas le paradis de toutes les libertés et de toutes les possibilités qu'avaient fantasmé les Juifs opprimés de Pologne, mais la famille Fride avant la guerre et pendant la guerre n'y rencontrera pas que des ennemis, selon un schématisme fort à la mode mais aussi faux que le schématisme inverse. Ce livre donne un exemple convenable de tous les types de comportement, depuis l'extrême solidarité jusqu'à la dénonciation, en passant par l'indifférence. Bernard Fride a dû son salut à une « petite couturière », comme on disait à l'époque, à qui sa mère l'avait confié et qui le traita comme son propre fils. C'est à elle que ce livre est dédié, mais, je peux le dire, comme témoin et comme historien, des Georgette Larchet il y en eut beaucoup. On en rencontrera quelques autres dans ce livre, par exemple ce curé qui logea la famille, après le retour de l'exode. Ne cédon pas au schématisme ; n'imaginons pas des classes populaires toutes hospitalières et une bourgeoisie juive ou chrétienne, tout entière attachée à ses privilèges et refusant de partager. Je le dis d'autant plus nettement qu'il arrive effectivement à Bernard Fride de tomber, pour des raisons que l'on comprendra aisément dans un tel schématisme. Il n'était pas un bourgeois, ce paysan à qui le père de Bernard Fride avait confié au début de 1941 sa camionnette et qui fit savoir à ce qui restait de la famille, c'est-à-dire à l'auteur de ce livre, en 1947 que la voiture ne fonctionnait plus, mais qu'on lui devait six ans de gardiennage !

Le livre de Bernard Fride est une enquête menée par son auteur en France et en Pologne, aux Etats-Unis et au Canada, dans les dépôts d'archives et auprès des témoins, enquête qui veut répondre à deux questions.

Bernard Fride a été sauvé, mais son frère aîné, Maurice, incarcéré d'abord avec sa mère à la prison de Nancy, puis libéré, a trouvé un refuge provisoire dans une ancienne maison de retraite, rue de Villers, contrôlée directement par l'UGIF (Union générale des Israélites de France) et indirectement mais sûrement par la Gestapo. L'UGIF à Nancy comme ailleurs étaient animée par des notables de la communauté, en l'espèce, le grand rabbin Haguenauer, et surtout l'industriel nancéen Gustave Nordon. Tous les enfants que l'UGIF avait installés dans ce prétendu refuge, y compris Maurice Fride, finirent par « rejoindre leurs parents » à Ecouves d'abord, succursale lorraine de Drancy, puis à Drancy même et à Auschwitz dont aucun ne devait revenir. Comment cela lut-il possible ? Telle est la première question.

La seconde lui est liée. En 1983, Bernard Fride veut montrer à sa femme l'itinéraire qui a été le sien, à Nancy, pendant l'Occupation. Rien ne rappelle rue de Villers, que de cet asile pour les vieillards, des enfants sont partis pour la mort. A la synagogue de Nancy, la plaque commémorative de la déportation ne mentionne que deux noms, ceux du grand rabbin Haguenauer et de Gustave Nordon qui, l'un et l'autre ont pris à leur tour, en 1944, le chemin d'Auschwitz. Le reste de la population déportée est vouée à l'anonymat. « Citoyens au-dessus de tout soupçon », Haguenauer et Nordon ont droit l'un à une rue, l'autre à un pont. Des Juifs étrangers qui ont fourni l'essentiel de la déportation, rien n'est dit. Pourquoi cette discrétion ? Le livre de Bernard Fride est une tentative de réponse.

A double question, double réponse. L'asile de la rue de Villers était un piège et Gustave Nordon ne pouvait pas l'ignorer et ne l'ignorait pas. La démonstration de Bernard Fride est sur ce point parfaitement probante. Les enfants que l'on envoyait rejoindre leurs parents, étaient en réalité voués au « grand voyage ». L'argument du « regroupement des familles » était utilisé à la fois par Pierre Laval pour justifier la livraison des enfants, et par les dirigeants de l'UGIF lorsque, par un mélange d'inconscience et d'imbécillité criminelle, ils concentraient les enfants qu'il aurait fallu à tout prix disperser. Mais ils n'agissaient pas ainsi par hasard. Juifs français, comme le voulaient les statuts de l'UGIF, ils sacrifiaient les « étrangers », avec, au minimum, l'espoir qu'ils seraient, eux, épargnés.

Telles sont les réponses, telle est l'accusation qui pèse principalement sur celui qui est le personnage central de ce livre, Gustave Nordon. Bernard Fride publie à la fin de son ouvrage des documents dont la portée n'est guère discutable : le Gustave Nordon de 1944 est préfiguré par le Gustave Nordon de 1933. Lorsque, après l'avènement d'Hitler, un certain nombre de Juifs - y compris, soit dit en passant, des rabbins et des notables - ont voulu engager une campagne de boycott de l'Allemagne nazie, campagne qui fut prise très au sérieux par les hitlériens parce qu'ils croyaient à leurs slogans sur la toute-puissance des Juifs, Gustave Nordon s'opposa à cette

campagne, expliqua que tout allait bien, ou à peu près en Allemagne, qu'il s'agissait là de problèmes intérieurs qui ne regardaient pas les Juifs et la démocratie française. « C'est simplement à Hitler que l'on en a », écrit-il au grand rabbin de Sarrebourg, et il va jusqu'à écrire à une organisation patronale allemande, émue, elle aussi, devant la perspective d'un boycott, qu'il est d'accord « sur presque tous les points » avec sa protestation. Quant aux réfugiés, Gustave Nordon, tout comme le grand rabbin Haguenauer et tant d'autres, estime qu'ils doivent se montrer discrets et que la Lorraine ne peut être pour eux, tout au plus qu'un lieu de passage. Leur présence n'est-elle pas un obstacle à l'intégration à la France des Juifs français, intégration acquise en principe depuis 1791, mais remise en question tant par les antisémites que par le comportement des Juifs trop « voyants ». « Un bon Juif est un Juif discret ». Gustave Nordon pense sur ce point comme Charles Maurras. Léon Blum et les Juifs qui ont milité pour le Front populaire ne sont pas des Juifs « discrets ». Cela ne veut pas dire que les situations humaines évoquées dans ce livre aient la netteté de l'épuration et que chaque personnage ressemble à la caricature qu'on est tenté de dresser de lui. Quelle que soit la force, plus que compréhensible, de son ressentiment, Bernard Fride s'est gardé de cet excès. Si le grand rabbin Haguenauer fut probablement une figure assez pâle, une sorte de « curé » pour les Juifs français selon le modèle consistorial, incapable de proposer une structure d'accueil aux Juifs d'Europe orientale qui sont venus, entre les deux guerres, grossir une « communauté » qui n'en était pas une, Gustave Nordon semble issu, lui, d'un drame shakespearien. Ce n'est pas un lâche ce personnage qui envoie la plus grande partie de sa famille se réfugier en zone libre, mais qui fait front à Nancy. Il n'est pas infidèle ce Juif traditionnel qui, en 1942, invite chaque vendredi soir Bernard Fride à s'éclairer en compagnie de son frère à la « flamme du shabbat ». Il ne manque pas de courage cet industriel qui, à la fin septembre 1942, écrit à son comptable : « L'internement, la prison et la mort même ne m'effraient d'aucune manière pour moi. »

En 1943, il se désigne lui-même comme otage et il écrit à ses enfants une lettre que Bernard Fride reproduit intégralement. Elle aurait assurément exaspéré ceux des Juifs qui s'étaient à cette date engagés dans la résistance, mais elle ne manque pas de panache. L'homme fut conforme au modèle qu'il s'était tracé ; ce n'est pas si fréquent. Reste à savoir ce que signifie et ce que valait ce modèle.



Créée en France, par une loi de Vichy en date du 29 novembre 1941, l'UGIF est un « Etablissement public autonome ». Etablissement public, il est presque un Etat dans l'Etat, mais il offre aussi cette particularité notable, inscrite dans l'article 2 de la loi : « Tous les Juifs domiciliés ou résidant en France sont obligatoirement affiliés » à l'UGIF. Son conseil d'administration, choisi parmi les Juifs de nationalité

française, est désigné par le Commissaire général aux Questions juives, c'est-à-dire, à l'époque, par Xavier Vallat, antisémite de type maurassien.

Tel est l'aspect vichyste, français, de l'UGIF. Il va sans dire qu'il en est un autre, d'origine proprement nazie. Contrairement au Statut du 3 octobre 1940 qui est un acte autonome du gouvernement de Vichy ², l'UGIF est le résultat de tractations longues et complexes entre le gouvernement de collaboration et les autorités hitlériennes. Comme toujours, les deux parties à cette négociation n'avaient ni le même but ni les mêmes intérêts en jeu.

2. L'ouvrage fondamental sur ce sujet est celui de M. Marrus et R. O Paxton, *Vichy et les Juifs*, trad. M. Delmotte, coll. Diaspora, Calmann-Lévy, 1981. Pour les documents, voir S. Klarsfeld, *Vichy-Auschwitz*, 2 vol., Fayard, 1983-1986.

Pour les nazis qui, à cette date, avaient décidé au plus haut niveau de détruire les juifs ³, la création de l'UGIF, comme celle des organismes parallèles en Belgique et en Hollande, était celle d'une courroie de transmission destinée à transmettre leurs ordres. Dans les conditions très différentes de l'Europe orientale, cette même politique avait abouti, dès septembre 1939, à la création de Conseils juifs ⁴. S'adressant par lettre secrète aux chef des Einsatzgruppen, le 21 septembre 1939, Heydrich, chef de la Gestapo, explique très clairement qu'il faut distinguer le « but final » - quel qu'il ait été à cette date - et qui demandera un long espace de temps, et les expédients provisoires qui y conduisent, parmi lesquels figurent au premier rang, les Conseils juifs, composés autant qu'il est possible « de personnalités influentes et de rabbins ». Ces Conseils juifs auront notamment pour tâches de recenser les Juifs et de veiller à leur rassemblement dans des ghettos.

3. Voir, outre l'ouvrage classique et cité par B. Fride, de R. Hilberg, *La Destruction des Juifs d'Europe*, trad. M.F. de Palomeca et A. Charpentier, Fayard, 1988, les livres de Ph. Burrin, *Hitler et les Juifs*, Editions du Seuil, 1989 et de A.J. Mayer, *La Solution finale dans l'Histoire*, trad. M.G. et J. Carlier, La Découverte, 1990, avec les réserves exprimées dans ma préface à ce dernier livre.

4. Voir I. Trunk, Judenrat. *The Jewish Councils in Eastern Europe under Nazi Occupation*, Stein and Day, New York, 1979 (1972). Le texte de la lettre fondatrice de Heydrich est traduit aux pp. 2-3.

C'est ainsi que, à Varsovie, Lodz et autres lieux, s'établissent entre Conseils juifs et autorité hitlérienne, des types de rapports que Jérôme Lindon, dans un livre sur l'humour, qualifie de rapports d'Etat à Etat ⁵. Pour les Allemands, les mini-Etats en question sont - il est facile de le voir rétrospectivement - des mini-Etats provisoires, dont les dirigeants sont destinés, même quand ils ont été parfaitement serviles, ce qui ne fut pas toujours le cas, à suivre le sort commun. Mais c'est le propre de l'Etat, quel qu'il soit, et même lorsqu'il n'est en réalité qu'un fantôme, que de persévérer dans son être et de raisonner comme s'il avait l'éternité devant lui.

5. Voir *Jonas*, traduit de l'hébreu par J. Lindon, Éditions de Minuit 1955, p. 11, 3 de la réédition de 1990.

C'est là une vieille histoire et qui remonte aux origines mêmes de l'Etat. La polis grecque, dont les magistrats changeaient chaque année, avait pris l'habitude, dès le

Ve siècle à Athènes, de s'engager non seulement au nom de ceux qui exerçaient temporairement le pouvoir, mais au nom de ceux qui « toujours », seraient appelés à les remplacer. « Le roi ne meurt jamais » ; « Le roi est mort. Vive le roi ! » Ces deux adages résument l'apport du Moyen Age à la théorie moderne de l'État ⁶. Une des tragédies de l'UGIF, est que, même lorsqu'il fut devenu clair, d'une aveuglante clarté, qu'elle n'était qu'un instrument servant aux Allemands à concentrer, recenser pour eux les Juifs, en attendant qu'ils ne les déportent et ne les tuent, elle n'envisagea pas sa propre dissolution. Elle survécut jusqu'à la Libération alors même que ses principaux dirigeants, André Baur, en zone nord, Raymond-Raoul Lambert, en zone sud avaient été arrêtés et déportés et - mais cela on ne le sut que plus tard - assassinés avec leur femme et leurs enfants ⁷.

6. Voir E. Kantorowicz, *Les deux corps du Roi*, trad. J. Ph. et N. Genet, Gallimard, 1989.

7. Voir surtout R. R. Lambert, *Carnet d'un témoin*, 1940-1943, présenté et annoté par R. Cohen, Fayard, 1985.

Vichy avait de l'UGIF une autre notion et lui attribuait une autre fonction que celle que lui destinaient les nazis. Si la politique antisémite de Vichy était autonome, il était inévitable qu'elle vienne à rencontrer celle des nazis et ce fut le cas, essentiellement à partir du printemps de 1942 et du retour de Laval au pouvoir. Vichy entendait éliminer l'influence juive, réelle ou mythique, mais ses dirigeants n'entendaient pas tuer les Juifs. Sa politique consista, le plus clairement du monde, à livrer aux hitlériens les Juifs étrangers, pas encore naturalisés ou dénaturalisés, qu'ils fussent en zone libre ou en zone occupée, en préservant plus ou moins ceux que l'amiral Darlan appelait « les bons vieux Juifs français » ⁸ qu'on voulait bien éliminer de la fonction publique ou du barreau, mais non expulser de France.

8. Cf. H. Couteau-Bégarie et Cl. Huan, *Darlan*, Fayard, 1989, p. 359 et 506.

Il se trouve que cette politique connut en la personne des dirigeants de l'UGIF des interlocuteurs complaisants, pour ne pas dire dociles. Le Carnet de Raymond-Raoul Lambert est à cet égard, autant que les lettres de Gustave Nordon, un témoignage irrécusable. Contrairement à Gustave Nordon, Lambert n'a jamais eu la moindre illusion sur le régime nazi. En bon patriote français il tient l'Allemagne pour l'ennemie héréditaire, et relit Barrès pendant la guerre. Pour les gens de Vichy, il éprouve du mépris, mais pense pouvoir traiter avec eux. Ici ou là il note que Vallat a été avec lui charmant. Il pense que beaucoup des maux dont souffrent les Juifs depuis 1940 viennent de l'engagement à gauche d'un certain nombre d'entre eux. Il condamne le « Statut » des Juifs mais estime qu'un « Statut » des étrangers aurait été nécessaire. Il n'était certes pas le seul à raisonner de la sorte. Le gouvernement Daladier (1938-1940) avait, dès avant la guerre, pris des mesures et édicté des textes qui permettaient l'internement de tout étranger « suspect » aux yeux de la police. C'est de cette époque que datent les premiers camps de concentration, où devaient dépérir combattants de la République espagnole et Juifs allemands réfugiés ⁹.

9. Pour un bilan dans ce domaine et dans d'autres du gouvernement Daladier, voir le jugement équilibré de J.-L. Crémieux-Brilhac, *Les Français de l'an quarante. I. La guerre oui ou non*, pp. 474-499, avec bibliographie p. 630. Sur les camps de la zone sud que Vichy héritera en partie de Daladier, la thèse consacrée à ce sujet par Anna Grynberg sera prochainement publiée, pour l'essentiel, aux Editions La Découverte.

La société française, dans la masse, ne fit pas obstacle à ces mesures. Il faut bien le dire, aucune société n'est spontanément xénophile. La xénophilie est affaire d'éducation, par l'Ecole, par les Eglises, par les partis politiques, mais les barrages sont fragiles dans les périodes de crise, et plus encore dans l'état de guerre. Alors, triomphent tous les manichéismes. Les mesures antisémites de Vichy sont à la fois le prolongement des mesures xénophobes de 1939, et un imprévisible passage à la limite.

Les Juifs français n'étaient, par nature, pas étrangers à la xénophobie ambiante qu'ils pouvaient partager comme le reste de leurs concitoyens. Le 8 juillet 1941 Raymond-Raoul Lambert, se rend à la préfecture des Bouches-du-Rhône pour se renseigner sur le recensement des Juifs. Il note ceci sur son Carnet : « Rencontré dans le couloir une Marseillaise venue comme moi aux nouvelles. Elle proteste à haute voix contre une telle discrimination. " Mon mari était aux Dardanelles et mes quatre fils étaient mobilisés en 1940... Mon mari, planton dans une administration vient d'être licencié. C'est honteux ! Et on laisse tranquilles les Italiens qui mangent notre pain ". »

Il va sans dire que la distinction entre « Français » et « Etrangers » était une dichotomie absurde. Entre les Français de « souche » et les « apatrides » ou réfugiés ignorant la langue existaient en réalité toutes les nuances du prisme. Mais les époques de crise sont peu favorables au sens des nuances.

Il importe donc peu de mesurer aujourd'hui ce que valaient hier ces clivages. Il importe au contraire beaucoup de constater le rôle qu'ils jouaient effectivement et dans la pensée des gouvernants de Vichy et dans celle des dirigeants de l'UGIF, « établissement public autonome doté de la personnalité civile ». Les nazis, quant à eux, se moquaient éperdument de ces distinctions et un Juif italien dont les ancêtres étaient venus à Rome au temps de César, comme le dit un jour Mussolini, était aussi bon à tuer qu'un Ostjude quelconque. Les distinctions qu'ils avaient eux-mêmes établies, au début de leur règne, en faveur des anciens combattants par exemple, n'eurent qu'une valeur provisoire. En 1942, elles ne signifiaient plus rien. Mais ils étaient parfaitement décidés à faire jouer tous les clivages possibles et imaginables, religieux, sociaux, nationaux, régionaux, pour parvenir à leurs fins. Tant qu'il ne s'agit « que » des Juifs étrangers, Vichy leur apporta un précieux concours. Des milliers de ces Juifs, qui résidaient en zone libre, furent à partir de juillet 1942, arrêtés sur ordre de René Bousquet, secrétaire général à la police, et passèrent la ligne de démarcation pour ne jamais revenir. L'UGIF prenait à son compte ces distinctions vécues à l'époque comme naturelles, et c'est tout naturellement qu'elle donnait des secours différents, selon que les intéressés soient Français d'origine, naturalisés ou originaires d'Afrique du Nord¹⁰.

10. Cf. le document CDJC-CDXV, 18, cité par Maurice Rajsfus, op. cit. p. 176.



En 1944, au moment de la libération de Paris, l'UGIF fut tenue, par les Juifs résistants, et en tant que telle, je veux dire indépendamment du rôle que tel ou tel avait joué dans la résistance pour une organisation ennemie. Depuis le débat est revenu sur ce que fut son rôle exact, à maintes reprises, au moment du procès de Xavier Vallat, par exemple, « père » de l'UGIF, et, qui, en 1948, lors de son procès la défendit effectivement comme sa fille, ou en 1980, après la publication du livre de Maurice Rajsfus.

Un historien n'est pas un juge. Qu'il s'efforce d'équilibrer les arguments des uns et des autres, est la moindre des choses, mais il ne lui appartient pas de gommer la violence de temps qui furent effectivement violents. Il n'a pas non plus à faire preuve de manichéisme. Tout tableau qui tracerait une opposition bipolaire entre les combattants du ghetto de Varsovie et les « collaborateurs » du Conseil juif, entre les héros de la MOI et les infâmes de l'UGIF, serait un tableau faux et menteur. Les Juifs dirigeants ou dirigés, ne pouvaient pas disparaître, s'enfoncer dans la clandestinité. L'historien qui, après avoir lui-même participé aux combats, a étudié de plus près les diverses stratégies mises en oeuvre par les organisations juives à Paris ¹¹, en distingue, à la fin de 1942, non pas deux mais trois. Les communistes développent une action tournée à la fois vers l'information et la lutte armée, convaincus que le salut des Juifs est lié étroitement à la victoire contre le nazisme, c'est dans cette optique qu'ils poussent au combat. Il n'est pas établi que ce combat dont la valeur, en termes de dignité, fut exceptionnelle, fut plus efficace que d'autres en ce qui concerne le destin des familles et des individus. Quant aux révélations sur la nature de l'extermination, elles se heurtèrent au scepticisme de tous, y compris de ceux-là mêmes qui diffusaient ces informations ¹². Du moins la presse communiste juive diffusait-elle des informations que d'autres taisaient, y compris les dirigeants de l'UGIF, y compris la presse communiste nationale.

11. Jacques Adler, *Face à la persécution. Les organisations juives à Paris de 1940 à 1944*, collection Diaspora, Calmann-Lévy, 1985, voir notamment pp. 194-199.

12. Cf. S. Courtois, A. Rayski et autres, *Qui savait quoi ? La Découverte*, 1987.

Une autre stratégie fut développée par des responsables d'oeuvres sociales juives connues sous le nom de la rue où se situait leurs locaux, rue Amelot. Ces organisations avaient surtout des activités pratiques d'assistance : cantines et secours divers. Tant que cela fut possible, elles gardèrent une façade légale, tout en

ayant des activités clandestines. Des dilemmes se posaient parfois. Pouvait-on, par exemple, confier des enfants juifs à des familles chrétiennes ? Des mouvements parisiens d'immigrés et avec eux l'Organisation de Secours aux Enfants (OSE) se méfiaient à bon droit des foyers de l'UGIF qui servaient de viviers aux nazis, mais il fallut les drames de juillet 1942 pour qu'ils se résolvent à donner une réponse positive à cette question.

Quant à l'UGIF, elle joua jusqu'au bout la carte de la légalité, celle de Vichy, s'entend. Derrière les ministres ou les délégués de Vichy, qui le plus souvent se montraient courtois avec ses dirigeants, ceux-ci ne perçurent pas les manipulations du gangster nazi. Raymond-Raoul Lambert note ceci, le 27 mars 1942, après un voyage à Vichy : « Vallat me raconte qu'il n'est pas sûr de rester Commissaire général. Le lieutenant Dannecker, führer des Juifs à Paris, l'a même menacé de " ne plus s'occuper longtemps des Juifs " et les Allemands ont déchiré son laissez-passer. Voici Vallat logé à la même enseigne que moi en ce qui concerne le voyage à Paris. » Telle est, dans le carnet, la seule mention de l'homme qui, Judenreferat de la Gestapo à Paris de septembre 1940 à septembre 1942, fut le principal organisateur des déportations de l'été 1942 et voilà un dirigeant juif qui compare la situation de Xavier Vallat à la sienne propre.

Quel est le secret de cette attitude ? On invoquera, non sans raison, les réflexes de classe. Lambert et Nordon, l'un parisien, l'autre lorrain appartiennent au même milieu social que les dirigeants de Vichy. Mais l'explication est insuffisante, et un homme comme Nordon ne fréquente pas en 1942-1943 les salons de Vichy, tout au plus le cabinet du préfet.

Je crois que le mot-clé qui rend compte du comportement de cet homme, mot qui remonte loin dans l'histoire du judaïsme en Europe, est celui de « privilège ». Les nazis savaient jouer de cet instrument. Ils avaient créé par exemple la catégorie de wertvoll Jude, de Juifs précieux, provisoirement épargné. À ses employés, l'UGIF délivrait « avec l'approbation des Autorités occupantes » des « cartes de légitimation » qui valaient provisoirement, dispense d'« éventuelles mesures d'internement ». Emprisonné à Ecrouves, en attendant Drancy et Auschwitz avec sa femme, Gustave Nordon écrit à ses enfants, le 20 mars 1944 : « J'ai la conviction, tant les choses s'arrangent pour moi, que, en cas de déportation, il en résulterait encore quelques petits privilèges...¹³. » Raymond-Raoul Lambert, emprisonné à Drancy, dans l'attente, lui aussi d'Auschwitz, écrit à son secrétaire et ami Maurice Brener, membre de la résistance, le 26 octobre 1943 : « Il est inadmissible que ma famille et moi ne jouissions pas à la clinique [c'est-à-dire à Drancy] du logement de faveur dont jouissent les autres natifs de Téhéran », [c'est-à-dire les dirigeants parisiens de l'UGIF dont le siège était rue de Téhéran] ¹⁴. Toutes les tentatives de Raymond-Raoul Lambert pour sauver des Juifs étrangers - et il y en eut beaucoup - jouent sur la notion de privilège. Son Carnet décrit, à la date du 11 octobre 1942, une scène saisissante qui s'est déroulée au camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, le 3 septembre précédent. Des Juifs étrangers vont partir pour la zone occupée :

« Au premier rang des victimes choisies, un chevalier de la Légion d'honneur, l'éditeur viennois Fischer. Je ne tiens plus ! Je traverse la cour comme un fou. " Vous ne pouvez pas déporter un chevalier de la Légion d'honneur ", dis-je au commandant. " Allez le chercher ". J'écarte les gardes, prends Fischer par le bras et le place derrière moi, au milieu de la cour... Hébété d'émotion il devait rester là pendant une heure, sans avoir le courage ni l'idée de bouger. » Réflexe d'autant plus caractéristique que Lambert, capitaine de réserve dans l'infanterie coloniale était lui-même chevalier de la Légion l'honneur. Il n'a pas survécu. Tout survivant est un privilégié, ce qui ne veut pas dire qu'il a cherché ce privilège.

13. On trouvera cette lettre à la page 141 du présent livre. J'ai rétabli la ponctuation qui me paraît la plus vraisemblable.

14. *Carnet*, p. 245.

Encore Lambert comprit-il, mais seulement après son arrestation, qu'il était temps de saborder l'UGIF. Dans la lettre que j'ai déjà citée, adressée à Maurice Brener, il recommande à ses amis « les ordonnances du Dr Sabord ». Mais le dernier président de l'UGIF, Georges Edinger, ne suivit pas le conseil tardif. Dans une lettre à ses administrés, à l'occasion de Rosh Hashana, le nouvel an juif (29 septembre 1943), il « souhaite une longue existence à l'UGIF »¹⁵ et il maintiendra effectivement celle-ci en vie jusqu'à la libération de Paris. Éternité des institutions étatiques...

Pierre Vidal-Naquet, Fayence, 30 octobre 1990

15. Document CDJC-CDXV cité par Maurice Rajsfus, op. cit. p. 178.

P.S. Depuis que ces pages ont été écrites, j'ai pris connaissance du livre de Maurice Moch et Alain Michel : L'Étoile et la Francisque. Les institutions juives sous Vichy, préface du grand rabbin Jacob Kaplan, Cerf, 1990.

Passons sur un titre publicitaire, mais absurde, puisque Vichy n'imposa jamais l'étoile. Je voudrais simplement signaler que ceux qui espéraient trouver dans ce livre une étude sereine sur l'UGIF risquent d'être déçus. Certes, un bref chapitre pp. 87-111 nous donne quelques indications sur le débat, au Consistoire, autour de la création de l'UGIF. On trouvera aussi dans ce livre un dessin représentant Gustave Nordon et le grand rabbin Paul Haguenauer, mais d'étude sur l'UGIF et sur son rôle, point. L'objet du livre se limite à l'action du Consistoire central sur laquelle il apporte, du reste, quelques informations intéressantes, dans un esprit assez apologétique.

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

I

UNE HISTOIRE JUIVE

*A mes parents, à mon frère
morts à Auschwitz*

*A ma femme,
à mes filles*

En écrivant ces pages, j'ai voulu aussi rendre hommage à Georgette Larchet, de Nancy, à qui ma mère m'avait confié.

Cette femme n'a pas très bien compris ce qui lui arrivait, ni les événements qui allaient se succéder jusqu'à la Libération. Mais elle a su tout de suite qu'elle devait cacher un enfant et l'entourer de l'affection nécessaire à son équilibre.

Comme pour tous les enfants miraculés, échappés du massacre, ma vie fut difficile. Un jour Françoise Dolto m'a dit : « Vous êtes des enfants décapités. » Phrase terrible, terrifiante.

Quarante ans, il aura fallu quarante ans pour que l'angoisse s'estompe, pour que je « recolle » ma tête. Mais l'histoire ne disparaît pas. Au-delà de ma propre histoire, il y a celle de mes parents, de mon frère. Et il y a celle des Juifs qui, voulant échapper au massacre, crurent bon d'échanger les Juifs étrangers vivant en France contre leur salut. Ils se sont tragiquement trompés.

C'est de ce drame aussi dont il s'agit. D'une histoire honteuse dont on ne veut rien savoir, que l'on a voulu enfouir, cacher comme l'on cache dans une famille celui qui aurait « mal tourné », afin que la tache disparaisse et ne s'inscrive pas dans la mémoire familiale.

Je relate donc ici cette triste histoire. Je mets à jour cette tache et je dis à tous ceux qui ont tenté de me persuader de n'en rien faire : la vérité doit être dite, parce que c'est la vérité et que la vérité donne la vie.

13 août 1942 - 10 heures

Bruits de bottes dans l'escalier. Ma mère se précipite sur le palier et aperçoit des uniformes allemands. Elle nous saisit, mon frère et moi et nous pousse chez la voisine. Collés contre la porte, nous écoutons. Les Allemands sont corrects.

– Madame, nous recherchons monsieur Nadoulec. Etes-vous madame Nadoulec ?

– Non, cette famille n'habite pas dans cette maison ; je crois qu'ils logent quelques maisons plus loin, à gauche en sortant.

– Merci, madame. Au revoir.

Les bottes s'éloignent. Nous sommes dans la cuisine. Ma mère se met à trembler. Silence. La voisine frappe. C'est une vieille demoiselle avec laquelle nous entretenons des rapports amicaux.

– Je ne veux pas être mêlée à vos histoires. J'ai 68 ans, j'ai besoin de tranquillité.

– Ce n'est rien, mademoiselle. Je me suis affolée. Excusez-moi. Au revoir.

Ma mère s'assoit, son regard nous fixe, ses cheveux blonds, brutalement paraissent sans couleur. Sa respiration est saccadée. Mon père arrive.

– Il y a une voiture de la Gestapo tout près d'ici, dit-il en yiddish ¹.

Ma mère, en quelques mots hoquetés, explique. Mon père réagit aussitôt :

– Je vais prévenir Nadoulec.

– J'ai envoyé les Allemands dans l'autre direction.

– Je reviens tout de suite.

Il dévale les deux étages. Je ne le reverrai plus.

1. Langue des communautés juives d'Europe orientale.

Les minutes sont longues. Nous attendons. Ma mère sent le danger.

– Maurice, reste ici. Attends papa, je reviens le plus vite possible.

Ma mère me happe, et nous partons en courant. Pas de mouvement suspect rue Saint-Dizier. Rien au 114, chez les Nadoulec.

Nous dévalons la rue Charles-III.

– Où allons-nous ?

– Viens vite chez les Larchet. Ils te garderont quelques jours.

Nous arrivons au 48 de la rue des Jardiniers. Ma mère sonne et nous montons vite. Une grande femme rousse nous accueille. Je la connais bien, c'est la couturière de maman.

– Madame Larchet, gardez Bernard. Les Allemands sont là. Je cours chercher Maurice. Merci, je repars.

Ma mère m'embrasse.

– Sois sage.

J'ai dix ans. Dehors, le soleil brille, dedans, c'est le chahut. Mon coeur cogne, j'ai les larmes qui montent, montent. Je bois un peu d'eau et Mme Larchet m'entraîne dans son atelier. Il y a là Paulette, qui m'avait pris les mesures pour mon petit costume vert. A côté d'elle, Marie-Thérèse, très fluette, reste immobile, effrayée.

Je pleure. Que faire ? Il est quatre heures. Mme Larchet me parle, mais je n'entends pas.

On sonne. Je tressaille. C'est une cliente. Paulette m'assoit près d'elle, m'embrasse. Je lève la tête et souris.

– Tu es beau dans ton costume vert. Tu te souviens, c'est moi qui l'ai piqué. Ne pleure pas. Ta maman va revenir.

Dans le salon d'essayage Mme Larchet parle avec sa cliente. On sonne de nouveau, encore une cliente.

– Bonjour Paulette. Bonjour Marie-Thérèse. Qui est ce petit ?

– C'est le fils de madame Fride.

– Ah oui ! Je connais bien ta mère. Bonjour, que fais-tu ici ? Ta mère essaie une robe ? Paulette l'entraîne dans la cuisine. Silence. Puis Madeleine revient avec un morceau de pain.

– Tiens, mange, il est 4 heures. Tu as faim !

Madeleine est la secrétaire de Jean Prouvé dont l'atelier se trouve dans le bâtiment attenant.

18 heures : Les ouvrières de Mme Larchet m'embrassent et partent.

Mme Larchet et Madeleine parlent à voix basse, puis Madeleine me dit :

– Ta maman ne peut plus venir maintenant. C'est bientôt le couvre-feu. Elle sera sans doute là demain matin, très tôt.

Bruits de clés dans la serrure. M. Larchet entre. C'est un petit homme, tout maigre, qui sifflote. Je l'ai déjà vu. Le mois précédent, en juillet, ma mère, mon frère et moi étions venus dormir dans la mansarde des Larchet. M. Vigneron ¹, commissaire de police et grand ami de mon père, nous avait prévenus de la rafle du 19 juillet 1942.

1. Le service des Etrangers de la préfecture de Police était dirigé par le commissaire Vigneron. Né en 1886, blessé et gazé lors de la Première Guerre mondiale, il entre dans la police en 1922 et devient chef du service des étrangers en 1940. Prévenu le 18 juillet 1942 qu'une rafle importante devait avoir lieu le lendemain, avec les commissaires Marie et May et des inspecteurs du service, il passe la journée à faire le porte-à-porte des habitations des Juifs étrangers de la

ville. Tout en leur remettant de fausses cartes d'identité, il organise les caches et les fuites. La Gestapo possède une liste de 350 noms et adresses des Juifs étrangers provenant du recensement des Juifs, prescrit par la loi française de Vichy du 2 juin 1941. Le jour de la rafle, la police nancéienne n'arrête qu'une vingtaine de personnes. Démasqué en août 1942, démis de ses fonctions en septembre 1942, il est emprisonné, puis relâché par manque de preuves. Arrêté de nouveau en mai 1943, il est incarcéré à la prison de Fresnes. Réintégré à la Libération, il prend sa retraite en 1951 et décède en 1972.

Madeleine me conduit à la cuisine, met la table. Je n'ai pas faim. Je ne veux rien. J'attends. Dans la cuisine, près de la fenêtre, il y a une personne âgée. Son regard va et vient de sa fille à Madeleine et à moi. Elle me fixe. Son regard est doux. Dès cet instant une connivence muette s'établit entre nous.

– C'est maman, me dit Mme Larchet. Elle est très âgée, quatre-vingt-deux ans. Elle s'appelle madame Hiss. Elle ne parle plus. Va lui dire bonjour.

Je m'approche craintivement d'elle, lui frôle la main. La grand-mère Hiss avec un très large sourire, me dit : « Mon petit garçon, ne pleure pas. Nous jouerons ensemble. »

Mme Larchet, suffoquée, bégaye : « Eh bien, maman, tu retrouves la parole ? » La grand-mère rit, rit. Elle se lève et va me montrer le grand lit dans l'atelier.

Je suis couché seul dans l'atelier. La nuit est claire, trop claire. Je n'ai pas voulu que l'on ferme les persiennes. Des ombres se battent. La table, la machine à coudre, l'armoire, les chaises, le cadre du lit. Je me recroqueville dans un coin. J'ai peur. Les griffes s'agitent, gesticulent, avancent puis reculent, me fixent. Elles veulent me broyer. Je crie. Mme Larchet est là. « Tu as rêvé. Ce n'est rien, couche-toi. » Elle s'assied sur mon lit, me prend la main, puis parle. « Tu sais, j'ai un grand fils. Il est loin. Je n'ai pas de nouvelles depuis deux ans, mais je sais qu'il va bien. Le soir, je pense à lui. Il s'appelle aussi Bernard, mais il est plus grand que toi. Il a vingt ans. Voilà, tu dors. »

Je sens ses lèvres sur ma joue. Elle quitte la pièce. Je me lève, ouvre la fenêtre et me penche. Rien, le silence. Puis, un pas dans la rue. C'est ma mère qui revient, mais je ne vois personne. Elle doit raser les murs, c'est le couvre-feu. Non, les pas s'éloignent. Je pleure doucement. Je rejoins mon lit et m'endors. Je suis au milieu d'un groupe d'enfants. A côté de moi, il y a un grand feu. Il n'y a pas de nourriture et les enfants ont faim. Tirage au sort pour savoir qui sera mangé. C'est moi. On m'attrape, me déshabille et on s'apprête à me jeter dans le feu. Je hurle. Mme Larchet est là. Je me rendors et c'est à nouveau le feu. Une main me maintient dans le feu. Je hurle. Mme Larchet appuie sa main sur la mienne. Je bois un peu d'eau et replonge dans le feu.

15 août 1942

Aujourd'hui, c'est la célébration de la Vierge sainte Marie. Je ne comprends pas : « Comme tous les ans, me dit Mme Larchet, nous allons passer la journée chez nos cousins à Villers. » Nous partons. M. Larchet installe la grand-mère sur une petite charrette et nous poussons. Grand-mère Hiss rit. Après deux heures de marche, nous voilà chez les cousins. Embrassades. Mme Larchet explique à son cousin : « C'est un petit Juif. Sa maman me l'a confié depuis deux jours. » Maryse la cousine et Christiane leur fille, qui doit avoir vingt ans, m'entraînent dans le jardin. « Grimpe sur le prunier, mange des prunes, tu verras, elles sont très bonnes. »

Resté seul au pied de l'arbre, je cueille une prune. Le cousin arrive.
– Tu dois gagner ton repas. Arrache les mauvaises herbes de l'allée...

Il repart.

Assis au pied du prunier, j'éclate en sanglots.

Mme Larchet me rejoint en courant, m'embrasse et je me retrouve dans la maison, à table entre elle et Christiane, qui m'essuie les yeux et me sourit. La grand-mère me fait des petits signes. Je me lève et m'approche d'elle.
– Il ne faut pas se lever de table, lance M. Larchet.
– Laisse-le faire, dit Mme Larchet.

Je reprends ma place. Christiane me raconte à voix basse que son fiancé Jacques se cache dans les bois et quand il reviendra, il jouera avec moi.
– Tu as arraché les mauvaises herbes ?
– ... ?
– Tais-toi, crie la grand-mère d'un air très furieux.

Tout le monde s'esclaffe.

Nous repartons en fin d'après-midi, avant le couvre-feu. Les jours passent et j'attends. La nuit, j'ai peur, peur du sommeil, car les enfants sont là, toutes griffes dehors. Le feu, toujours le feu. Dans la journée, je sors et vagabonde dans les rues. J'évite la rue Saint-Dizier. Vers la fin du mois d'août, rue Charles-III, je croise un vieil homme vêtu de noir, barbu et portant chapeau. Dans un mauvais français teinté de yiddish :

- Tu es le fils de Schloïme Fride ?
- Oui.
- Viens avec moi.

Nous remontons la rue Charles-III. Je marche à deux ou trois mètres derrière lui. Nous voici devant la prison, nous tournons à gauche et nous nous engouffrons dans une vieille bâtisse. Le vieil homme s'essouffle, il respire difficilement en montant les escaliers : 4^e, puis 5^e étage. Il frappe à une porte. « Entrez », crie une voix éraillée.

Dans la chambre, au fond, une femme alitée.

- Encore toi, tu m'emmerdes.
- Laisse-nous regarder, c'est l'enfant d'une femme d'en face.
- Bon, c'est la dernière fois.

Nous nous approchons de la fenêtre. Mon regard plonge par-dessus le mur d'enceinte de la prison. La cour est vide, mais au fond, j'aperçois un grand bâtiment gris avec des barreaux aux fenêtres en gueule de requin. J'ai peur, je tremble comme un naufragé qui va être englouti par les monstres.

- Attends, me dit le vieil homme, c'est bientôt l'heure de la promenade.

En effet les portes s'ouvrent et les femmes sortent, deux par deux. La cour s'agite. Dix, vingt femmes... Voici maman. Je lève la main, agite le bras. J'appelle. Le vieil homme me tire violemment en arrière, met sa main sur ma bouche. « Tais-toi. » La femme se met à hurler : « Foutez le camp, vous allez m'envoyer au trou ! » Le vieil homme tire un billet de sa poche. La femme se calme. Nous revenons à la fenêtre et agitions nos mouchoirs. Ma mère me voit. Ses yeux, ses yeux. Je regarde maman. Je ne bouge plus. Je pleure. Le vieil homme me caresse la tête. Maman pleure, m'envoie un baiser. Je reconnais près d'elle une de ses amies, Mme Goldmer. Mme Goldmer embrasse maman. Le vieil homme m'attire. Il faut partir pour ne pas éveiller les soupçons des gardiens. Nous descendons l'escalier. Avant de sortir, le vieux monsieur m'embrasse. « Fais attention. » Il disparaît.

Je ne sors pas de l'immeuble. Je veux remonter mais j'ai peur. Je ne peux pas bouger. C'est le vide, le néant. Je m'assieds. Devant moi, le mur de la prison. Un mur, un énorme mur, long, haut, violent. Je suis glacé d'effroi. Un pas dans la rue. Je penche la tête, c'est un policier en uniforme. Je réagis et, comme une flèche, je file, dévale la rue Charles-III, m'engouffre sous un porche. J'attends, passe la tête. Rien. Je repars et en quelques minutes je suis devant ma porte. Rien derrière moi, j'entre, sonne. Mme Larchet m'ouvre. Je n'arrive pas à parler. Je hurle : « J'ai vu maman à la prison. - Calme-toi. Viens dans la cuisine. »

On sonne. Mme Larchet me pousse dans le placard de l'entrée. « Tais-toi, ne bouge pas », me dit-elle à voix basse.

Elle ouvre la porte. J'entends une femme parler :

– Je suis envoyée par Mme Fride. Je sors de prison. Les Allemands m'ont libérée. Venez avec l'enfant, nous pouvons la voir.

Mme Larchet me libère du cagibi. J'aperçois une grande femme blonde, les cheveux tirés coiffés en chignon. Elle porte une vaste cape noire et tient un baluchon. Nous partons avec elle à vive allure par le chemin que je viens de suivre. Même immeuble, même porte. La même femme nous ouvre, mais cette fois elle ne dit rien. Nous allons à la fenêtre. Les femmes sont toujours là. Maman me regarde toujours, comme si son regard n'avait pas quitté la fenêtre depuis notre dernière rencontre. Ses yeux, ses yeux... Elle agite les bras. Mme Larchet m'embrasse et lui fait signe que tout va bien qu'elle se rassure. Mme Goldmer prend ma mère par la taille, l'embrasse et lui parle. Je devine ses paroles : « Sois sans crainte, ton fils est entre de bonnes mains. »

Je regarde maman. Nos yeux sont soudés. Rien d'autre n'existe. Ses yeux, souffle de vie, me pénètrent. Mme Larchet s'écarte de la fenêtre, se place derrière moi, les mains sur mes épaules et nous ne bougeons plus. Les yeux gris-vert de maman, intenses, lumineux, ne sont plus tristes. Ils ne pleurent plus. La vie est revenue.

Un coup de sifflet retentit dans la cour. Les femmes rentrent dans la bâtisse. Ma mère lève le bras, se retourne et lentement s'avance vers la porte. Un mouvement de tête, nos regards s'interpénètrent et c'est fini.

Je ne reverrai plus ma mère.

Mon père, fils aîné d'une famille de six enfants, est né à Varsovie en 1900, dans une famille extrêmement religieuse. Son grand-père paternel était rabbin. J'ai appris récemment que la famille de cet arrière-grand-père rabbin s'était établie à Lublin où se trouve encore le caveau familial dans le vieux cimetière juif de cette ville.

1915-1918, c'est le bouillonnement d'idées nouvelles. C'est une grande brisure dans le monde clos des juifs religieux. Les jeunes prennent enfin connaissance de la Révolution française, de la Commune, de l'affaire Dreyfus. Les mouvements révolutionnaires juifs s'organisent. Mon père s'inscrit au Bund ¹, parti ouvrier juif. En 1919, pour ne pas être enrôlé dans l'armée polonaise qui va combattre la jeune révolution bolchevique, il s'expatrie, séjourne à Berlin où il travaille comme ouvrier horloger. Clandestin, très vite, il doit quitter la ville et se rendre dans la Ruhr où on embauche les étrangers comme mineurs. En 1925, il arrive en France, heureux enfin d'être sur une terre de liberté. A Nancy, il trouve un travail insolite. Un organisme américain est chargé de rapatrier aux USA les corps des soldats américains morts sur les champs de bataille de la Marne. Le travail de mon père consiste à ramasser les restes des squelettes et à les entasser dans des sacs. Il est bien payé et la surveillance de la police française est lointaine. Après quelques mois de cette macabre activité il devient mineur à Pompey, dans les mines de fer et s'installe à Nancy, rue Stanislas où il partage sa chambre avec un autre juif polonais émigré comme lui. La chambre voisine est occupée par deux juifs polonais. Tous les matins, les quatre jeunes se rendent ensemble à la gare de Nancy, prennent le train pour Pompey, puis après leur journée de travail, ils reviennent toujours ensemble. Face à leur isolement linguistique, au vide culturel, les quatre amis sidérurgistes réagissent. Ils décident de créer la Ligue culturelle juive, en yiddish : « Kultura Ligua ». Une vie associative se développe regroupant les Juifs polonais de gauche. Des conférenciers viennent de Paris. Afin d'accueillir les croyants, une petite synagogue est créée car ici comme ailleurs, la bourgeoisie juive qui dirige le Consistoire ², installée depuis plusieurs générations en France, est effrayée de voir surgir dans leur ville, ces pouilleux aux noms imprononçables. Les Juifs étrangers n'ont pas accès aux locaux du Consistoire, même aux Lieux saints. C'est à la Kultura Ligua que se rencontreront ceux qui seront mes parents : Schloïme Douved Fride et Cyporia Plutno.

1. *Bund* : *Mouvement des ouvriers juifs* de Pologne et de Lituanie, créé en 1897. Laïque, le Bund se considérait comme la branche juive du socialisme international.

2. Conseil créé par Napoléon, chargé de représenter la synagogue et ses activités annexes de charité, auprès des pouvoirs publics.

Nous sommes en 1927. Mon père apprend le décès de son père. Il envoie de l'argent à Varsovie et fait venir sa mère et une de ses soeurs. Puis il quitte Pompey et travaille comme marchand ambulant. Il a enfin réussi à obtenir une carte de séjour et un permis de travail. Il voyage de village en village, autour de Nancy, utilisant les trains et les cars, portant sur ses épaules les paquets de vêtements et de linge. Deux autres soeurs le rejoindront en 1928.

Ma mère, elle, est née à Checiny, petit bourg près de Lodz, en Pologne. Son père tenait, sur la place principale, tout près de l'église, une boutique de tissus. En 1979 vivait encore à Checiny le doyen du village âgé de près de quatre-vingt-dix ans, qui avait connu toute la famille. Lorsque, accompagné de ma femme, je me suis présenté par l'intermédiaire d'une interprète, il me regarda, et rectifia ma prononciation du nom de ma mère en lui donnant la rugosité polonaise (Ploutno et non Plutno). Puis à la question : que sont-ils devenus ? il hocha la tête et dit : « Auschwitz. Tous, tous... »

En 1927, à la suite d'un massacre de Juifs, le père demande à ses enfants de quitter la Pologne. Le père et la mère garderont auprès d'eux le fils aîné et la fille aînée. Les trois autres enfants quittent la Pologne. Une fille part aux Etats-Unis et s'installe à Chicago. Ma future mère et l'un de ses frères arrivent à Nancy.

Mon père était citoyen polonais. Sa demande de naturalisation avait été refusée. Lorsqu'en 1939, il voulut s'engager dans l'armée française, sa candidature fut repoussée.

Il avait acheté une camionnette Citroën, avec laquelle il faisait ses tournées. A la débâcle, nous chargeâmes le véhicule et partîmes à Dijon, chez sa jeune soeur Sonia, son mari Henry et leurs deux enfants, Jacqueline et Bernard. J'ai le souvenir d'une longue discussion entre mon père et Henry sur le lieu de destination. Les Ossia possédaient un camion sur lequel Henry exposait les vêtements qu'il vendait dans les foires. Le lendemain matin, départ. Sur les routes, files interminables de voitures, camions, bicyclettes, voitures à bras, marcheurs. Une foule incroyable qui, au moindre bruit d'avion, se précipitait dans les fossés. Le mitraillage systématique provoquait la panique, et les blessés, les morts étaient déposés sur le bord de la route, puis le convoi se remettait en branle. Nous assistâmes à un combat aérien, et j'ai vu, tapi dans un fossé, la chute d'un avion en flammes. Lorsque le calme fut revenu, mon père voulut voir les débris de l'avion. Nous courûmes, mon père, mon frère et moi dans le champ. Il y avait des débris fumants sur plus de cent mètres à la ronde et, brusquement, nous nous sommes trouvés en présence du corps d'un aviateur, dans son habit de cuir noirci par le feu, sans tête, un pied nu à quelques mètres. Nous rebroussâmes chemin et mon père dit : « C'est un Allemand. »

Nous repartîmes. Nous avons perdu les Ossia. Nous roulâmes encore quelques jours et les troupes allemandes nous rattrapèrent à Lezoux, près de Clermont-Ferrand. « Inutile de continuer », commenta mon père. Nous logeâmes dans une vieille ferme où vivait une femme seule très âgée. Mon père refusa de nous accompagner à la soupe populaire servie par les Allemands.

Des side-cars sillonnaient les rues. Le premier acte des Allemands fut de mettre les horloges du village à l'heure allemande. Mon père décida de partir vers la Haute-Marne où depuis plus de dix ans, il exerçait son métier d'« homme-paquet ». Il choisit Andilly-en-Bassigny, près de Langres. Un paysan, ami de mon père, nous loua une petite maison, près de l'église. Le curé du village nous rendit visite pour le catéchisme où nous devions aller le jeudi. Mon père lui expliqua notre situation. Le curé, après hésitation, nous proposa de nous installer dans la cure, où le rez-de-chaussée était libre, lui habitait à l'étage. « Vous serez plus en sécurité. » C'était une grande maison,

avec un petit potager à l'entrée, un « jardin de curé ». Nous étions confortablement installés et allions à l'école du village, dans la classe unique où les enfants de six à quatorze ans, filles et garçons, donnaient pas mal de fil à retordre à l'institutrice. Mon père rendait de menus services aux paysans. Comme citoyen polonais parlant l'allemand, il avait obtenu de la Kommandantur de Langres, les papiers nécessaires. Il était l'interprète officiel du village. Il s'était lié d'amitié avec le maréchal-ferrant du pays, M. Lacroix, personnage important du village. Sa connaissance de l'allemand et sa fonction d'interprète l'avaient conduit à avoir des relations avec des officiers allemands. Souvent, en fin d'après-midi, mon frère et moi accompagnions mon père qui se rendait chez les Lacroix. Sous la véranda, à l'arrière de la cuisine, le long du jardin, nous nous installions. Trois ou quatre officiers supérieurs de l'armée allemande venaient de Langres et passaient là, autour d'un verre, la soirée, en parlant avec mon père. Les conversations étaient toujours très animées. De temps en temps, mon père traduisait pour M. Lacroix.

Un soir, le ton monta, et un officier se leva et pointa son revolver vers mon père. Les autres officiers calmèrent leur collègue, qui se rassit. Le père Lacroix amena une bouteille.

Que s'était-il passé ? Je ne le sais. Sur le chemin du retour, j'entends encore mon père insulter les officiers en yiddish.

Au début de l'année 1941, mes parents décidèrent de rentrer à Nancy. Les économies étaient épuisées. Nous fîmes nos adieux au curé. Mon père confia la camionnette à un paysan ¹ et nous rentrâmes à Nancy par le train.

1. En 1947, alors que j'étais encore chez les Larchet, une lettre d'Andilly réussit après de nombreux détours, à me parvenir. C'était le paysan de la voiture, qui m'informait que la voiture ne fonctionnait plus, mais que je lui devais six années de gardiennage !

A Nancy, mon père reprit un emplacement sur le grand marché et déballait tous les jours la marchandise qu'il réussissait à se procurer auprès de ses anciens fournisseurs.

Lors du recensement des Juifs, mon père se rendit à la police et nous fit inscrire sur les registres. Il était confiant, car son ami Vigneron, le commissaire de police, nous protégeait. Mon père circulait avec des faux papiers, ma mère, mon frère et moi-même portions l'étoile jaune, mais... sans risque... puisque les rafles, à cette époque, ne se produisaient qu'à domicile !

Et effectivement, nous échappâmes à la grande rafle du 19 juillet 1942. Il fallut le hasard Nadoulec pour que tout s'écroule.

Je savais que ma mère avait entreposé des affaires dans le petit grenier de notre appartement. J'y menai Mme Larchet, quelques jours après l'événement. La vieille voisine ne voulut pas nous recevoir et nous fermant la porte au nez, elle cria « Allez-vous-en, je ne vous connais pas. » Nous sommes allés dans le grenier et en avons ramené deux grands sacs de vêtements et de couvertures. Il y avait mes chaussures, un costume, des chemises, des draps, des serviettes et une grande couverture piquée. En la sortant, cette couverture tomba sur le sol et des chocs métalliques retentirent. Dans la couverture, nous trouvâmes seize pièces d'or. Mme Larchet effarée n'osa les toucher. J'allai chercher une petite boîte, rangeai soigneusement les pièces et déposai la boîte dans la commode de la chambre.

Cinq années plus tard, lorsque je quittai sa maison, Georgette me donna la boîte en me disant « Voici tes pièces d'or. »

Dans les tout premiers jours de septembre 1942, à l'heure du déjeuner, un homme se présente à la maison, chez les Larchet. Caché dans le cagibi, je l'entends.

- Je viens de la part du grand rabbin Haguenauer. Accompagnez l'enfant chez Gustave Nordon, avenue du XX^e-Corps, près de la porte Saint-Georges. Il vous attend.

Je mets mon petit costume vert et nous voilà, Mme Larchet « et l'enfant », face à M. Nordon. C'est un homme de petite taille, un peu bedonnant, vêtu de noir. Nous sommes dans un grand salon.

- Madame, j'ai eu connaissance de votre existence par Maurice, le frère de Bernard. Les Allemands, après l'avoir incarcéré à la prison Charles-III, s'apercevant qu'il n'avait pas quatorze ans, me l'ont confié et je l'ai installé à la maison de retraite, rue de Villers, avec d'autres enfants. Je suis chargé par la communauté, d'apporter assistance aux juifs nécessiteux de Nancy et de sa banlieue. A ce titre, je vous remercie de bien vouloir vous occuper de Bernard et je vous verserai tous les mois de quoi l'entretenir. Mais, si vous désirez que je m'occupe directement de lui, je peux le mettre avec son frère.

- Sa maman me l'a confié, monsieur, et il restera chez moi.

- Bien, madame. Voulez-vous me donner quelques renseignements afin que j'aie tous les justificatifs pour mes livres comptables ?

Et, se tournant vers moi :

- Mon petit bonhomme, tous les vendredis soir, tu viendras avec ton frère dîner ici à la maison, me précise-t-il.

M. Nordon remet une somme d'argent à Mme Larchet qui signe un reçu. Et nous partons.

Tramway. Nous sommes face à la maison de retraite. La grille principale est fermée. Nous contournons la grande bâtisse. Je pousse une petite porte, et nous sommes dans le parc. Au fond, à droite, sur le grand perron, quelques enfants jouent. Je cours, grimpe les escaliers, pénètre dans le hall. Maurice est là. Il m'attend. Dans ses bras, je pleure, impossible d'arrêter le flot de larmes, je tremble, j'ai froid. Lui, déjà grand garçon et grand frère, me dit que tout va bien. Mme Larchet arrive, embrasse Maurice. Nous nous asseyons sur le perron.

- Dans quelques jours, c'est la rentrée. Tu vas à l'école Ory. Moi, je vais à l'école professionnelle, rue des Jardiniers pour les cours et rue Ciffilé pour l'atelier.

Je lui raconte que j'ai vu maman à la prison. Il lève la tête, me regarde avec ses grands yeux noirs embués de larmes. Mme Larchet intervient.

- Lorsque ta maman nous a vus, elle a souri. Elle va bien. Ne te fais pas de souci.

- Au revoir. A demain.

Nous repartons lentement. Tout est triste, même le soleil.

Vendredi soir, à 19 heures, je sonne chez M. Nordon. Une servante ouvre la porte du vestibule. Je monte l'escalier et sur le palier, les Nordon et mon frère m'accueillent. Nous entrons dans la salle à manger, une pièce immense couverte de boiseries avec quatre, cinq fenêtres... Une énorme table avec de nombreuses chaises hautes autour, recouverte d'une grande nappe blanche en dentelle, avec des chandeliers, nous attend. Les lustres sont allumés.

Je suis ébloui. Mme Nordon est petite. Elle porte une longue robe noire. Elle me tend les bras. Je m'approche d'elle, le regard rivé sur le long pendentif auquel est accroché une paire de lunettes. Je lève la tête, elle m'embrasse. Je regarde son chignon de cheveux gris.

- A table ! crie M. Nordon. Et n'oubliez pas : chez Nordon, tout est bon.

Placé près de mon frère, je suis content. La servante tourne autour de nous. M. Nordon parle mais je n'entends rien. Cet homme bouge beaucoup, me dis-je. Mon frère sourit. Je demande les toilettes. Nordon dit à la servante de m'y conduire. Nous quittons la salle à manger, traversons un très grand salon, arrivons sur le palier. C'est là, à gauche. De retour, je m'arrête dans le salon. Je suis seul. Sur les tables du salon, il y a des montagnes de bonbons, en vrac, en sachets. Ce sont des bonbons Bécot. Longtemps, j'ai pensé que Nordon fabriquait des bonbons. Depuis peu, je connais l'histoire des bonbons. Nordon, industriel, avait réparé les chaudrons de cuivre de la Société Bécot. A cette époque le cuivre était réquisitionné. En remerciement, Bécot envoyait régulièrement des bonbons pour les « enfants » des Nordon.

Je remplis mes poches de bonbons. Impossible de résister. Je rejoins ma place. Et la cérémonie commence.

La flamme des bougies jette des ombres sur les visages qui se reflètent sur le crâne lisse de Nordon. La bouteille de vin, sur la table, miroite. Le silence est pesant. Les cuillères tintent. Je m'efforce d'avaler ma soupe sans chuintement, mais je n'y arrive pas. Ce qui fait rire Nordon. Je rougis. Et Mme Nordon de dire à son mari :

- Ne le taquine pas.

Le repas fini, nous passons au salon. La servante installe la table à jacquet. Nordon distribue un bonbon à chacun. C'est l'heure du départ.

Sur le trottoir, mon frère et moi nous nous embrassons. « Je reviendrai demain. Rentre vite Bernard. »

La nuit tombe, c'est bientôt l'heure du couvre-feu. Je cours. La rue des Jardiniers ressemble à un long corridor sombre, sans issue. Enfin, le 48. Je grimpe, sonne, Mme Larchet est là. Je cours dans la chambre, je ne veux pas parler, je n'ai rien à dire.

- Que se passe-t-il ?

- J'ai couru, je suis fatigué. Je me couche.

Mme Larchet me borde, m'embrasse. « Je reste dans la cuisine. » Je m'endors.

Je suis dans un chaudron, placé sur la grande table garnie de dentelles blanches. Tout est figé sauf Nordon qui s'agite. Je me réveille en sueur. J'ai dû crier car Mme Larchet me caresse le front. Je me lève et l'accompagne dans la salle à manger. Elle s'assied et reprend son ouvrage. Je suis près d'elle, calme maintenant. Ses doigts dansent dans le tissu, l'aiguille sautille, mais ne peut s'envoler, le fil la retient. Petite aiguille, petite aiguille, danse, danse...

Les jours suivants, je retrouve mon frère chez les Larchet ou je vais à l'asile le voir. Le vendredi soir, nous nous rejoignons chez les Nordon. Chaque fois, c'est le même cérémonial. Tout y est immobile, terne, gris, noir, malgré les bougies et les lustres. Mon frère est assis à ma gauche. En face de moi, Nordon, en costume noir, avec son gilet, sa chaîne en or. A sa droite, Mme Nordon, dans sa longue robe noire en dentelle, avec ses sautoirs, ses bijoux, son long fume-cigarette, son cou tapissé d'un bandeau noir. Et chaque fois, le retentissant « chez Nordon tout est bon ».

- Avez-vous des nouvelles de nos parents ? demande Maurice ce soir-là.

Lourd silence. Puis : « Oui, ils sont près de Paris. » La servante passe un plat. Nordon entame une chansonnette. Je souris.

- Comment vont-ils ? demande mon frère.

- Le mieux possible.

C'est tout. Nous repartons. Mon frère me raccompagne et repart vers son asile.

Durant près de deux mois, tous les vendredis soir, ce sera le même rituel. Quelques paroles échangées, quelques chansonnettes, des plaisanteries. Nordon, le petit rondouillard, ne me fait pas rire. Il taquine sa femme, puis la servante, remercie la cuisinière pour la qualité de ses plats, loue la Providence pour le parfum de ses vins. Après le repas, petite partie de jacquet, petite tisane calmante et, sur la table, les pièces de monnaie servent au jeu.

Début octobre 1942

Rentrée des classes. Mon frère entre en deuxième année de l'Ecole nationale professionnelle. Mon père disait toujours : « Je veux que mes enfants aient un métier, qu'ils soient ingénieurs, qu'ils ne soient pas comme moi des " päck-man " », ce qui signifie, en yiddish, homme-paquet, celui qui va de maison en maison, des paquets sur les épaules. Les cours de l'ENP se donnent rue des Jardiniers et les travaux d'atelier, rue Cyfflé.

Moi, je vais à la communale Ory, rue de la Salle, la même école que je fréquentais avant les événements.

Tous les soirs, nous nous retrouvons chez les Larchet, vers 17 heures, à la sortie des classes. Mon frère est content. Le directeur de l'école, un homme sévère portant un nom russe, l'a pris en affection. Le surveillant général, M. Leconte, je crois, au visage marqué par une tache de vin, l'entoure aussi de son affection. J'ai très bien connu ces deux hommes, car, moi aussi, quatre ans plus tard, j'ai fréquenté cette école professionnelle. Mon frère, très studieux, ne manque jamais un cours. Début juillet 1942, à notre retour de classe, mon père nous prend à part et nous dit : « J'ai besoin de vous cet après-midi. » J'étais ravi, j'allais manquer l'école. Mon frère a violemment protesté.

- Je dois aller en classe, j'ai une composition.

Mon père a alors expliqué qu'une rafle devait avoir lieu et que les Allemands se fichaient de sa composition.

Avant la rentrée des classes, Mme Larchet informa le directeur de l'école Ory, M. Claude, de ma situation. Il avait connu ma mère puisqu'il dirigeait notre école communale. Dès mon arrivée, il me fit signe de le suivre dans son bureau. Sa sévérité m'inquiéta.

- Tu ne dois rien dire à personne, pas même à moi - et haussant la voix - toi, tu t'appelles Bernard Larchet. Rejoins ta classe. Lorsque je passai devant lui, il me caressa les cheveux.

Et quelques instants plus tard, dans la classe où l'instituteur, M. Wolf venait de prendre place, M. Claude annonçait solennellement :

- Bonjour, nous commençons l'année scolaire. Vous allez faire connaissance entre vous. Il y a un nouveau parmi vous : Bernard Larchet. Lève-toi.

Je rougis, tremblai, avec une envie de rire. Beaucoup d'élèves me connaissaient de l'année précédente ! Ils firent une drôle de tête, certains émirent des gloussements. M. Claude insista :

- Il s'appelle Bernard Larchet et je vous interdis de poser des questions, ici, à la récréation, chez vous ou ailleurs. Et gare à vous, si j'apprends quelque chose, dit-il d'une grosse voix. Il ajouta en désignant un élève :

- Drouot, tu viendras dans mon bureau à la récréation.

A la sortie des cours, Drouot me raconta ce que M. Claude lui avait dit :

- Je sais que tes parents aiment les Allemands, qu'ils les reçoivent chez eux. Je t'interdis de leur répéter ce que tu as entendu ce matin, en classe. Tu m'entends ? Si tu parles, je te ferai mettre au cachot, je te ferai arracher la langue parce que tu auras été trop bavard. Tu comprends ! Et il ajouta gentiment : « Mais je sais que tu ne parleras pas. »

Drouot n'a jamais parlé. Sauf à moi.

Brave M. Claude ! C'était un vrai républicain. Je rends hommage ici à sa mémoire et à son courage discret.

M. Wolf, l'instituteur, s'endormait en début d'après-midi après le déjeuner. Un jour, après son habituel petit somme, soudain réveillé, il lève un oeil sur la classe, se dresse et nous interroge :

- Quels sont ceux dont les parents écoutent Radio-Londres ?

Beaucoup d'enfants lèvent le doigt.

- Vous êtes des idiots. Il ne faut jamais répondre à ce genre de questions. Si demain un policier allemand vous pose la question, vous devez répondre : je ne sais pas.

Il se rassoit et reprend la dictée interrompue par sa sieste coutumière.

M. Wolf était à sa façon, dans sa fonction, un résistant.

Nous n'avions toujours aucune nouvelle de nos parents. Les Nordon ne nous disaient rien. Peut-être ne savaient-ils rien, mais nous sentions fortement la gêne qui s'installait lorsque nous posions des questions.

A la demande de Gustave Nordon, j'étais allé voir le grand rabbin de Nancy, Haguenauer. L'homme paraissait souffrant. Sa maigreur, sa taille, sa barbe grisonnante, son costume noir lui donnaient un aspect maladif et ses yeux me semblaient d'une infinie tristesse. Il se tenait droit, raide même, la tête rejetée en arrière. Ses phrases n'en finissaient pas, car les mots prononcés un à un avec un accent très germanique après de longs silences, semblaient sortir d'un hachoir.

Après les quelques minutes que je passais dans son bureau, il me fit part de sa préoccupation :

- Mon enfant, n'oublie pas que tu es juif. Il faut que tu apprennes les prières. Au revoir.

Et je suis parti.

Pas un mot à propos de mes parents, de mon frère. Rien. Sa seule préoccupation semblait être qu'un enfant juif vive chez des chrétiens. Il avait annoncé sa loi religieuse et en était quitte. Crainte divine, inquiétude de l'au-delà, préoccupation sans risque - le rabbin n'était pas un résistant.

Un vendredi soir, chez les Larchet, j'attendais mon frère qui devait, à la sortie des classes, me prendre pour nous rendre chez les Nordon. L'heure était passée depuis longtemps. Je courus chez les Nordon. Mon frère n'était pas là. Il devait être souffrant. Je me souviens avoir dit en arrivant, ne le voyant pas : « Maurice est malade ? »

- Ton frère ne viendra pas. Il est parti à Ecrouves et doit rejoindre tes parents près de Paris, répondit Nordon.

C'était une bonne nouvelle. Je ne comprenais pas pourquoi il l'avait dit d'un ton sombre.

- Mais moi aussi je veux aller avec mes parents, m'écriai-je. Nordon, visiblement, fut surpris. Le silence se fit, bientôt rompu par Mme Nordon

- Ce n'est pas possible et c'est mieux ainsi. Chez les Larchet, tu es bien, tu es tranquille. On ne sait pas si Maurice et tes parents resteront près de Paris. Ils vont peut-être partir en Pologne.

Je criai alors : « Je veux aussi partir en Pologne. »

- Calme-toi. Passons à table.

La tête me tournait, résonnait de coups effroyables. Me revenaient des bribes de conversation entre mes parents, sur l'arrestation des Juifs en Pologne, sur les lettres reçues de là-bas, sur l'asile, sur ma mère en prison. J'étais caché chez les Larchet. Que faisais-je là, chez les Nordon, à table ! Et eux, que faisaient-ils à me regarder tout en mangeant !

Pourquoi ma mère, pourquoi mon père... ?

Car j'avais appris les circonstances de son arrestation. Mon père, arrivant à l'étage des Nadoulec se trouva face à la Gestapo. Il s'enfuit. Les Allemands le prenant pour Nadoulec le poursuivirent. Pénétrant dans l'immeuble de la boulangerie de la rue de la Hache, il se cacha dans la cour. Mais le boulanger le dénonça.

Nordon parlait, je pleurais.

Je couru chez les Larchet sans me retourner. Et si j'étais suivi ? Devant la porte, je m'arrêtai, regardai, il n'y avait personne. Je fus vite dans les bras de Mme Larchet. Je criai, gesticulai, soufflai, ne pus parler. Je me retrouvai sur les genoux de Georgette Larchet. Un long temps s'écoula. Enfin je pus expliquer ce que je venais de vivre. La grand-mère écoutait, ses yeux sombres me fixaient. Soudain elle s'empara d'une cuillère et en frappa avec force la table. C'était un roulement de tambour, comme un appel aux morts. Grand-mère Hiss aimait beaucoup Maurice qui à chaque visite l'embrassait. Je me levai et lui caressai la main. Elle prononça mon nom : Bernard. M. Larchet restait silencieux, je revins m'asseoir sur les genoux de Georgette. Rien, plus de paroles, plus de paroles possibles.

Je me remis à mes devoirs. Il le fallait. Mon père n'aurait pas aimé que j'eusse une mauvaise note.

Je ne revis plus mon frère.

J'étais un enfant gai, turbulent, bagarreur. A l'école Ory j'avais de bons copains : Picardy qui habitait en face de l'école. Son jeu favori, la dînette, comme une fillette. Oudin, un gars sérieux, fils de boulanger, le fameux Drouot, Pasternack l'autre Juif de la classe. Un jour, à la récréation, je me suis battu avec un élève qui insultait M. Claude. J'allais recevoir une sacrée correction quand quelqu'un intervint. Grand, fort, sale, mal habillé, dernier de la classe, il s'appelait Romain. Il habitait Tomblaine, dans la plaine, où il était chef de bande. Il m'adopta. Hors de l'école, il traînait avec ses copains dans les terrains vagues. Il vivait de rapines, de menus larcins. Bientôt, j'entrai dans la bande, mais jamais je n'ai participé à leurs virées, car mon père veillait. Mon père a toujours veillé sur moi. A chaque grand événement de ma vie, j'arrêtais le temps, dix secondes, vingt secondes... Qu'aurait pensé mon père, comment aurait-il agi ? Son image m'apparaissait, souriante, forte, encourageante. Sa loi s'imposait à moi - Sa loi, la seule loi que je connus durant de longues années. Face à la loi nazie, face à la loi vichyste, la loi de mon père.

Je me souviens de Robert, le violoniste. Il vivait avec sa mère à quelques pas de chez les Larchet. Je l'écoutais gratter son violon.

Le jeudi, j'allais au patronage de l'église Saint-Nicolas. Je connaissais tous les prêtres, l'abbé Gotmez, l'abbé Ménette, les deux frères Jacquet (Paul et André).

Six mois se sont écoulés. Je couche à présent sur un divan, dans la salle à manger qui sert aussi de salon d'essayage.

Mme Larchet, pour moi, est devenue Georgette. Mais, je ne parviens pas à appeler M. Larchet par son prénom, Paul. Je n'y arrive pas et je sais qu'il en est mécontent. Avec Georgette, une relation de mère à enfant s'est instaurée. Elle me considère comme son deuxième fils. Souvent nous parlons de ma mère, de mon frère.

Elle me parle de son père, artisan tisseur de fils métalliques, infatigable travailleur, pour ne gagner parfois que quelques sous, un homme d'une très grande rigueur morale.

Elle me parle de son frère Camille, tué dans les premiers jours de la guerre de 14-18. Son portrait, sur lequel ont été épinglées la croix de guerre et la médaille militaire,

accroché dans la chambre près du Christ, fait l'objet d'un véritable culte. Sa mort, bien qu'honorée, officiellement et familialement, reste inacceptée.

Elle me parle aussi de sa belle-mère, morte il y a deux ans, que ma mère a connue. « Toi aussi, tu l'as connue. Tu ne te souviens pas ? Toujours assise dans le fauteuil, elle restait silencieuse des heures entières, puis brusquement me disait " Vous êtes une femme pythoïsse ". J'ai regardé dans le dictionnaire ce qu'elle voulait dire ! Eh bien, cela veut dire que je devinais ses pensées. » Et Georgette riait. Nous parlions toujours le soir. Paul Larchet se couchait tôt. Georgette s'installait dans son atelier. Je m'asseyais près d'elle. Il m'arrivait de somnoler. Georgette me murmurait : « Va te coucher. - Mais non. Je n'ai pas sommeil. » Elle reprenait la conversation. Et je résistais au sommeil.

Dans le quartier, désormais je connais tout le monde. Je suis l'enfant du quartier. Les commerçants m'ont adopté. La boulangère du boulevard Lobau ne me réclame pas de tickets. A l'épicerie où règnent les femmes Humbert, grand-mère, mère et fille, je déguste à chaque visite un petit gâteau. Mais mon meilleur souvenir du quartier, je le dois au bistrot du coin tenu par un Italien énorme, le père Bétoli. Son café sert de lieu de rendez-vous à la colonie italienne.

Le bonhomme marche difficilement. Il m'emmène dans sa cave, véritable grotte aux trésors. On y trouve, outre des fûts de vin et de bière, des conserves de toutes natures, du lait, du beurre, de la viande, des saucissons. Chaque fois, le père Bétoli m'offre une tartine de beurre et de confiture, du jambon, du chocolat. Sa femme, Jeanne, grande maigre, me jalouse un peu, mais, comme à mon anniversaire, je reçois toujours d'elle un cadeau encore plus précieux que ceux que m'offre le père Bétoli, alors, je ne me plains pas.

Il m'arrive de leur donner un coup de main. Je sers la bière, prépare les casse-croûte, essuie les tables, le comptoir. Tous les soirs, vers 5 heures, une bonne dizaine d'Italiens se retrouvent autour du père Bétoli. Ils s'installent dans un recoin du bistrot et semblent jouer aux cartes. Je sers la bière et j'écoute. Je ne saisis pas grand-chose, car ils parlent un français entrecoupé d'italien. Je crois deviner qu'ils ravitaillent les maquis proches. Ils dévalisent le dépôt allemand qui se trouve rue Charles-III, près du bistrot. M. Larchet participe aux détournements.

La cave du bistrot sert de cache. J'ai compris ainsi pourquoi chez les Larchet on a toujours mangé de la viande, des oeufs, de la confiture malgré le rationnement.

Ainsi, Paul Larchet volait ! Lorsqu'il ramenait ses rapines à la maison il se frottait les mains. Georgette disait : « C'est toujours ça que les boches n'auront pas. » Je riais avec lui... et je me régalais : chose volée, chose avalée !...

A moi, tout m'a été volé : mon père, ma mère, mon frère, oncles, tantes, cousins et cousines - ma maison, mon lit, mes livres, mes jouets - Tout. Ils m'ont tout pris.

Longtemps, j'ai enragé. Je voulais tout reprendre, tout retrouver, prendre. Partout où j'allais, j'examinais les lieux, les objets, avec une envie folle de m'approprier ce que je voyais. Faire comme Paul, prendre à l'ennemi, prendre aux autres, à ceux qui avaient pris¹.

1. Les biens des Juifs étaient, ou vendus, ou partaient vers l'Allemagne.

Dans le groupe du café Bétoli quelques Français, outre Paul Larchet, participent aux activités : Louis, le pêcheur professionnel. Tous les soirs, il apporte des poissons et les dépose dans la glacière du père Bétoli. Jean. Il joue au billard. Je le regarde jouer, émerveillé, car il réalise des séries impressionnantes, cinquante, soixante points. Il m'explique comment tenir la queue, comment placer la main, comment « monter » le coup.

Un autre Italien, isolé des autres qui s'en méfient, vient aussi régulièrement boire sa bière. Il dirige, dans une cour voisine, un atelier de zingage et de chromage. Je connais tous les coins et recoins de son antre.

Il y a aussi les joueurs de belote. Ils crient, tapent sur la table, discutent, se chamaillent, se fâchent, puis se frappent l'épaule.

Par un regard, une parole, un geste, ces hommes m'insufflaient l'amitié. J'étais l'enfant de tous.

Il y avait aussi un certain M. Köhn.

Début de 1943

Au début de l'année 1943, Georgette reçut la visite d'une ancienne cliente qui, lorsqu'elle me vit, resta comme pétrifiée. Elle ignorait ma présence chez sa couturière. Elle avait connu ma mère et mon père et elle vivait cachée avec son fils Maurice, onze ans comme moi, rue d'Amerval. Son mari, qu'elle voyait de temps à autre, se cachait ailleurs. Cette femme se faisait appeler Mme Paulette, mais c'était Mme Köhn.

Depuis cette première visite, Mme Paulette passait tous les après-midi dans l'atelier de Georgette. A 4 heures, elle allait chercher son fils Maurice, et ils venaient ensuite chez notre couturière. Ils restaient là, tous les deux, souvent jusqu'à 19 heures, 20 heures. Mme Köhn se sentait en sécurité. Maurice et moi devînmes de grands amis.

Un soir où j'allais chez le père Bétoli chercher une cruche de bière, un homme vint vers moi et me dit en yiddish :

- Je suis M. Köhn, celui que l'on appelle le petit Köhn, un ami de ton père. Tiens, voilà pour toi.

Et il me donna une pièce de monnaie. Puis :

- Où es-tu, que fais-tu là ?

Il savait que mes parents avaient été arrêtés. Il l'avait appris de la bouche du commissaire Vigneron, l'ami des juifs étrangers. Je lui racontai brièvement mon histoire, les Larchet, la rue des Jardiniers, que je connaissais sa femme et Maurice. Il m'accompagna chez les Larchet, expliqua qu'il habitait non loin de là, qu'il était très lié aux Italiens, qu'il voyait sa femme et son fils régulièrement pour leur donner de l'argent, mais que très bientôt, la situation s'améliorerait. Il donna un billet de banque à M. Larchet et disparut en nous recommandant de ne rien dire à sa femme. M. Larchet le voyait souvent chez Bétoli, mais ne lui avait jamais adressé la parole. M. Köhn arrivait tard le soir, parlait à voix basse à un Italien, toujours le même, le grand Fredo et repartait très vite.

Depuis ce jour-là, il vint chez Bétoli, plus tôt, en fin d'après-midi et je le voyais une à deux fois par semaine. Il me parlait peu mais me donnait chaque fois une pièce. Ces pièces furent non seulement l'argent de poche de toute cette période, mais un lien de vie, un signe de chaleur et d'amitié.

Quelques mois passèrent. M. Köhn revint chez les Larchet et nous invita, Georgette, Paul et moi, à accompagner sa famille le samedi soir au théâtre municipal. Et nous partions en vraie bande au théâtre, M. Köhn en tête, bavardant avec Paul Larchet, puis Paulette et Georgette et, fermant la marche, Maurice et moi, chahutant, riant et chantant. Nous nous installions dans les fauteuils d'orchestre, au milieu des officiers allemands en grande tenue. M. Köhn les saluait, échangeait quelques paroles, nous présentant comme sa famille. Il parlait parfaitement l'allemand ; comme mon père, il avait séjourné à Berlin vers les années 1925, fuyant la Pologne. D'après ses faux papiers, établis par le commissaire Vigneron, il était de nationalité allemande, installé à Nancy depuis de nombreuses années comme représentant d'une importante firme allemande. Ah, les opérettes ! *Les Cloches de Corneville, Les Dragons de Villars...*

Après le spectacle, les officiers allemands nous invitaient à boire une bière au Glacier, près du théâtre. Invraisemblable ! Moi, proche des boches qui me donnaient ainsi qu'à Maurice des bonbons, du chocolat. Certains s'exprimaient dans un français impeccable et nous parlaient de leurs enfants. Ils me prenaient sur leurs genoux, me caressaient les cheveux, m'embrassaient même. Je jouais le jeu, restais silencieux, souriais.

Cela dura jusqu'à la fin de la guerre. Le petit Köhn se renseignait, transmettait des informations aux Italiens qui les rapportaient aux maquis. Les vendredis, j'allais toujours chez les Nordon. Un soir, face à l'hôtel particulier des Nordon, je croise M.

Köhn qui sort d'un hôtel. Il paraît gêné et m'entraîne place du XX^e-Corps. « Que fais-tu là ? » Je lui raconte mes soirées chez les Nordon. Il paraît ennuyé et, comprenant sa situation, je le rassure. « Personne ne sait que je vous connais, je n'ai rien raconté à Nordon. » Il n'avait rien à craindre. Il me donna une pièce et partit. Je sus qu'il changea d'hôtel.

Les Nordon furent arrêtés le 3 mars 1944 et partirent pour Auschwitz le 13 avril 1944.

Avaient-ils le sentiment du devoir accompli ?

Ancien combattant de 1914-1918, décoré, industriel honoré, délégué de l'UGIF ¹, Français à part entière, Gustave Nordon avait eu confiance...

1. Union générale des Israélites de France. Organisme officiel créé par Vichy le 29 novembre 1941.

13 août 1983

Arrivant de Prague, ma femme et moi, de retour vers Paris, nous nous arrêtons à Nancy. Ce n'est certes pas la première fois, mais aujourd'hui, mon esprit, mon corps... je ne sais... je dois revoir. Je veux montrer à ma femme... L'itinéraire est tracé. Nous allons rue de Villers, à l'asile que je n'ai pas revu depuis octobre 1942. Il est midi. Des vieillards, assis dans la salle à manger, nous regardent, mais ne disent rien. Le couloir, l'escalier, la terrasse extérieure, le parc, la porte arrière par laquelle je passais. Tout est là. Je n'ose monter à l'étage. Non, c'est assez pour cette fois. Il n'y a personne à qui parler. Nous repartons vite, presque en courant. Dans la voiture, je dis à ma femme « Allons à la synagogue. Je me souviens il y a une plaque commémorative avec tous les noms des déportés, viens. »

La synagogue est fermée, mais le gardien accepte de nous ouvrir les portes. Je tourne à droite, à gauche. Je cherche la plaque. Je demande au gardien : « Où est la plaque ? - Quelle plaque ? - Tenez, là-bas, oui il y a une plaque. »

Nous nous en approchons et je lis :

- A la mémoire du grand rabbin Haguenauer et de Gustave Nordon et des déportés de Nancy.

Je sens une rage insupportable déferler en moi. Je relève la tête et relis le texte. Ma femme a compris, elle me serre le bras. Je tremble. « Partons. »

Seuls, le rabbin et le délégué de l'UGIF méritent une identité. Les autres massacrés sombrent dans l'anonymat. Plus de noms, de noms pour eux, ils sont oubliés, perdus, cendres dispersées là-bas, loin, très loin.

Dans la voiture, je me calme. « Quittons Nancy. »

Nous prenons la route. Je répète à ma femme ce que je sais d'Haguenauer et de Nordon. Que s'est-il passé dans ma tête ? La plaque avec tous les noms, est-ce un fantasme, est-ce mon désir de voir ces hommes et ces femmes massacrés, nommés et retrouver ainsi leur identité ? Brutalement, je lui demande :

- Quel jour sommes-nous ? Le 13 août...

Oui 41 ans, il y a 41 ans. J'arrête la voiture. Ma respiration s'accélère, mon cœur s'emballe, ma vue s'embrouille, puis le calme revient. Nous nous embrassons.

Quelques mois plus tard, nous avons décidé de retourner à Nancy. Le fil avait été rompu, il fallait renouer. A peine arrivés, nous sommes allés rue des Jardiniers, au 48. J'ouvre la porte, le couloir, l'escalier. Rien n'avait changé. Je ne veux pas sonner au

premier étage, car je sais que depuis les années soixante, c'est un capitaine de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme qui réside dans notre ancien appartement. Nous repartons.

Nous passons devant l'école professionnelle, puis nous continuons jusqu'à l'hôtel particulier des Nordon transformé en immeuble de bureaux. Nous remontons place Stanislas et nous nous arrêtons devant la maison où habitait mon père à son arrivée à Nancy. Plus loin, rue de..., quoi, je vois mal... du Grand Rabbin Haguenauer...

Rue Saint-Dizier, voici le 118 où je suis né et le n° 100 où nous habitions jusqu'à ce 13 août 1942.

Rue de la Hache, la boutique du boulanger, puis la rue des Ponts. Nous marchons vers le 55, maison créée vers 1925 par l'Association des Juifs d'origine étrangère, ceux à qui le Consistoire israélite refusait ses locaux. La porte est close. A quelques dizaines de mètres plus loin, se trouve une boutique de chemises. J'entre et demande où je puis me procurer la clé d'entrée du 55.

- Appelez Suzanne.

Je compose le numéro. Une voix de femme :

- Je suis Bernard Fride, de passage à Nancy.

- Je te connais ! Tu étais chez Mme Larchet. Tu veux les clés ? Elles sont chez Henry. Je le préviens. Tu le trouveras dans son magasin, rue du Pont-Mouja. A bientôt.

- Merci. Au revoir.

Nous voici chez Henry, « Aux Schmattes »¹. Nous sommes attendus par une femme. Elle nous dit : « Henry vient tout de suite, il est occupé avec un client. » Nous échangeons quelques mots : « Je suis la femme d'Henry. Nous préparons une exposition sur la résistance juive à Lyon. Voici nos panneaux. »

1. Chiffons en yiddish.

Nous les regardons et sur le premier panneau, au-dessous de la photographie d'un homme, nous lisons :

SIMON FRIED

Quel choc !

- Etait-il de votre famille ?

- Je ne sais pas, mais certainement.

Henry arrive. Nous nous embrassons en pleurs. Nous ne nous étions pas revus depuis près de quarante ans !

En 1946, lorsque je l'ai connu, il avait 25 ans, moi 14. Il se souvient de moi car il a connu mes parents avant guerre. Mon souvenir est flou, mais progressivement son image réapparaît.

- A l'époque, je m'appelais Weiss, du nom de mon beau-père. Depuis j'ai repris mon vrai nom, Krisher. On m'appelait aussi l'Amiral, mon nom de résistance.
- Bien sûr et tu avais un frère, Gaston.
- Oui, un demi-frère. Tu t'en souviens ?

Gaston Weiss, bien sûr. On l'appelait Tarzan !

Ma femme, Henry et moi-même allons rue des Ponts. Je suis ému, car je n'ai pas revu cette maison depuis 1950. Je me rappelle la plaque à la mémoire des déportés d'origine étrangère, à gauche en entrant.

Nous entrons. La plaque est là, éclairée jour et nuit. Mon père, ma mère, mon frère, nom, prénom, âge : 40 ans, 41 ans, 14 ans. Je regarde ma femme qui me prend la main. Nous ne disons rien, gorges serrées. Impossible de faire jaillir un son. Nous avançons. A gauche, la grande salle avec le tableau de Manékatz ¹ sur la révolte du ghetto de Varsovie.

- La véranda n'existe plus ? Il y avait ici la table de ping-pong.
- Elle est maintenant au premier étage.

1. Juif polonais, peintre de l'Ecole de Paris.

Nous montons.

- Voici l'oratoire, créé en 1925, pour les Juifs croyants polonais.

Voici la bibliothèque, avec toutes les archives de la maison. Celles que l'on a pu sauver, car par une bizarrerie de l'histoire, cette maison n'a jamais été réquisitionnée par les Allemands. Elle a été oubliée. Elle était occupée par des clochards et beaucoup de documents ont disparu. L'inventaire n'a jamais été fait. Nous circulons d'un bureau à l'autre, mécaniquement, mais cette maison, si elle a une âme, ne vit plus. Les souvenirs, les traces du passé lointain, très lointain, puis la guerre, puis l'après-guerre, mais aujourd'hui, ces murs ne respirent plus. Nous repartons. Dans la voiture, je ne dis rien. Brutalement, j'explique à Henry ma fureur concernant le comportement du Consistoire. La plaque dans la synagogue, la rue Haguenauer, le pont Nordon ². Il paraît surpris, ignore l'épisode de l'asile. Je me tais. Même mes amis ont oublié ou n'ont jamais su !

2. Voir p. 154.

Nous repartons pour Paris. Et c'est alors que j'ai décidé de réparer cet « oubli ».

1942

J'allais régulièrement tous les jeudis au patronage de l'église Saint-Nicolas. Deux abbés s'occupaient des jeunes, l'abbé Gotmez et l'abbé Ménette. Je les aimais bien. Ils avaient connu ma mère et m'entouraient de leur affection. En octobre, l'abbé Ménette me dit :

- Ce matin, j'ai vu ta mère. Elle venait de Charles-III et se rendait au palais de justice, accompagnée de deux gendarmes. Nous avons parlé un peu. Je lui ai dit que je te voyais souvent. Elle t'embrasse. Je lui ai promis que je m'occuperai de toi.

L'abbé Gotmez avait, je crois, un poste plus important dans la hiérarchie cléricale. Il dirigeait le patronage. Un jour, il vint chez Mme Larchet et lui dit :

- Bernard est un enfant juif. Vous ne pouvez pas prendre la responsabilité de le laisser ainsi, sans connaissance de sa religion, l'Ancien Testament. Si vous êtes d'accord, il pourra venir me voir à la cure, à la porte Saint-Nicolas, le dimanche matin et je lui expliquerai.

Mme Larchet acquiesça, et j'allai donc le dimanche matin, de 9 heures à 10 heures, au catéchisme juif du séminaire catholique. Les premières séances se passèrent normalement, nous lisions ensemble l'Ancien Testament. Puis, un dimanche, il me dit :

- Sais-tu une prière, car, le soir, avant de t'endormir, il faut que tu remercies Dieu de t'avoir mis chez les Larchet et lui demander de protéger tes parents et ton frère. Répète après moi : " Notre père qui êtes aux Cieux... "

Arrivé à « Donnez-nous notre pain de chaque jour », je dis : « Donnez-nous notre pain quotidien ». Il me fixa puis, souriant : « Tu connais cette prière ? » Et moi : « Oui, c'est la prière des chrétiens, pas la mienne. »

Je me levai et quittai le séminaire.

Je n'en parlais pas à Georgette. Le jeudi suivant, j'allai au patronage. Je saluais l'abbé Gotmez dont le regard étincelait, mais je ne baissais pas les yeux.

Quelques mois plus tard, il fut remplacé par l'abbé Jacquet, qui priait en joignant ses mains sous son menton ; ses yeux se révulsaient et on ne voyait plus que le blanc.

1943

En août, le patronage organisa une colonie de vacances dans les Vosges, près de la forêt de Darney. Nous étions une bonne soixantaine d'enfants. Je me souviens de Jacquet, de son frère Paul qui allait aussi devenir prêtre, de Roussillon, fils de l'herboriste de la rue Saint-Dizier et d'un Jean-Pierre. Nous logions dans une énorme ferme au milieu de la forêt. Tous les matins, nous saluions les couleurs. Deux drapeaux étaient hissés en haut du mât, le bleu-blanc-rouge frappé de la francisque et celui des coeurs vaillants. Un soir, au cours du repas, l'abbé Jacquet exposa notre situation : « Nous sommes encerclés de maquisards qui vont attaquer la colonie pour s'emparer des réserves alimentaires, alors nous devons nous organiser pour résister. » Mobilisation générale, chaque enfant reçoit un gourdin et des patrouilles se mettent en place. Chaque moniteur prend la responsabilité d'une patrouille. Elles se relaieront toutes les trois heures, car le maquis attaquera la nuit.

La première patrouille, conduite par Jacquet, part à la tombée de la nuit, en reconnaissance. J'en fais partie. Nous marchons depuis une heure lorsque Jacquet s'arrête et nous fait signe de nous coucher sans bruit. A quelques dizaines de mètres, des points lumineux s'agitent, des coups de sifflet retentissent. Jacquet se relève et ordonne la retraite. Nous rentrons. Jacquet sonne l'appel et toutes les patrouilles se retrouvent dans la cour. Il prend la parole.

- Nous avons aperçu des maquisards. Ils sont à une heure de marche. Ils vont attaquer. Préparez-vous au combat. Ramassez des branches, nous allons construire des barricades, que chaque patrouille suive les instructions de son chef.

Il s'agissait certes d'un jeu, mais les copains ne le prenaient pas ainsi. Je trouvais cette situation grotesque, malsaine. L'abbé Ménette me frôla et me souffla dans l'oreille : « Sois tranquille. » Je n'aimais pas les Jacquet et le leur fis comprendre en ne participant plus au jeu. Je le leur dis avec hostilité : « C'est trop dangereux pour moi », et je rejoignis le dortoir des petits.

De retour à Nancy, je désertais le patronage.

Les Jacquet, Ménette et autres abbés, curés, disparurent de mon horizon.

Le dimanche après-midi, Paul Larchet m'emmenait au stade d'Essey-lès-Nancy. Le FC Nancy se situait en tête du championnat de football. Les joueurs portaient un maillot rouge. Le public applaudissait et criait : « L'armée rouge est invincible. »

Un certain dimanche, les joueurs entrèrent sur le stade avec un maillot vert. Les forces d'occupation étaient intervenues. Le public cria : « L'espérance est avec nous ! »

La vie continuait. Paul Larchet ne travaillait plus chez Leroy dans la fabrique de chaussures de la rue de la Salle où il détournait des chaussures de deuxième choix et les donnait à mes Italiens. Il trouva un emploi dans les bureaux des Fonderies de Pont-à-Mousson, comme tireur de plans. De cette époque date sa propension à boire plus qu'il ne pouvait supporter, et il supportait peu, deux à trois bières suffisaient à assombrir son regard. Il acceptait mal que sa femme ait des revenus supérieurs aux siens. Georgette travaillait sans relâche. Sa clientèle s'élargissait. Elle taillait dans les couvertures, dans les vieux rideaux, dans les vieilles capotes militaires. Ses doigts se jouaient de toutes les difficultés.

Faire les courses, éplucher les légumes, préparer le repas du soir, c'était ma contribution à la marche de la maison. Dès la sortie de l'école, j'allais traîner dans la rue, chez Bétoli, chez des copains. Aussi chaque jour, Georgette me répétait ses consignes : « N'oublie pas les courses et sois là à six heures pour préparer le repas. » Souvent, je rouspétais, rechignais parfois violemment, mais Georgette insistait : « Je suis en retard. Je dois terminer cette robe, alors aide-moi. »

Parfois, j'étais découragé. Je partais le long du canal et je m'accoudais sur le pont, regardant l'eau avec l'envie de sauter. Puis, je rentrais en rageant, en pleurant. Dans la cuisine, la grand-mère écoutait mes histoires. Elle hochait la tête, souriait, riait, mais restait silencieuse.

Radio-Londres, Radio-Moscou. Les Allemands piétinaient aux portes de Moscou. Bombardé, le quartier de Saint-Sébastien saignait. Puis le calme revint. Quelque temps après, tous les soirs, un avion passait. Paul Larchet et moi allions au dernier étage, dans la chambre de bonne. « C'est un aviateur du pays qui connaît bien les lieux », observait-il. Il allumait sa pipe et la posait sur le rebord de la fenêtre. Nous descendions vite en nous frottant les mains. Les sirènes hurlaient et nous portions la grand-mère à la cave. Paul mettait son brassard « défense passive » et nous quittait. Nous entendions les bombes exploser. Je courais dans les couloirs de la cave, du soupirail à l'escalier, essayant de voir quelque chose. « Ne t'approche pas du soupirail », disait Georgette, puis, « ma robe ne sera pas prête ».

Un soir, après avoir déposé la grand-mère, nous sommes montés dans la chambre de bonne. Très proche de nous, le camp d'aviation était en flammes. Des explosions

successives se produisaient. Paul exultait : « Ce sont les bidons d'essence. Il a touché les hangars de réserve. Tout va sauter. Viens vite. » Je rejoignis Georgette et Paul disparut.

Enfin la Libération survint. Quelques jours avant l'arrivée des chars américains, la Résistance fit sauter tous les ponts sauf celui de Tomblaine. Il ne restait à Nancy qu'un détachement allemand qui devait faire sauter les bâtiments publics et la place Stanislas. Les résistants les harcelaient et les Allemands se voyant piégés quittèrent précipitamment la ville par le dernier accès possible. Les forces américaines s'apprêtaient à canonner la ville, mais la Résistance réussit à temps à les informer que Nancy était libérée. Les Américains entrèrent alors en triomphateurs.

Juché sur une Jeep, je participai à la parade. Ce fut une grande fête à Nancy. Puis les jours passèrent et l'attente commença. Des trains de prisonniers et de déportés arrivaient d'Allemagne. Tous les jours, tous les soirs, j'allais à la gare et j'aidais la Croix-Rouge à distribuer nourriture et vêtements. Les anciens prisonniers plaisaient, chahutaient, riaient. Mais les déportés... leur tenue rayée, leur crâne chauve, leur maigreur, et surtout leur regard. Je les soutenais à leur descente du train et les conduisais au lieu de distribution de nourriture. Je leur tendais une cuvette d'eau pour qu'ils se rafraîchissent, un peu de pain, du saucisson, du chocolat. Ils remontaient dans le train, car tous devaient se rendre à Paris, quel que soit leur lieu d'habitation.

Une nuit, vers onze heures, j'étais là, espérant toujours le miracle. Le haut-parleur lança « On demande monsieur Ossia. » Je me précipitai et me trouvai face à face avec mon oncle. Je le reconnus immédiatement malgré le costume rayé, lui hésita un peu. Je tombai dans ses bras.

J'allai voir le responsable de l'enregistrement qui autorisa mon oncle à rester à Nancy vingt-quatre heures. Une voiture militaire nous conduisit chez les Larchet.

Nous avons parlé toute la nuit.

Il avait appris notre histoire à Auschwitz par un homme qui logeait dans le même block que mon père. Mais il ignorait ce que nous étions devenus.

Il n'avait aucune nouvelle de sa famille.

- Après vous avoir perdus, lors de la débâcle, nous raconta-t-il, nous sommes allés jusqu'à Albi. Nous y avons séjourné plus de deux ans. Je travaillais comme cordonnier. A l'arrivée des Allemands, j'ai arrêté de travailler et nous avons dû nous cacher. J'ai réussi à placer les enfants dans une pension religieuse. Sonia et grand-mère restèrent à Albi et je suis parti à Marseille chez un artisan sabotier que l'on m'avait indiqué. J'ai été dénoncé début 1944 et déporté à Auschwitz.

Il ajouta : « Je suis en bonne santé. Je ne sais pas si tes parents sont vivants, mais je m'occuperai de toi. »

Le lendemain, je le raccompagnai à la gare.

Et l'attente continua, des jours, des semaines, des mois... des années.

Août 1979

Depuis plus de trente années, je désirais me rendre en Pologne. Enfin, encouragé par ma femme, nous accomplissons le saut, non pas vers une destination inconnue..., mais vers le monde des cendres.

Nous sommes dans l'avion. Brûlures atroces d'estomac. Le cordon incendiaire s'est allumé entre mon estomac et les fours crématoires, le feu me pénètre et grille mes intérieurs.

La Pologne, Varsovie, le pays de mes ancêtres. Mes parents avaient fui l'antisémitisme virulent de ce pays, les pogroms. Ils avaient fui aussi la misère physique et psychologique dans laquelle un rabbinat moyenâgeux et rétrograde les maintenait. Ils avaient cru en la liberté, l'égalité, la fraternité, les idées de la grande Révolution française, les idées de la révolution soviétique. Ils avaient préféré l'école laïque et républicaine au *heder*, à l'école rabbinique. Ils avaient choisi les Droits de l'Homme et rejeté le Talmud. Et la République les avait trahis. Ils périrent, massacrés dans ce pays qu'ils avaient fui.

Nous avons traîné nos pas dans Varsovie. L'ancien quartier du ghetto où il ne reste que quelques monticules que les bulldozers n'ont pu éliminer, le vieux cimetière juif où des tombes ont été brûlées par les nazis. Le musée juif, qu'il faut chercher, où quelques oeuvres d'art ont échappé à la destruction, où des listes sans fin de noms des registres des camps tapissent les murs. Quelques vieux juifs yiddishisants étudient les archives, les documents. Je retrouve mon yiddish, tout surpris de comprendre ce que l'on me dit et de pouvoir échanger quelques mots avec eux.

Nous retournons au vieux cimetière juif où, dès l'entrée, un homme parlant yiddish, nous guide s'arrêtant ici devant la tombe d'une famille de médecins, là, devant celle d'un philosophe...

Nous quittons Varsovie, trop tôt. J'aurais encore voulu marcher dans ce quartier du ghetto, sentir l'air qu'avait respiré mon père, toucher les pierres... mais nous devons aller à Wroclaw où des Polonais nous attendaient.

Nous sommes reçus très chaleureusement. Le soir, au repas, arrivent la fille de la maison et son mari. Nos hôtes parlent un bon français, sauf le jeune mari. Nous bavardons. J'indique mon nom et mes origines polonaises. « Fride, ce n'est pas polonais », commente, surpris, le jeune mari. Gêne autour de la table. Les parents savent que je suis juif, mais lui l'ignore. Le lendemain, nous visitons la ville. Mietec, notre hôte et ami, tente de nous dissuader d'aller à Auschwitz. Nous ne répondons pas. Le matin, nous partons pour Auschwitz. Le soleil éclate, le temps est magnifique. « *Arbeit macht frei.* » Nous marchons. Baraque 1, baraque 2. Block après block. Les cheveux, les lunettes, les dentiers, les valises, mon nom sur une valise, notre nom. Nous avançons. Les poupées des enfants, les jouets...

Les fûts de zyklon B sont toujours là. Plus loin, les fours crématoires, le premier de petite taille, expérimental, puis les autres, grands, industriels.

Devant le mur des fusillés, une vieille Polonaise me propose des zlotys contre des dollars à un taux intéressant. Même là ! La douleur me submerge. Je me rends aux toilettes, modernes elles, construites pour les touristes, en sous-sol. Je m'écroule, assis sur le carrelage. Je hurle, véritablement, blessé, meurtri.

Les nazis n'ont pas seulement assassiné une génération, ils ont marqué, tatoué aussi un numéro sur le bras des survivants, dans le coeur des enfants de parents, de grands-parents déportés.

Je remonte l'escalier, arrivé devant le « bâtiment juif », je frappe à la porte. Une jeune Polonaise ouvre et nous signifie que nous ne pouvons entrer et referme la porte. Je reffrappe. Furieuse, elle dit non et referme la porte. La colère monte. Nous retournons à l'entrée et demandons à voir le responsable du « musée ». Une femme élégante, parlant un français très correct, me demande ce qu'il se passe. J'expose ma demande.

- Seuls, les groupes organisés ayant annoncé leur venue, sont autorisés à pénétrer dans ce bâtiment.

- Madame, nous venons de Paris. Les cendres de mes parents et de mon frère sont ici. Je ne quitterai pas le camp sans avoir visité le bâtiment.

Je hausse le ton. « Si vous voulez un scandale, vous l'aurez. » Un attroupement se forme. La femme, très gênée, présente ses excuses et nous prie de nous rendre devant le bâtiment, elle va prévenir l'hôtesse pour que nous puissions entrer. Effectivement la porte s'ouvre. L'hôtesse nous jette un regard hostile. Le bâtiment, devenu le musée juif d'Auschwitz, transpire l'indicible, l'impossible. Et lorsque retentit la prière des morts, chantée selon le rite hassidim... les morts sont là, inscrits sur les murs, ressuscités par ce chant, ce chant-là, ici, des morts-vivants.

Cracovie. Dimanche à 10 heures. La place des Synagogues. Sur le banc, un homme ivre allongé. Je m'approche et je l'entends me dire en yiddish « Vous êtes juif, comme moi, vous voulez visiter les vieilles synagogues. Attendez, le vieux juif va venir. Tiens, le voilà ! »

Je lève la tête et vois apparaître à l'autre bout de la place, un vieux Juif bedonnant, habillé en hassidim, jaquette noire, barbu et chapeau noir. La visite commence. Il parle, parle en yiddish. Je traduis : « La plus ancienne synagogue. Voyez ces tombes dans le jardin. Et les plaques sur le mur... Les Allemands n'ont pas osé toucher à ces monuments. Voyez, même l'autre synagogue, beaucoup plus récente, est restée intacte. Ici, sur ces escaliers de la synagogue, ils ont fusillé 500 Polonais. En face, cette maison a été construite par un roi Jagellon, pour sa maîtresse juive. »

Nous marchons en direction du cimetière juif. Il veut nous montrer les tombes des rabbins illustres. Il parle de son village, de son père, de sa mère, du pape polonais qu'il a bien connu, car les parents du pape habitaient le même village. « C'est un bon pape, pas antisémite. » Il est fier que le pape soit polonais, comme lui...

Nous partons pour Checiny, le village natal de ma mère. Le soleil chante. Au loin, sur la colline, la tour d'un château fort en ruine. L'hôtel est un ancien monastère, la chapelle est devenue restaurant. Nous posons nos bagages et cheminons dans le village. Un café, dans la rue principale. Nous entrons. Tout est simple, une grande salle rectangulaire, des tables en bois. La propriétaire, une vieille paysanne nous examine curieusement, avec méfiance. Un café, une limonade. Quelques zlotys.

La place du village. Un grand quadrilatère avec quelques vieilles maisons, les commerces et, au fond, légèrement en retrait, l'église. De l'autre côté, dans une petite rue, la synagogue avec ses inscriptions hébraïques, devenue aujourd'hui le cinéma du village.

Nous marchons lentement, très lentement, en silence. Un enfant de huit à dix ans, nous suit. Ma mère est née ici, elle a vécu ici. J'avance dans ses pas, me retourne sans cesse, des ombres me suivent. Je suis fatigué, nous rentrons à l'hôtel. Le lendemain, nous sommes très tôt sur la place du village. Que faire ? Où aller ? La langue est un obstacle terrible. Nous nous rendons à la maison du parti. Quatre hommes jouent aux cartes. Que leur dire ? Comment parler ? Français, allemand, anglais, rien ne passe. Ils jouent aux cartes sans s'occuper de nous. J'attrape une chaise, m'assieds, leur faisant comprendre que je ne partirai pas. Un homme se lève, quitte la pièce. Nous attendons. Une jeune femme arrive et enfin nous pouvons parler... en anglais. J'explique qui je suis. Nous sommes en pèlerinage. Existe-t-il des archives ? « Non, il n'y a rien. » Elle réfléchit, puis nous propose de nous accompagner à l'autre bout du village où se trouve l'homme le plus âgé du village. L'ancêtre, « Ploutno-Plutno », oui, il a connu la famille. Il se souvient, parle de mon grand-père, de la famille, des filles et nous indique où se trouvaient leur boutique et leur domicile. De nouveau, nous sommes sur la place du village. « C'est ici », indique notre guide. Vieille petite maison, à arcades, aujourd'hui une épicerie. Notre guide nous conduit à l'étage, à l'appartement. Nous sommes sur le palier. La porte s'ouvre et la conversation s'engage entre notre accompagnatrice et un Polonais, jeune, un peu ivre, je crois. Il refuse de nous laisser entrer. Mon oeil explore la pièce, la fenêtre sur la cour, le

plancher, le plafond très bas, le placard à droite, une porte au fond de la pièce. Ce plancher porta les pas de ma mère, son regard connut cette cour...

Nous redescendons. Notre Polonaise parlant anglais nous quitte et rejoint la maison du parti, à trente mètres d'ici. Je prends une photographie de la maison. Nous nous dirigeons vers l'église. Des enfants travaillent dans le potager du prêtre, qui est là, donnant des ordres. Il nous attend, prévenu par les enfants que deux étrangers français visitent le village. Il parle anglais. Après les présentations, il nous déclare qu'un Juif venant d'Israël, était déjà venu à Checiny, en pèlerinage, en recherche. Mais cela ne l'intéresse pas, seule l'intéresse son église... Nous le quittons vite, très vite.

Un enfant nous suit. Nous réussissons à lui faire comprendre que nous voulons voir le vieux cimetière juif. Il nous entraîne hors du village, sur une petite route et nous montre une colline. C'est là. Il reste sur la route et par gestes nous pousse vers la colline. Il nous attendra.

Nous montons, lentement. Dans le ciel ensoleillé, quelques nuages. Nous y sommes. Les herbes sont aussi hautes que les pierres tombales. Ici et là, quelques pierres affaissées. Il semble que depuis bien longtemps, personne n'y soit venu. Ce lieu paraît respecté ou craint. Nous dégageons une belle pierre. Les deux lions portant les Tables de la Loi apparaissent. Avec une lime à ongles, ma femme enlève les moisissures recouvrant les lettres hébraïques. Une fine pluie tombe, traversant les rayons du soleil. J'entends retentir des chants yiddish, ce lieu est gai, calme. Nous nous reposons, là en silence. Quelques photos. Est-ce la tombe de mon arrière-grand-père maternel, de mon arrière-grand-mère ? Combien de générations reposent dans cette terre ?

L'enfant attend. Je lui donne une pièce. Il nous ramène au village, nous montre la synagogue, l'école. Des femmes nous observent, appellent l'enfant qui nous quitte à regret. De retour à l'hôtel, je m'aperçois que j'ai laissé au cimetière le capuchon de l'appareil de photo. Un signe. Ma femme a cueilli une fleur des champs, une fleur. C'est un échange entre les vivants et les morts, les vivants par miracle et les anciens, ceux qui sont morts naturellement ayant laissé aussi des traces vivantes.

Nous partons à Lublin. Le matin, à l'hôtel, un homme interroge ma femme : « *Du bist youd ?* », demande-t-il. « *No, but my husband is jewish.* » Il nous embrasse. C'est un instituteur juif dont les parents sont partis en Israël, il y a bien longtemps. Poète polonais, marié à une Polonaise non juive, il est heureux au milieu des artistes, écrivains, peintres de son pays. Durant trois jours, il guidera nos pas, à Lublin, à Maïdanek, à Zamosch, à Kazimiers. Mais que valent les monuments, les châteaux, les belles demeures, les vieilles maisons face à Maïdanek, l'horreur de l'ordre, l'horreur dans l'ordre, L'ordre de l'horreur. L'ordre nazi, l'horreur nazie.

Nous repartons pour Varsovie. Formalités de départ. L'avion décolle et mes brûlures d'estomac cessent. Adieu les miens. Adieu aux cendres.

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

II

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

Il n'est rien de plus condamnable que de faire supporter les erreurs et les fautes d'une génération aux générations suivantes. C'est un manquement au devoir et à la morale.

Mais les générations suivantes doivent connaître les faits.

Je remercie tout particulièrement Mme Marguerite Dreyfus-Nordon de m'avoir permis de consulter les archives trouvées au domicile de ses parents, au lendemain de la Libération et d'avoir répondu à toutes mes questions. Les documents utilisés, dans cette partie du livre portent l'indication « Archives privées » en note infrapaginale.

Entre vol et viol, il n'y a qu'un iota.

Entre la résistance active et multiforme des Larchet (cacher un enfant juif, voler de la nourriture et des chaussures pour le maquis), et le viol de l'asile par les nazis, le iota est énorme.

Sur le chemin de l'indifférence à la collaboration active se place l'aide ou l'assistance passive. Et, symétriquement, sur le chemin de l'indifférence à la résistance active se place l'opposition passive. Point d'espace commun, hors l'indifférence.

Les documents de cette deuxième partie mettent les points sur les i...

Le grand rabbin et le délégué de l'UGIF dont je vais parler maintenant ne sont ni des traîtres ni des collaborateurs. Mais leur existence officielle qu'ils justifiaient par l'« Entraide » et la « Solidarité » les conduisant à obéir aux sales ordres, les situent dans l'espace que j'appelle l'aide passive à la Gestapo.

Ces mots me font mal. Mais la douleur n'efface pas la vérité. Les nazis utilisèrent l'asile de la rue de Villers comme premier centre de regroupement pour les enfants dès le jour de la rafle du 19 juillet 1942. Puis, progressivement, l'asile devint aussi, normalement, naturellement, un centre de regroupement pour les adultes.

C'est au délégué de l'UGIF que la Gestapo, par préfecture interposée, confia la responsabilité du centre, dès le 19 juillet. Puis, pas à pas, la Gestapo intégra l'UGIF dans son vaste plan d'arrestation des Juifs de Nancy et de sa banlieue. Elle demanda au délégué d'aider les Juifs à s'installer à l'asile et ce, dès novembre 1942.

L'asile, premier centre de regroupement et Ecrouves, camp de concentration de Meurthe-et-Moselle et antichambre de Drancy fonctionnèrent en parfaite harmonie : lorsque l'asile était « plein », son contenu se déversait à Ecrouves, lorsque Ecrouves était « plein » un nouveau transfert sur Drancy avait lieu... puis sur Auschwitz.

Les vases communicants sont parfois interrompus par une logistique de transport défailante.

Cela s'est répété de juillet 1942 à mars 1944. Nordon et Haguenauer assistèrent aux départs et effectuaient la navette entre l'asile et Ecrouves, pour apporter aux détenus leur « entraide » et leur « solidarité », jusqu'au jour, où eux-mêmes furent du convoi.

La douleur n'efface pas la vérité.

Nancy doit entendre ce morceau de son histoire même si le vacarme est effrayant.

Les survivants nancéiens doivent témoigner. C'est le silence qui, aujourd'hui, devient assourdissant.

Les Juifs nancéiens, et pas qu'eux, doivent connaître cette page de leur histoire et l'accepter, telle qu'elle est, sans travestir la vérité, sans mentir.

Les Nancéiens doivent savoir, et pas qu'eux, cette triste histoire ; cette mauvaise histoire juive, c'est aussi leur histoire ¹.

1. A Nancy vivaient 2 625 Juifs déclarés comme tels au recensement d'octobre 1940. De juillet 1942 à mars 1944, il y eut 800 déportés dont 25 rescapés. Sur les 775 massacrés, on dénombre 121 enfants de moins de quatorze ans.

Bernard Fride au président du Consistoire de Nancy.

Paris, le 26 juin 1985

Monsieur,

Ma colère est tombée. Je puis à présent vous écrire sereinement.

Je m'appelle Bernard Fride, mon nom ne vous dit rien vraisemblablement. Je suis né à Nancy en 1932. Le 13 août 1942, mon père, ma mère et mon frère furent arrêtés. J'ai été recueilli jusqu'à la fin de la guerre par une famille de Nancy.

Mon frère, âgé de 13 ans, trop jeune pour se retrouver à la prison Charles-III, fut placé à l'asile de vieillards, rue de Villers, sous le contrôle de l'UGIF, alors dirigée par MM. Haguenuer et Nordon.

A la rentrée scolaire de septembre 1942, j'ai été contacté dans ma famille d'accueil par M. Nordon et reçu chez lui pour apprendre que mon frère était sous sa garde. Enfin, une allocation mensuelle fut versée par l'UGIF à la famille qui m'hébergeait.

Tous les vendredis soir, je retrouvais mon frère pour le souper, avenue du XX^e-Corps, où M. et Mme Nordon nous conviaient. Par ailleurs, j'allais très régulièrement voir mon frère rue de Villers où il vivait parmi une vingtaine d'enfants de 3 à 13 ans.

Un vendredi soir, fin novembre 1942, mon frère n'est pas venu. M. Nordon m'a informé que les Allemands, la veille, avaient emmené les enfants.

Je suis allé encore plusieurs vendredis chez les Nordon, mais, un soir, j'ai trouvé la porte close avec des scellés portant le cachet de la police allemande.

Ce sont les faits tels que la mémoire d'un enfant de 10 ans les a conservés.

Avec ma femme, il y a deux ans, j'ai visité ces quelques lieux de souffrance : la prison Charles-III, l'asile de vieillards, l'hôtel particulier des Nordon et la synagogue. Dans tous ces endroits, pas un signe visible pour rappeler la barbarie nazie, pas une plaque commémorative portant le nom des disparus. Oh, pardon ! vous n'avez pas oublié MM. Haguenauer et Nordon dont les noms sont gravés sur une plaque à l'intérieur de la synagogue. Quelle dérision ! Eux qui n'ont rien vu, rien compris. Ils ont été arrêtés et déportés, bien sûr lorsqu'il ne restait plus qu'eux. Drapés dans leur dignité, ils ont accompli leur devoir et sont partis la tête haute.

Mais pour les vingt gosses de l'asile, rien. Pour les familles entières, rien. Ces noms à consonance étrangère risquaient peut-être d'écorcher vos oreilles et celles de quelques autres.

Je ne sais si je me suis bien exprimé. Alors, je reprends :

1 - Qu'ont fait MM. Haguenauer et Nordon pour tenter de sauver les vingt gosses ?

2 - Lorsque je me rendais à l'asile de vieillards et chez les Nordon, et ce à leur initiative, n'encourais-je pas le risque de me faire arrêter ?

3 - Comment peut-on admettre une telle inconscience, Nordon m'inscrivant sur les registres de l'UGIF, nom et adresse « clandestine », registres qui furent par la suite saisis par la police allemande ?

J'ai ensuite visité le 55, rue des Ponts, lieu où figure à l'intérieur une plaque portant le nom des disparus. Mais c'est aujourd'hui une maison « symbole », chargée d'Histoire, en déshérence.

Voilà ce que je voulais vous exprimer calmement, mais cela reste, vous le comprendrez, un sujet brûlant.

Et je suis scandalisé de vous voir participer à la mise en place d'une chape de silence et hisser l'inconscience au niveau du respect et de la considération.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression des sentiments révoltés d'une mémoire vivante.

B. Fride.

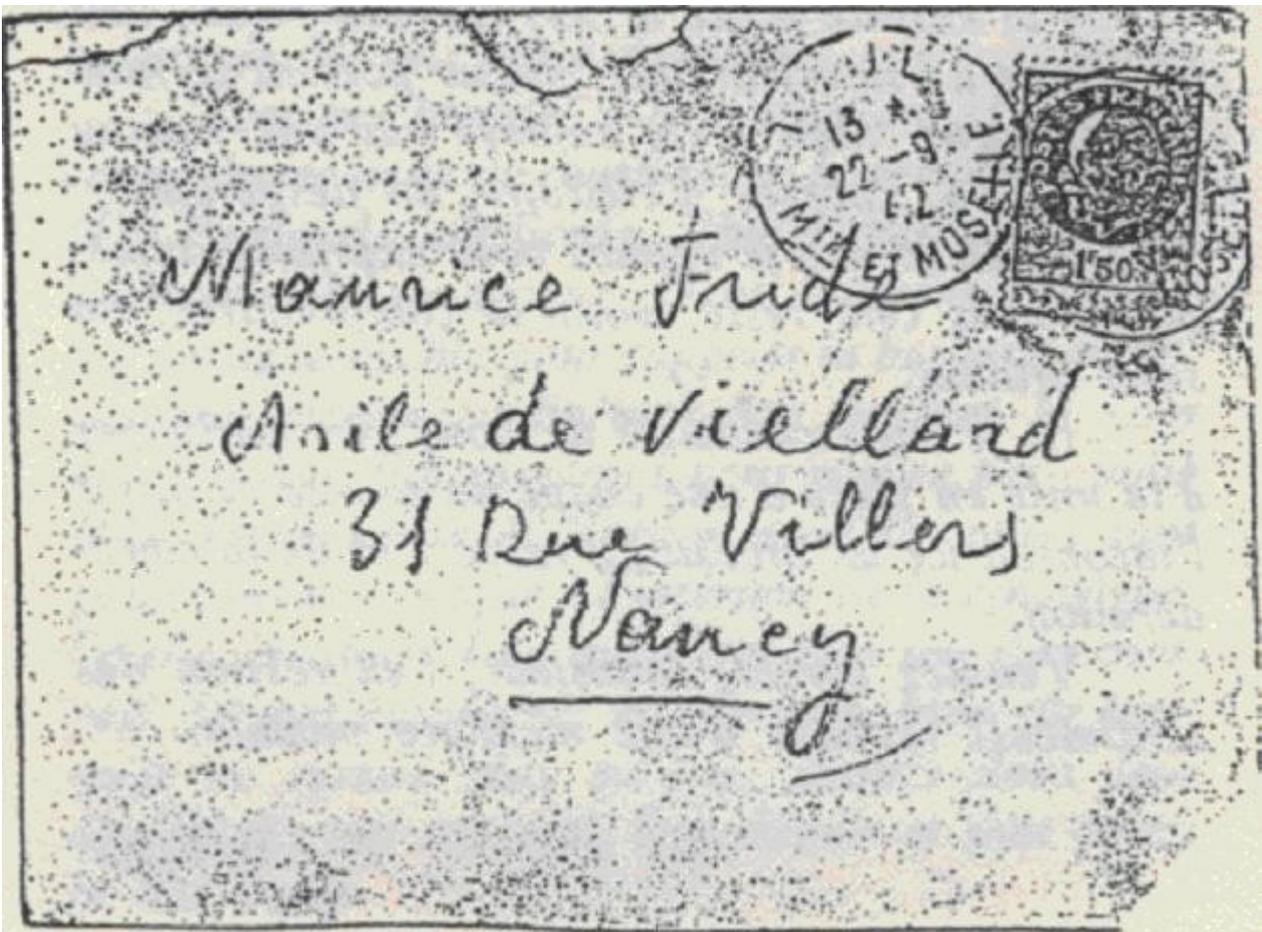
La réponse tarda et me parvint le 30 octobre.
« *votre lettre comporte pas mal d'inexactitudes...*

... je serais très heureux de faire votre connaissance... ».

Accompagné d'Henry Krisher et de quelques amis, je rencontrai le président du Consistoire. « Il n'y a jamais eu d'enfants à l'asile de vieillards », me déclara-t-il.

Ignorance, inconscience, refoulement...

« Une lettre de mon père à mon frère, écrite d'Ecrouves le 22 septembre 1942 et adressée à l'asile de vieillards peut-elle vous convaincre ? »



Mon interlocuteur n'en fut pas convaincu pour autant. Je commençai mon enquête.

Pour établir la liste des enfants ayant séjourné à l'asile de vieillards, je possédais quelques données :

1 - La date d'installation des premiers enfants à l'hospice de la rue de Villers : 19 juillet 1942 ¹.

1. Lettre de Nordon à l'UGIF Paris du 22 juillet 1942. Centre de documentation juive contemporaine C.D.J.C.

*Gustave Nordon
avenue du XX^e-Corps
Nancy (M.-et-M.)*

*Nancy, le 22 juillet 1942
UGIF
19, rue de Téhéran, Paris*

Messieurs,

Je m'excuse de ne pas répondre de suite aux questions que me pose votre lettre du 15 courant. Je rassemble les renseignements mais j'ai été retardé par les événements qui se sont produits dimanche dernier.

On a arrêté les israélites étrangers, et les autorités allemandes, d'accord avec l'Administration préfectorale, nous ont confié les enfants.

Pour le moment, nous en avons 15 de 3 à 14 ans, que nous avons installés à l'hospice de la rue de Villers ; vous pensez que cela nous a donné un peu de souci, bien que nous ayons trouvé grâce au dévouement de M. Haguenauer, des concours au Secours national et dans la population juive et aryenne.

Il est probable que le nombre de nos petits assistés augmentera ; je vous tiendrai au courant.

Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

G. Nordon.

P.S. - Je vous retourne la copie que vous m'avez adressée par erreur à la place de celle que vous avez écrite à M. Marcel Hahn à Lunéville.

2 - La date de départ de mon frère de l'asile à Ecrouves : 19 octobre 1942, confirmée par la lettre de Nordon à Edinger, dirigeant de l'UGIF Paris ¹.

1. Archives privées.

*Nancy, 19 octobre 1942
UGIF à Paris*

Cher Monsieur Edinger,

Voici la liste des malheureux internés d'Ecrouves.

La misère est pénible. Nous avons plusieurs bébés de moins d'un an. M. Haguenauer fait ce qu'il peut mais nous n'avons plus guère de coreligionnaires pour nous aider.

J'ai déjà conduit là-bas soixante colis, la plupart individuels. Je me suis chargé de leur transport pour être sûr qu'ils seront arrivés avant le départ de ces malheureux, car on ne sait quand ils s'en iront.

MM. les Préfets ont protesté à Paris et Vichy, contre l'internement des Français. On nous accueille bien partout mais on attend.

Comme dit dans ma précédente, j'ai distribué de l'argent par cent francs et cinquante aux plus nécessiteux qui sont parfois des gens fortunés.

Ce qu'il faudrait surtout, c'est du linge d'hommes, de femmes, et surtout d'enfants, pardessus, chaussures.

Je resterai en retard dans mes écritures avec le Service Comptable car je n'ai pas un moment de libre, quand je suis à Nancy, les parents et amis d'internés se succèdent, vous savez ce que c'est.

Mon livre de caisse est en ordre ; j'ai déjà dépensé Frs : vingt-cinq mille depuis le début.

Je pense recevoir un versement à mon compte.

Bien à vous.

P.S. - Kahn de Lunéville est venu hier et a pu un peu soulager les internés de sa ville. On nous a enlevé aujourd'hui les enfants de l'asile pour les conduire à Ecrouves et, paraît-il, les remettre ensuite à leurs parents !

3 - La date de départ de mon frère d'Ecrouves à Drancy le 23 octobre 1942 ¹.

1. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

4 - La date de départ de mon frère de Drancy vers Auschwitz le 6 novembre 1942: convoi n° 42 ¹.

1. Mémorial de la Déportation des Juifs de France, S. Klarsfeld. Archives du Centre de documentation juive contemporaine (C.D.J.C.).

Dans ce même convoi n° 42 je relève les noms de Bernard, 5 ans, et Betty, 13 ans, Kollerstein, arrêtés à Limoges, et Ida Bach, 10 ans, tous trois nés à Nancy.

J'établis ainsi une liste de vingt noms, ceux de vingt enfants hébergés à l'asile entre le 19 juillet et le 19 octobre 1942.

Par mon ami Kurt Niedermayer, je rencontrai Jean Laloum, historien qui effectuait une recherche similaire sur les maisons d'enfants de l'UGIF de la région parisienne. Il m'indiqua que sur ses listes figuraient des noms d'enfants nés à Nancy dont il n'arrivait pas à retrouver la trace. Je transmis ces noms à Henry Krisher. Les deux soeurs Widawski, Paulette et Rosette, aujourd'hui mariées, habitaient Reims et Nancy. Je transmis leurs adresses et téléphones à Laloum. Il me confirma qu'il s'agissait bien des deux fillettes de sa liste et qu'elles me connaissaient ! Je téléphonai à Rosette et le samedi suivant, nous étions, ma femme et moi, chez elle.

Nous avons longuement parlé. En 1946, nous étions dans la même colonie de vacances. Après quelques heures de « retrouvailles », j'expliquai les raisons de mon enquête : l'UGIF de Nancy, l'asile de vieillards... J'appris alors qu'elle-même et sa sœur, après l'arrestation de leur mère le 19 juillet 1942, se retrouvèrent à l'asile, placées par la Gestapo. « J'ai très bien connu ton frère, me dit Rosette, je m'en souviens très bien, nous jouions ensemble. Il était le plus âgé des enfants, me caressait les cheveux. »

J'étais glacé, regardais ma femme, elle-même suffoquée.

- Comment était-il ?

- Je m'en souviens parce qu'il était notre aîné, toujours de bonne humeur, il jouait avec tous les enfants.

Je ne parvenais plus à lui parler.

- Ses cheveux, brun clair, coiffés sur le côté, lui retombaient toujours sur le front. Lentement, il les repoussait sans cesse. Ses yeux, marron foncé, lui donnaient un regard pénétrant.

- As-tu connu Nordon ?

- Bien sûr, il venait souvent nous voir et apportait des bonbons. Il est même venu me voir à Montreuil-sous-Bois. Avec ton frère nous sommes partis à Ecrouves, puis à Drancy où nous avons été séparés. J'ai retrouvé une tante et, comme mon père était prisonnier de guerre, ma tante nous a emmenées, ma sœur Paulette et moi, au bureau central, et nous avons été placées dans une première maison d'enfants. Quelques mois après, nous sommes revenues à Drancy avec les enfants de cette maison et grâce à un papier indiquant notre situation de filles de prisonnier de guerre, nous sommes ressorties de Drancy pour être placées à Montreuil-sous-Bois. Là, Nordon est venu nous voir deux ou trois fois en nous apportant des bonbons. En juillet 1944, nous

avons été de nouveau envoyées à Drancy pour être ensuite déportées à Bergen-Belsen.

Il y avait donc, à Nancy, une femme témoin, connue de la rue des Ponts, connue du Consistoire.

Je continuai mes recherches.

Une lettre datée du 27 octobre 1942 adressée par l'UGIF de Paris à M. Nordon attira mon attention ¹.

1. Archives privées.

**UNION GENERALE DES ISRAELITES
DE FRANCE**
ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME
LOI DU 29 NOVEMBRE 1941
SIEGE EN ZONE OCCUPEE
19, rue de Téhéran - PARIS-8°

19, rue de Téhéran
PARIS-8°
Téléphone : LABorde 79-84
Réf. à rappeler : B JO TS
Service des Internes

29, rue de la Bienfaisance
PARIS-8°
Téléphone : LABorde 79-84
Paris, le 27 octobre 1942
Monsieur NORDON
9, avenue du XX^e-Corps
Nancy

Monsieur,

Nous vous serions très obligés de bien vouloir faire savoir aux enfants Rosengoltz (Jacques et Jeannette) qui se trouvent actuellement à l'hospice de la rue de Villers à Nancy, que leur maman est au camp de Drancy en bonne santé et qu'ils peuvent s'adresser à Mme Hautman, 27, rue Saint-Charles à Saint-Dié pour recevoir des colis alimentaires.

Nous vous en remercions à l'avance et vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

signature illisible

Qu'étaient devenus ces enfants Rosengoltz ? Les recoupements de dates semblent indiquer :

- qu'ils arrivèrent à l'asile avant le 19 octobre 1942 ;

- qu'ils échappèrent au départ pour Ecrouves.

Avant d'aller à Saint-Dié examiner les registres de l'état civil, j'interrogeai des amis de Nancy. Connaissaient-ils des Rosengoltz ? J'attendis quelques jours leur réponse : Jacques, chirurgien-dentiste, habitait à Saint-Dizier et sa sœur Jeannette, à Paris. J'appelais Jacques au téléphone et deux jours après, le rencontrai. Il me raconta son histoire.

« En juillet 1942, à Saint-Dié, des policiers français arrêtèrent mes parents et laissèrent les enfants, ma sœur, 16 ans et moi-même, 14 ans, dans l'appartement. Nos voisins, les Hautman, famille protestante très pratiquante, furent alertés par un soldat allemand, que les SS allaient revenir nous chercher. Mme Hautman nous cacha chez elle. Puis, après quelque temps, apprenant qu'il existait à Nancy une maison pour les enfants séparés de leurs parents, elle nous envoya à Nancy. Nous allâmes rue de Villers. Nous étions là depuis quelques jours, lorsqu'un vieil homme barbu, grand, maigre, vint nous rendre visite : il expliqua aux enfants qu'ils allaient partir rejoindre leurs parents. Les enfants manifestèrent bruyamment leur joie et se dispersèrent. Le vieux monsieur nous fit signe de le suivre. A ma sœur et à moi-même, il dit : « Vous n'êtes pas sur la liste. Partez vite ! » Et il disparut.

« Jeannette me dit : " partons ". Nous ne récupérâmes même pas nos affaires, d'un café voisin nous appelâmes Mme Hautman. Venez vite, nous dit-elle. Nous restâmes chez elle environ deux mois et partîmes pour le sud de la France, à l'aide de passeurs, rejoindre un oncle. »

Un entretien avec Jeannette confirma les souvenirs de Jacques.

Me revinrent alors en mémoire les cartes envoyées par mon frère de Drancy, le 31 octobre 1942, l'une à Mme Larchet et l'autre à moi-même.

Voici ces deux cartes :

Drancy le 31-10-42

Chère madame Larchet,

J'ai l'occasion de vous donner de mes nouvelles. Je suis à Drancy près de Paris et je suis toujours en bonne santé et je pense que Bernard de même.

Si vous pouviez m'envoyer un colis je serai bien content car nous avons juste ici. Ce qu'il me manque le plus, c'est le pain.

Autrement j'aurai assez.

On nous a dit qu'on irait rejoindre nos parents, mais qui sait ? Je crois qu'on n'est pas prêt à quitter Drancy.

Je termine ma lettre en vous remerciant beaucoup et vous présentant mes meilleurs respects.

Maurice

Cher Bernard,

Je suis à Drancy. Je pense que tu es en bonne santé que tu vas toujours à l'école. Ne te fais pas de bile et travaille toujours bien. Moi je ne vais pas à l'école et je m'ennuie beaucoup, j'ai déjà écrit à la tante Rose. Elle est toujours à Paris. Je t'embrasse bien fort.

Maurice

Sur les deux cartes l'avis suivant avait été collé :

*Partant pour une destination inconnue,
n'envoyer ni colis ni correspondance.*

« *On nous a dit qu'on irait rejoindre nos parents, mais qui sait ?* », écrivait Maurice.

Mêmes paroles, mêmes mensonges.

**UNION GENERALE DES ISRAELITES
DE FRANCE**

ETABLISSEMENT PUBLIC AUTONOME

LOI DU 29 NOVEMBRE 1941

SIEGE EN ZONE OCCUPEE

19, rue de Téhéran - PARIS-8°

19, rue de Téhéran

PARIS-8°

Téléphone : LABorde 79-84

84

Référence à rappeler : 2-GB/AM

1942

29, rue de la Bienfaisance

PARIS-8°

Téléphone : LABorde 79-

Paris, le 25 septembre

Monsieur le Grand Rabbin

Paul Haguenuer

16, rue de l'Équitation

Nancy (M.-et-M.)

Monsieur le grand rabbin,

Votre ami du Temple de la rue Notre-Dame de Nazareth m'a téléphoné hier soir pour me donner les nouvelles qu'il avait reçues.

Malheureusement, et à notre grand regret, il ne nous est pas possible d'obtenir aucune indication sur les personnes qui vous intéressent venant d'Ecrouves. Il serait en tout cas indispensable que nous recevions une liste nominative pour nous permettre de vous renseigner.

La situation à Paris n'est pas brillante, et les départs, malheureusement se précipitent : je crains fort que seuls, les époux d'Aryens ou d'Aryennes évitent le grand voyage, malgré ce qui nous avait été dit, de nombreux Français ont suivi le même chemin.

Il est impossible d'envoyer des colis sans être possesseur des étiquettes que doivent faire parvenir les internés. Ceux-ci pourront seulement bénéficier des envois collectifs qu'il nous sera possible de faire accepter.

Je regrette que nous n'ayons pas le plaisir de vous voir à l'occasion de nos réunions. Puis-je espérer que vous reviendrez encore sur votre décision.

Veuillez agréer, Monsieur le grand rabbin, l'expression de mes respectueuses salutations.

*l'administrateur :
Edinger.*

L'UGIF de Paris, par son administrateur Edinger, écrivait le 25 septembre 1942, donc près d'un mois avant le départ des enfants pour Ecrouves : « ... *je crains fort que seuls, les époux d'Aryens ou d'Aryennes évitent le grand voyage...* »¹.

1. Yivo Institute For Yewish Research, N.Y. Record Group 210, Folder 27-1, Folio 67.

Nordon savait lui aussi car, dans sa lettre à Edinger du 19 octobre 1942, il précise dans le post-scriptum : « ...*pour... paraît-il les remettre ensuite à leurs parents !* »

Nous avons donc retrouvé vingt-quatre noms d'enfants ayant séjourné à l'asile du 17 juillet au 19 octobre 1942. Et nous avons recueilli les témoignages de deux femmes qui revinrent de Bergen-Belsen, et d'un homme et de sa soeur qui, prévenus qu'ils ne figuraient pas sur la liste, s'enfuirent de l'asile : tous les enfants d'âge scolaire figurent sur les registres de l'école communale de la rue du Mont-Désert, le plus âgé étant sur le registre de l'Ecole nationale professionnelle de la rue des Jardiniers.

Les lettres échangées entre Nordon et Edinger montrent clairement que Nordon doutait fortement que les enfants rejoindraient leurs parents. De même, cet adulte qui rendait très souvent visite aux enfants et qui a conseillé aux enfants Rosengoltz de s'enfuir.

Ainsi les hommes de l'UGIF mentaient. L'argument du « regroupement des familles » ou plus précisément, en reprenant la formule que Laval utilisa dans sa demande du 4 juillet 1942 au chef de la Gestapo de Paris, « pour préserver l'unité des familles », cet argument fallacieux semblait avoir été conçu pour permettre aux responsables de l'UGIF de le reprendre à leur compte. On sait aujourd'hui, mais les hommes de l'UGIF le savaient eux, à l'époque que, à la suite de la demande de Laval, transmise par Knochen à Eichmann, la réponse de Berlin arriva le 30 juillet 1942, donnant accord pour déporter les enfants de moins de douze ans. Et le 17 août 1942, le premier convoi (n° 20) emmenait pour « le grand voyage » cinq cents enfants de 2 à 12 ans, avec ou sans leurs parents, vers Auschwitz. Ce qui provoqua la protestation du Consistoire central auprès de Pétain, le 25 août 1942 :

« ...Le Consistoire central ne peut avoir aucun doute sur le sort final qui attend les déportés, après qu'ils auront subi un affreux martyre. Le Chancelier du Reich n'a-t-il pas déclaré dans son message du 24 février 1942 : " Ma prophétie, suivant laquelle au cours de cette guerre, ce ne sera pas l'humanité aryenne qui sera anéantie, mais les Juifs qui seront exterminés, s'accomplira... " ».

Ce texte et la lettre d'Edinger à Haguenauer du 25 septembre 1942, cette dernière de près d'un mois antérieure à l'envoi des vingt enfants au camp d'Ecrouves, montrent bien que la destination finale, prophétisée par le Chancelier du Reich, Hitler, était connue des notables de l'UGIF : « Le grand voyage » et « l'Extermination ».

Dans les archives du Yivo Institute For Yewish Research ¹, à New York, se trouve une lettre de l'UGIF-Nancy à l'UGIF-Paris du 14 avril 1944 et la réponse du 17 avril 1944.

1. Record Group 210, Folder 27. 1, Folio 67.

**UNION GENERALE DES
ISRAELITES DE FRANCE (Z.O.)**

Etablissement public autonome

19, rue de Téhéran, Paris (8e)

Loi du 29 Novembre 1941

Téléphone : LABorde 79-84

Référence à rappeler M/P

Monsieur Edinger

Nancy le 14 avril 1944

19, rue de Téhéran
PARIS

Monsieur,

Quelques jours avant l'arrestation de Monsieur Nordon plusieurs israélites avaient réglé leurs cotisations annuelles de 120 francs.

Or, comme nous vous l'avons déjà dit sur des lettres précédentes, tous les livres comptables ont été emmenés lors de la perquisition effectuée par les autorités allemandes dans l'appartement de Monsieur Nordon.

Plusieurs de ces personnes sont venues ces jours-ci demander les timbres correspondants à la somme versée.

De plus à l'asile de vieillards de Nancy, se trouve la famille Pasternack, Monsieur Nordon ne leur faisait pas payer la cotisation soi-disant qu'ils étaient indigents.

Nous vous prions de bien vouloir nous dire ce que nous devons faire, et dans l'attente de vous lire,

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

signature illisible

Réponse de l'UGIF-Paris à M. Courtot ¹ :

1. Nordon fut arrêté le 2 mars 1944. M. Courtot, comptable des Etablissements Nordon, son principal collaborateur, l'assistait aussi à son poste de délégué de l'UGIF. Après l'arrestation de Nordon, Courtot le remplaça dans cette activité. Edinger fut le dernier président de l'UGIF. A la Libération, la résistance juive de Paris l'interna à Drancy. Un procès public devait avoir lieu, mais le président du Conseil représentatif des israélites de France (CRIF) s'y opposa.

I-GE/AM

*Monsieur Courtot
Ets Nordon
9, av. du XX^e-Corps
Nancy (M.-et-M.)*

Monsieur,

Je viens de m'entretenir avec monsieur le receveur des finances, agent comptable de l'UGIF, au sujet de votre mémo du 14 avril 1944.

Vous voudrez bien nous indiquer : les noms, adresses et si possible numéros de cartes des personnes ayant fait leurs versements à M. Nordon et qui, éventuellement,

n'auraient pas été transmis à Paris, pour lesquels vous avez reçu des réclamations, afin que nous puissions établir des duplicatas et les faire parvenir aux titulaires.

En ce qui concerne la famille Pasternack il y a lieu pour elle de se conformer aux instructions données précédemment, c'est-à-dire nous adresser directement d'urgence une demande d'exonération que nous examinerons rapidement avec la plus grande bienveillance.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

P.S. - En ce qui concerne le règlement des Pompes Funèbres de Toul, celles-ci ont été mandatées dès le reçu de leur mémoire. Soyez donc rassuré pour ces règlements.

Pour les nouveaux décès, vous pourrez procéder comme jusqu'à présent ¹.

1. A l'hôpital de Toul, à quelques kilomètres d'Ecrouves, étaient soignés les malades du camp. Il y eu de nombreux décès. L'hôpital de Toul réclamait à l'UGIF de Nancy le remboursement des frais d'hospitalisation et d'obsèques, lesquels étaient réglés par l'UGIF-Paris.

Ces lettres indiquent bien la présence de la famille Pasternack à l'asile. J'avais bien connu cette famille et particulièrement les enfants, Maurice et Hélène. En 1940, Maurice et moi allions à la même école primaire. En 1946, nous nous étions retrouvés à la même colonie de vacances.

Toute la famille quitta Nancy en 1948 et s'installa au Canada. Je leur rendis visite à Toronto en juillet 1987.

1940-1987 : presque un demi-siècle : amis d'enfance et témoins.

Le témoignage de Mme Pasternack

« Nous habitons Metz. Mon mari était ébéniste et travaillait dans une fabrique de meubles. Nous avons trois enfants. En 1940, à la suite de la fermeture de l'usine de meubles, nous décidons d'aller à Nancy. Nous nous installons rue de la Salle. Mon mari ne trouvant pas de travail régulier accomplissait de petites tâches. Un médecin nous fit un certificat médical de complaisance, indiquant que mon mari était gravement malade, atteint d'une tuberculose avancée. Lors de la rafle du 19 juillet 1942, lorsque la police est arrivée, j'ai montré le certificat médical et la police a emmené ma fille aînée. »

Mme Pasternack éclate en sanglots. Ses enfants l'entourent, les larmes aux yeux. Moi-même, je suis envahi par l'émotion. J'ai un peu honte de remuer tout ce passé, mais il le faut.

« Nous sommes restés rue de la Salle. Mi-novembre 1942 ¹, nous avons eu une visite. Un homme de soixante ans environ, habillé d'un manteau de fourrure, est venu en voiture, avec un chauffeur. Il venait de la part de la Gestapo nous transmettre l'ordre de nous rendre à l'asile de la rue de Villers. Je refusai violemment. L'homme insista, expliquant tous les avantages de l'asile. Puis il se nomma : Gustave Nordon. Il me dit qu'il était juif, que je pouvais lui faire confiance, qu'il nous protégerait. J'acceptai et Gustave Nordon nous envoya une charrette à cheval pour le déménagement. »

1. Le 6 novembre 1942, le convoi n° 42 comprenant les 20 enfants de l'asile quittait Drancy pour le « grand voyage ».

J'interrompis là Mme Pasternack :

« Nordon vous a transmis un ordre de la Gestapo ?

- Oui, peut-être, mais Nordon était comme un ange du ciel venu pour nous sauver. Nous n'avions pratiquement plus d'argent pour payer le loyer et nous nourrir. Il régla nos affaires administratives et nous reçûmes les allocations familiales, nous ne payâmes plus de loyer et la nourriture était gratuite. En contrepartie, mon mari faisait les travaux d'entretien de l'asile. Le 2 mars 1944, les cars de la Gestapo s'arrêtent devant l'asile. La directrice de l'asile, Mme Israël, fait le tour des chambres et demande aux pensionnaires de descendre dans la cour avec leurs bagages. Je lui montre le certificat médical, mais elle me dit : " Vous n'êtes pas malade, allez, descendez. " Comme je refuse, elle crie : " Alors, vous croyez que nous les Français allons partir et que vous les Polonais allez rester ! Allez vite. M. Nordon et le grand rabbin sont là dans les cars, ils vous attendent. " Et Mme Israël s'en va. Mon mari se couche. Les enfants sont derrière la porte et j'attends. La Gestapo arrive. Je crie en allemand : « N'entrez pas, nous avons la tuberculose, c'est très contagieux, tenez voilà le certificat médical. » La Gestapo s'arrête sur le pas de la porte. Les hommes hésitent, puis déclarent : « On laisse le tuberculeux, mais vous et les enfants, descendez ! » Ils partent. Nous ne bougeons pas. Les cars démarrent, puis le silence s'installe. Dans la maison, il reste M. Hanon, Jacob l'aveugle et nous.

« Le 19 mai 1944, à nouveau la Gestapo arrive et nous embarque de force dans un car qui nous dépose à Ecrouves, mon mari Maurice et moi-même. Hélène séjourne depuis le 8 mai avec sa classe et son institutrice de l'école de la rue du Mont-Désert, à la campagne. Nous ne serons pas déportés car il n'y a plus de train disponible.

Ecrouves sera libéré par les troupes américaines le 31 août 1944, mais la guerre continuait. Fin septembre 1944, nous quittons Ecrouves et retrouvons Hélène, qui avait été recueillie par son institutrice. »

Ce témoignage est très important. Il montre que l'asile, après avoir hébergé des enfants, allait très vite devenir un centre de regroupement aux ordres de la Gestapo,

dont Nordon avait la responsabilité. Cette lettre ¹ du 17 décembre 1942, de Nordon à l'UGIF de Paris, confirme le témoignage de Mme Pasternack.

1. Archives privées.

2 GE/AM

Nancy, 17 décembre 1942
UGIF Paris

Messieurs,

Suite à votre lettre du 15, je désire qu'on rétablisse le 70-13 comme numéro de téléphone.

Je fais le nécessaire pour le contrat Amiaux.

Je suis allé hier à Longlaville, près de Longwy, pour chercher les dames Jacob que la Sicherheitspolizei nous ordonne de mettre à l'asile ; malheureusement, j'ai trouvé une malade intransportable par le train. J'y retourne donc mardi en voiture ; cela fait de grands frais mais on ne peut s'y soustraire. Il s'agit de braves gens dont quatre membres de la famille ont été internés.

La population les estime beaucoup.

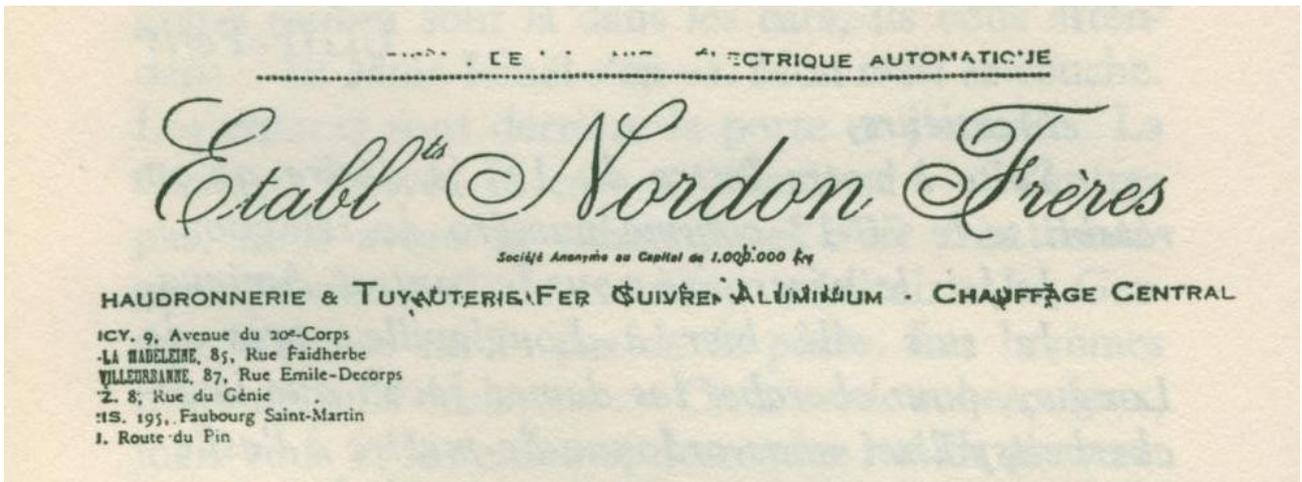
Veillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

Les trois femmes en question, Régine, 58 ans, Georgette 20 ans et Carmen Jacob 18 ans, après un court séjour à l'asile, puis à Ecouves, puis à Drancy, furent déportées à Auschwitz, le 13 février 1943, convoi n° 48.

Ainsi, la *Sicherheitspolizei*, police secrète de la Gestapo, donnait-elle des ordres à Nordon qui obéissait ? Il était régulièrement convoqué au siège de la Gestapo, boulevard Albert-1^{er}.

Cette lettre ¹ de M. et Mme Nordon, du 3 janvier 1944, adressée à leurs enfants, en témoigne.

1. Archives privées.



Demain matin, nous allons en course papa et moi, toujours au même endroit, bd Albert-1^{er}. Comme délégué, papa a souvent à faire là et je suis l'interprète, on fait tous les métiers (...).

« (...) Et ceci m'amène à parler de la science des médecins. Nous en avons un à Ecrouves qui n'a pas tardé à se faire porter malade et fut quelques mois à Toul où les occupants l'ont repris et je l'ai retrouvé la semaine dernière de nouveau à l'hôpital de Toul et m'en étonnais un peu (...) »

Un médecin interné, cherchant refuge à l'hôpital étonne !

Gustave Nordon est né à Malzeville, dans la proche banlieue de Nancy en 1877. Ses parents y tenaient une boutique de tissus. Créateur, inventeur, il fondera les établissements Nordon Frères ¹ dont le siège social restera à Nancy, au rez-de-chaussée de l'hôtel particulier des Nordon. Spécialisée en chaudronnerie et tuyauterie, l'entreprise étendra son activité dans les secteurs du chauffage central, des chaudières à vapeur, puis dans la fabrication des appareils frigorifiques. Elle deviendra une importante entreprise dans la région et Gustave Nordon sera très connu, jouira d'une très grande notoriété. Il n'aura aucune responsabilité dans le Consistoire, mais participera à divers comités d'oeuvres.

1. En application des ordonnances allemandes des 18 octobre 1940, 26 avril et 28 mai 1941, relatives à l'organisation des entreprises juives, le préfet de Nancy nomma un administrateur, M. Pagel, un petit imprimeur de Nancy. Il devint l'ami de Nordon qui continua à diriger ses affaires par Pagel interposé.

Son épouse, Berthe, née Lévy, native d'Alsace, lui donnera dix enfants dont huit seront vivants à la veille de la guerre.

Lors de la rafle du 19 juillet 1942, seule la dernière fille Nordon, Marguerite, vit, avec son petit enfant, chez ses parents. Son mari est prisonnier de guerre en Allemagne. Les autres enfants ont tous quitté Nancy et se trouvent à Marseille, Toulouse, Clermont-Ferrand ou Lyon.

Au lendemain de la rafle, Nordon fera partir Marguerite et son enfant en zone libre, à Tarbes.

Dès la création de l'UGIF, le 29 novembre 1941, par le gouvernement de Vichy, le vice-président André Baur entre en correspondance avec le grand rabbin Haguenauer qui est chargé de diffuser le bulletin de l'UGIF à Nancy.

La lettre qui suit est symptomatique de l'attitude qu'adopte alors un haut dignitaire nancéien distinguant entre bons juifs (les Français) et mauvais juifs (les émigrés).

*Le grand rabbin Paul Haguenauer à Baur ¹
Nancy, le 4 février 1942*

Monsieur André Baur,

J'ai reçu le bulletin de l'Union et j'ai distribué les exemplaires parmi nos coreligionnaires. Puisque vous sollicitez mes suggestions, je vous dirai que la feuille judéo-allemande ² ci-jointe nous déplaît souverainement. A moi plus encore qu'à mes fidèles. Je ne puis m'empêcher de penser que toutes nos misères viennent des livres, journaux et revues dans ce jargon que nos coreligionnaires étrangers ont introduit depuis l'armistice en France. C'est une grave erreur qu'il ne faut pas perpétuer. J'essayerai de vous faire quelques abonnés et je vous écrirai prochainement plus longuement.

Vous savez sans doute qu'ici nous n'avons pas souffert plus particulièrement. Nous n'avons pas d'histoire à ce jour.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mon entier dévouement.

P. Haguenauer

1. Yivo Institute for Jewish Research.

2. Il s'agit du yiddish ! (N.D.A.).

Réponse de Baur, le 26 juin 1942, à Haguenauer ¹.

1. Yivo Instituts.

(...) je profite de cette occasion pour vous demander s'il ne vous serait pas possible de nous mettre en relation avec une personnalité juive de Nancy, qui correspondrait avec nous pour tout ce qui concerne l'assistance et l'aide que nous pourrions apporter aux oeuvres existantes.

Si vous vouliez vous-même vous en charger, nous en serions très heureux, mais nous pensons que ce n'est peut-être pas le rôle du grand rabbin de s'occuper de l'assistance matérielle de nos coreligionnaires (...)

Le 28 juin 1942, Haguenauer répond à Baur ¹.

1. Yivo Institute.

(...) En ce qui concerne votre deuxième question (correspondance avec l'UGIF), j'ai transmis votre lettre aux trois membres de l'Administration de la cultuelle qui se trouvent à Nancy. Je vous ferai connaître dans peu leur décision (...)

Le 30 juin 1942, Haguenauer à Baur ².

2. Yivo Institute.

Je viens vous dire aujourd'hui qu'on a décidé de vous donner comme correspondant Monsieur Gustave Nordon, un de nos membres présents de la cultuelle, des plus dévoués aux bonnes oeuvres. M. Nordon est un industriel. Voici son adresse :

Monsieur Gustave Nordon, 9, rue du XX^e-Corps.

Dès les premiers jours de juillet 1942, Nordon prend ses fonctions officielles de délégué de l'UGIF-Nancy. A la demande de l'UGIF-Paris il va effectuer l'inventaire et l'estimation des biens dévolus à l'UGIF. Dans ces biens figure l'asile de vieillards, du 31, rue de Villers. Dès le 19 juillet 1942, l'histoire s'accélère. La Gestapo confie à Nordon la garde des quinze premiers enfants. Il les installe à l'asile. Parmi eux, les trois enfants Kotlina, Esther 11 ans, Henri 8 ans et Rachel 7 ans. Ces trois enfants, avec les dix-neuf autres quittent l'asile pour Ecouves le 19 octobre 1942.

Nordon écrit au père des enfants le 5 novembre 1942 ¹.

1. Archives privées.

G. Nordon
Guille
9, avenue XX^e-Corps
Nancy

Kotlina chez M.
233, avenue Lacassagne
Lyon 3^e

Nancy, 5 novembre 1942

Monsieur,

Je connais parfaitement vos trois enfants, dont je m'occupais, lesquels sont d'ailleurs venus déjeuner plusieurs fois chez moi.

Ils étaient fort heureux à l'asile, et grâce à l'insouciance de leur âge, ils m'ont quitté sans émoi.

Je les ai retrouvés à Ecrouves où Madame Kohlender, internée également, s'est faite leur maman provisoire ; ils sont maintenant à Drancy.

Nous pensons que les démarches que nous avons faites aboutiront à laisser ici les Français, mais ce n'est pas encore certain. Je signale leur cas à l'UGIF à Paris.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Les enfants quittent Ecrouves le 23 octobre 1942 pour Drancy, puis partent pour le « grand voyage » le 6 novembre 1942. Et le 24 novembre 1942, Nordon envoie cette lettre à M. Kotlina ¹.

1. Archives privées.

Nordon Gustave
Kotlina
9, avenue XX^e-Corps
Nancy
3^e

chez M. Guille
231, avenue Lacassagne
Lyon

Nancy, le 24 novembre 1942

Monsieur,

Je viens d'être avisé que les enfants Kotlina ont été envoyés de Drancy vers une destination inconnue.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Soulignons que Nordon garde, dans ses archives, les doubles des lettres envoyées à M. Kotlina, qui comportent l'adresse où il se cache, ce qu'aucun ordre ne lui imposait. Mais Nordon n'obéit pas à un ordre, il respecte l'Ordre.

Quelques enfants échappent à la rafle du 19 juillet 1942, et, dans les mois qui suivirent, à l'arrestation. Tel est le cas d'Albert Kœnigsberg, interne à l'Ecole professionnelle de Nancy. M. Waroquaux, le directeur de cette école, le cacha chez lui les fins de semaines et durant les congés. Il lui remit les clés de son domicile, lui indiqua une porte dérobée pour sortir de l'école, au cas où la Gestapo viendrait le chercher.

Quelques semaines avant la Libération, M. Waroquaux, craignant une perquisition dans l'école, remit de l'argent à Albert, lui organisa une filière et l'enfant quitta Nancy pour le sud de la France. Après de nombreuses pérégrinations, il arriva le jour même de la fin de la guerre à Moissac, qui fut durant la guerre, le centre de sauvetage d'enfants des éclaireurs israélites de France, créé par Robert et Denise Gamzon et dirigé par Edouard et Shatta Simon. En revanche, sa soeur Rosa, 12 ans, et son frère Maurice Kœnigsberg 10 ans, séjournèrent à l'asile et furent déportés.

Charlotte Goldberg, 5 ans, fut cachée dans un premier temps rue Clodion par une voisine de palier, Mme Léger, qui par la suite la plaça dans une institution catholique de la région. Son frère Isidore, 7 ans, se retrouva à l'hospice Rothschild de Paris et réussit à se cacher. Ses parents et ses deux soeurs aînées, Marguerite et Sarah furent arrêtés à Chalon-sur-Saône le 20 octobre 1942, et déportés à Auschwitz le 13 février 1943 par le convoi n° 48, après avoir séjourné à Drancy, escalier 10, 4^e n° 30855.

Signalons aussi les quatre filles Lustig : Monique, 3 ans, Ginette, 12 ans, Liliane, 16 ans, et Renée 19 ans, de Pont-à-Mousson, dont les parents furent déportés, qui eurent des relations suivies avec Nordon, lequel les visita à plusieurs reprises. Renée venue à Nancy passer son baccalauréat, résida chez les Nordon.

L'adresse des filles Lustig a aussi été conservée dans les archives de Nordon. Cela ne doit pas étonner. Lorsqu'il était en possession des adresses des enfants cachés, Nordon versait aux familles d'accueil une pension qu'il inscrivait dans les livres comptables de l'UGIF. Et il tentait ensuite d'amener les enfants à l'asile.

Plus encore, il frôla la dénonciation. En témoigne cette lettre du 9 novembre 1942 adressée par Nordon à l'UGIF-Paris ¹.

1. Archives privées.

Nancy, 9 novembre 1942
UGIF à Paris

Service 1

Messieurs,

Par une lettre précédente, je donnais les noms des personnes qui ont recueilli des enfants de déportés internés ou disparus.

Notre position est normale, nous nous occupons d'enfants abandonnés, on ne peut guère nous en faire grief, mais quelle pourrait être l'attitude des autorités occupantes à l'égard des aryens dévoués qui en ont pris la charge ?

N'avons-nous pas une lourde, bien que purement morale, responsabilité à leur égard ?

Que faudrait-il leur conseiller ?

Qu'avez-vous fait à Paris ?

Votre réponse intéressera certainement d'autres délégués.

Recevez, Messieurs, mes salutations distinguées.

Nous n'avons pas retrouvé la lettre précédente donnant la liste des familles cachant les enfants. De même, nous ne connaissons pas la réponse faite par l'UGIF-Paris. Toutefois, dans la revue du Centre de documentation juive contemporaine, *Le Monde juif* d'octobre-décembre 1984, n° 116, nouvelle série, l'article de Jean Laloum « l'UGIF et ses maisons d'enfants : le centre de Montreuil-sous-Bois », précise que dès le début du second semestre 1942, l'UGIF constituait un fichier de tous les enfants juifs isolés.

Le 24 juillet, le *Bulletin de l'Union générale des israélites de France-zone occupée* faisait paraître le communiqué suivant :

« Nous constituons à l'Union générale des israélites de France un fichier central de tous les enfants juifs dont les parents ont été arrêtés ces jours-ci.

Si ces enfants ont été recueillis par un organisme privé ou par des familles particulières et que vous en ayez connaissance, nous vous prions de bien vouloir les signaler immédiatement, car il est déjà porté à notre connaissance que quelques enfants se sont trouvés égarés.

Tout le service social fonctionne en permanence continue et, à cet effet, nous vous prions de bien vouloir établir, avec nos services, une liaison régulière. »

Nordon a-t-il eu connaissance de ce communiqué ? Si oui, pourquoi pose-t-il ces questions ? Sinon, ce qui semble probable, pourquoi ces lettres furent-elles écrites ?

Quelles que soient les justifications avancées par l'UGIF, Jean Laloum insiste sur le fait que, depuis sa création, le fichier était suivi par la Gestapo. Ce fut le Service 14 de l'UGIF, service de liaison avec les autorités occupantes qui fut chargé de fournir ces listes.

La lettre de Nordon du 9 novembre 1942 reproduite plus haut est très ambiguë.

« ...Nous nous occupons d'enfants abandonnés, on ne peut guère nous en faire grief... » Il ne s'agit pas des enfants qui se trouvent à l'asile, puisqu'il a été chargé par la Gestapo de s'en occuper. Ce sont donc des enfants cachés chez les Aryens dont il entretient l'UGIF-Paris. Les autorités occupantes ne peuvent lui en faire grief. De quoi ? De verser une pension à ces familles dévouées !

L'attitude des autorités occupantes à l'égard de ces Aryens, connus par elles, puisque Nordon leur verse une pension, engage sa responsabilité. La conclusion est simple : « Que faudrait-il leur conseiller ? » Réponse évidente : nous confier les enfants.

Le 2 mars 1944 eut lieu l'avant-dernière grande rafle à Nancy. Gustave Nordon et son épouse Berthe, Haguenaer et sa femme, furent arrêtés par la Gestapo et conduits à la prison Charles-III. Là, ils furent embarqués dans les cars, avec les autres Juifs arrêtés et conduits à l'asile de vieillards de la rue de Villers, afin de ramasser les Juifs y séjournant. Le soir même, tous arrivèrent à Ecouves.

Nordon, chaque semaine, écrivait une lettre « collective » à ses enfants. La détention ne changea pas ses habitudes et nous avons retrouvé les quatre dernières lettres écrites d'Ecouves ¹ dont nous extrayons les passages significatifs.

1. Archives privées.

Ecouves, 5 mars 1944

Mes Chers Enfants,

Je ne veux pas interrompre le fil de ma chronique hebdomadaire car, contrairement à ce que vous supposez, les nouvelles que j'ai à vous donner, pour autant qu'elles ne soient sensationnelles, ne sont pas véritablement désagréables.

Mardi dernier, nous avions à déjeuner Raymonde et Colette Picart, de Malleloy, et l'après-midi elles vinrent nous annoncer que, tandis que l'on mangeait tranquillement, on arrêtait leur famille. Elles convinrent qu'il était préférable de la rejoindre plutôt que partir à l'aventure, et c'est ainsi que votre mère et moi nous fûmes, le lendemain sans gloire, pourvoyeurs des geôles allemandes en allant les livrer à la Gestapo où l'on me dit : « Venez vendredi pour les affaires en cours », sachant déjà ce qu'il en serait ¹.

Le lendemain à 6 heures, réveil brutal. Une demi-heure de grâce, enlèvement en limousine pour nous déposer à Charles-III où nous avons trouvé les époux Haguenauer.

*J'ai fait face à ce coup avec ma gaieté naturelle et ai remonté le moral à tous ceux qui se laissaient aller ; votre mère, de son côté, est demeurée aussi courageuse qu'à l'ordinaire, et le soir, arrivés à Ecouves, nous avons eu l'immense satisfaction d'apprendre que la préfecture avait déjà donné des instructions en notre faveur.
(...)*

A l'heure actuelle, toute la Meurthe-et-Moselle, et la Meuse sont là, environ 500, on en aura autant des Vosges ; il ne reste que quelques oubliés et des intransportables.

Notre inquiétude provient seulement de ce qui peut vous arriver, et souhaitons que si le malheur vous atteint, vous soyez aussi favorisés que nous (...)

*Une devise pour finir : Faut pas s'en faire
C'est ma manière.*

G. Nordon

1. Colette et Raymonde Picart retrouveront leur famille et les Nordon à Ecouves. Tous partiront à Auschwitz par le même convoi n° 71 du 13 avril 1944 (N.D.A.).

Ecouves, 12 mars 1944

Mes Chers Enfants,

Je n'en suis pas encore au point de lassitude, mais déjà quand même à mon onzième jour de captivité, et malgré tout le désir que je puis avoir de sacrifices, à la vérité il m'est impossible de vous parler de mes peines (...)

Le directeur de la Police est, à son tour, venu nous voir, ainsi que le père Brandicourt, aumônier de Charles-III, qui a fait le voyage exprès pour nous.

Nous nous voyons, votre mère et moi, plusieurs fois par jour ; nous ne manquons de rien et, je le dis en pesant la valeur des mots, ne redouterions rien si ce n'était de vous voir privés de votre liberté.

Nous, cela va. On a besoin de nous ici. Que notre arrestation vous donne la force voulue pour vous dissimuler (...)

Je vous embrasse tous

G. Nordon

Le 20 mars 1944

Mes Chers Enfants,

Je suis peiné à la lecture de vos lettres, il est vrai que si vous ne manifestiez pas de douleur, nous aurions bien plus lieu de ne pas être satisfaits (...)

J'ai proposé à votre mère d'aller à l'hôpital de Toul, elle ne veut rien savoir (...)

J'ai la conviction, tant les choses s'arrangent bien pour nous, que, en cas de déportation, il en résulterait encore quelques petits privilèges, encore faut-il penser, comme nous le disons souvent avec votre mère, grâce à vous tous et à la protection qui s'est manifestée en notre faveur, nous avons eu du bonheur pour plusieurs existences.

Honte soit maintenant sur moi qui doit avouer n'avoir guère pensé à vos petits. J'en ai 153 ici.

Toujours affectueusement

G. Nordon

24 mars 1944

Mes Chers Enfants,

Si cette lettre vous arrive, c'est que nous aurons quitté Ecrouves. Il y avait déjà eu alerte mardi dernier 22 ; puis est arrivé dans la soirée un contrordre qui nous a valu

un léger répit fort appréciable, car nous aurons ainsi eu le temps de nous organiser tranquillement pour le départ.

A dire vrai, l'annonce qu'on s'en va fiche un coup de massue et je n'en ai pas été exempt, mais dans la soirée votre mère avait repris son assiette (...)

Et c'est la guerre. Des hommes tombent par centaines de mille après avoir enduré mille souffrances ; des villes entières ne sont plus que ruines ; les familles des favorisés du moment sont, elles aussi, atteintes de toutes manières. Comment aurions-nous pu traverser ce cataclysme sans en être touché.

Jusqu'à présent, cela ne va pas mal, mais il est probable que nous allons commencer à connaître le mauvais sort ; s'il ne faut que du courage et de l'endurance pour le supporter, nous nous en tirerions ; d'ailleurs, un sentiment de curiosité m'anime ; il me plaît de voir ce que sont réellement ces camps.

Je pense que j'en rapporterai quelques chansons (...).

Je continue à jouer le rôle que j'ai appris depuis la catastrophe. J'espère encore que vous échapperez au sort qui nous est échu, craignant que cela ne vous réussisse aussi bien qu'à nous ; c'est notre seule inquiétude. Ne vous en faites pas pour les privilégiés que nous sommes.

Je vous embrasse tous

G. Nordon

Ces lettres sont fondamentales. Celle du 5 mars relate un fait survenu avant son arrestation. Raymonde et Colette Picart, rentrant chez elles, apprennent que leur famille venait d'être arrêtée. Désseparées, elles reviennent chez Nordon. Après discussion : « *Elles convinrent qu'il était préférable de les rejoindre plutôt que partir à l'aventure...* » Elles sont convenues que cela était approprié à la situation, conforme à l'usage de ce temps. Elles ont reconnu que..., elles ont admis que, Nordon et elles se sont accordés sur... Nordon a conseillé, Nordon a accompagné, Nordon a livré.

Pourquoi ne leur a-t-il pas dit : « *Dissimulez-vous* », conseil qu'il allait donner à ses enfants dans la lettre suivante du 12 mars : « *Que notre arrestation vous donne la force voulue pour vous dissimuler* »... Voilà bien la rupture, le tranchant ; avant il était libre, après il est arrêté.

De même, dans sa lettre du 19 mars, indique-t-il : « *J'ai proposé à votre mère d'aller à l'hôpital de Toul...* » Rappelons que dans la lettre à ses enfants du 3 janvier 1944,

soit trois mois auparavant, il ironisait sur un médecin cherchant refuge à ce même hôpital.

Et dans celle du 24 mars, il prend enfin conscience. « *Il est probable que nous allons commencer à connaître le mauvais sort...* »

Bien que la « *préfecture ait déjà donné des instructions en notre faveur* ». Nordon sait à présent qu'il va partager le sort des autres Juifs.

La préfecture ne peut rien faire de plus. Il est un Juif comme les autres. Ses titres, ses amitiés, ses relations ne sont d'aucune utilité. Même « *les familles des favorisés du moment sont, elles aussi, atteintes de toutes manières...* »

Longtemps, il a rêvé... ! Insensé... « *Comment aurions-nous pu traverser ce cataclysme sans en être touchés ?...* »

Ainsi que je l'ai déjà indiqué, le 24 mars 1944, les Juifs d'Ecrouves partent pour Drancy, qu'ils quitteront le 13 avril 1944 à destination d'Auschwitz.

Nordon a eu le plaisir « *de voir ce que sont réellement ces camps* », mais n'a pu « *en rapporter quelques chansons* ».

Nordon ne manquait ni de lucidité ni de courage, mais en restant toujours dans le cadre de la légalité du moment. Depuis juillet 1942, il était le « chef » des Juifs de Nancy, investi dans cette fonction par le « chef » des Juifs de France, lui-même investi par Vichy avec l'approbation de la Gestapo.

Dans un texte daté de fin septembre 1942, il dit : « *C'est en connaissance du risque que j'encours que j'ai résolu de rester ici au poste qui m'est dévolu.* »

A-t-il conscience du risque ? Nous ne le pensons pas. Sa réussite familiale et professionnelle est totale. Il a traversé tous les orages, alors pourquoi pas celui-ci ? Malgré tout, il prend des précautions.

Tous ses enfants sont dissimulés. Il a même voulu que sa femme parte « *mais son attachement ne lui permettait pas de se séparer de moi* », précise-t-il dans ce même texte. Il sait aussi que les Juifs français sont moins menacés. Dans la lettre ¹ d'Edinger, administrateur de l'UGIF-Paris, à Haguenauer du 25 septembre 1942, on lit « *...malgré ce qui nous avait été dit, de nombreux Français ont suivi le même chemin...* »

1. Archives privées, voir p. 114-115.

« *L'internement, la prison et la mort même ne m'effraient d'aucune manière* », écrit-il. Mais à cette date, la question se posait-elle ?

Voici le texte qu'il laisse à M. Courtot, son comptable, texte qui était accompagné de recommandations que nous n'avons pas retrouvées.

Je crois que la guerre se terminera l'année prochaine, mais d'ici là nous aurons à subir des brimades, car on se paiera sur nous des échecs que l'on eut.

C'est donc en connaissance du risque que j'encours que j'ai résolu de rester ici, au poste qui m'est dévolu.

La chance que nous avons eue, ma femme et moi, jusqu'ici, est telle que nous avons gagné en satisfactions matérielles et surtout en contentement moral, grâce à tous nos collaborateurs et à nos amis, tout ce que l'on peut espérer.

L'internement, la prison et la mort même ne m'effraient d'aucune manière pour moi ; je ne les redoute qu'à cause de la peine que cela causerait à ma famille, et à tous ceux qui m'ont témoigné leur déférente affection.

Je sais qu'après mon départ Monsieur Courtot continuera à agir comme il l'a fait beaucoup mieux que moi-même, et les quelques recommandations qui suivent ne sont que les détails nécessaires pour faciliter les petites opérations de sauvetage que commanderont les circonstances.

Dites bien aux enfants que rien ne peut me rendre malheureux d'autre que l'idée que par ma volonté, leur mère peut subir un sort pénible, mais son attachement ne lui permettait pas de se séparer de moi. Nous avons, grâce à toutes nos chances et à notre bel accord, eu du bonheur pour plusieurs existences ; nos enfants ont, eux aussi, contribué à ce bonheur. C'est donc, quoi qu'il arrive, un grand favorisé qui vous remet quelques mesquines recommandations.

Fin septembre 1942

Tout chef se doit d'être courageux. Nous avons la preuve qu'il le fut dans la manière dont il se comporta face à un événement qui survint en 1943. Il semble qu'à la suite de l'évasion d'un Juif, la Gestapo dressa une liste de trente otages qui devaient être fusillés. Nordon demanda à la Gestapo, boulevard Albert-1^{er}, d'être placé en tête de liste. Il rédigea un texte pour ses enfants qu'il remit à M. Courtot ¹ (texte d'octobre 1943). Le voici :

1. Archives privées.

Dans la ville où est célèbre le « Maure qui trompe », il est bien permis de faire une facile et grossière astuce, ne serait-ce que pour témoigner de l'état d'esprit du moment.

En vérité, on a bien souvent fait parler le mort, et les partisans les plus opposés arrivent à s'assurer de lui un témoignage qu'il ne peut, et pour cause, contester.

Ici, pas de doute. C'est bien la pensée du macchabée que vous allez connaître.

D'abord, je vous dirai que ce n'est pas effrayant du tout, à mon âge, quand on a conscience d'avoir accompli sa mission, de se sentir condamné à mourir prochainement, et je me souviens par contre de l'horreur que je ressentais, en ma jeunesse, à l'idée de ma disparition, et je n'arrivais pas à comprendre que ma mère, sexagénaire, l'admettait avec la plus grande sérénité.

J'ai considéré que je devais être placé en tête de la liste des otages puisque j'étais, par tant de défaillances, devenu le principal personnage de la communauté ; ceci entraîne cela, et c'est tout simplement logique.

D'abord il me plaît de vous dire, mes enfants, et ceci compte pour une équipe assez importante, que vous m'avez comblé de tant de fierté et de satisfactions, que vous vous êtes acquittés de ce que vous pourriez penser me devoir.

Aucun d'entre vous, et je le dis en pensant aux deux exceptions auxquelles on pourrait songer, aucun ne peut se reprocher de m'avoir causé de peine, et c'est en toute sérénité, mes enfants, que vous pourrez, sans tristesse (et cela j'y tiens), commémorer mon souvenir tant que cela vous conviendra.

Nous n'avons, de mon vivant, rien fait d'autre que de nous rendre la vie la plus agréable, et il suffira que vous agissiez de même entre vous pour obéir à la conduite que je désire.

Votre mère saura, j'en suis persuadé, faire courageusement face à l'adversité. Elle sait que la meilleure manière d'honorer ma mémoire est de se montrer vaillante et la peine même que j'ai à l'idée de l'abandonner trouve son atténuation en la pensée qu'elle saura être digne de son glorieux passé.

Elle saura maintenir l'esprit qui fut celui de notre longue collaboration. Je lui ai donné une immense preuve d'amour en la suivant sur un chemin que je ne pensais pas emprunter ; j'ai fait un effort persévérant pour trouver le but qu'elle avait facilement atteint et je n'y suis pas arrivé. Que ceux d'entre vous qui ont eu la chance de trouver Dieu persévèrent car c'est l'espoir et la consolation.

Elle m'a donné aussi la plus grande marque d'amour en s'intéressant, sans effort, tout naturellement, à ceux envers qui j'avais des devoirs, et ne lui était rien.

Que dire pour symboliser notre vie commune ? Nous avons parcouru la même route en la balayant l'un pour l'autre.

Vous seriez surpris, mes chers enfants, si notre fille supplémentaire, la Grande Margot, n'était citée ici.

J'arrive maintenant à toute la communauté interfamiliale qui fit tant pour nous être agréable, et à ceux que j'ai qualifiés de « collaboramis », en tête desquels il m'est agréable de citer mes deux fils spirituels : Pierre et Courtot.

Qu'il soit bien dit que tous m'ont comblé de satisfaction. Je ne suis pas verbalement démonstratif, mais ils doivent trouver ici la certitude que j'ai apprécié leur affectueux et désintéressé dévouement, et je sais que ceux que je ne cite pas individuellement auraient, eux aussi, tout fait s'ils avaient été à leur place.

Je pense en ce moment à l'incomparable preuve de déférente affection et de confiance qui me fut donnée à un moment tragique par l'ensemble du personnel travaillant un mois sans se faire payer parce qu'on ne le pouvait pas, et d'autres m'amenant par surcroît leurs économies.

Je m'étais promis de lutter encore après l'orage, de lutter pour la réconciliation nationale, barrer la route à ceux qui ne pensent qu'à la vengeance. Ce qu'ils ont pu m'horripiler, ceux qui se déclaraient prêts à assouvir leur haine sur un boche désarmé et bien ficelé, et les autres qui ne pensent qu'à exécuter ceux qui sont fatalement des collaborateurs puisqu'ils ne sont pas leurs amis !

La raison prendra-t-elle la place de la haine ? Je l'espère, car la guerre est le moment de la cruauté.

Alors, l'éponge, questionnerez-vous ? Non ! Ceux qui se sont compromis auront une fin de vie assez lamentable pour constituer la plus grande punition. Peut-être faudrait-il les condamner pour un temps limité, de un à dix ans selon l'importance de la faute, à porter la croix gammée dans le dos et à subir les lois restrictives contre les Juifs qu'ils ont acceptées, approuvées ou provoquées, et que les attentats contre leur personne soient sévèrement condamnés.

Et à l'égard des Allemands ?

Je ne puis me défendre, sous l'uniforme, de voir l'homme ; je ne peux oublier que tous ces soldats que nous avons croisés, coudoyés dans les rues par dizaines de mille, savaient tous qu'on ne leur ferait aucun reproche s'ils nous molestaient, au contraire, et il ne nous est rien arrivé. L'Allemand n'est donc pas foncièrement méchant ; il s'est soumis à une pernicieuse directive, et voilà sa responsabilité ; mesurons donc le châtiment au crime.

Et vous poserez à nouveau la question l'éponge ?

Je réponds : les solutions dictées par la haine ne peuvent être bonnes ; que des précautions soient prises pour n'avoir plus à redouter les massacres ; j'en voyais une avant l'affirmation de la puissance inouïe de la Russie.

Anéantissement de toute l'industrie métallurgique et chimique de l'Allemagne obligeant Michel à redevenir le brave type qu'il fut.

Voilà ce que j'aurais demandé si j'avais vécu.

Si vous lisez cela, c'est que la fatalité se sera accomplie dans les meilleures conditions possibles, puisque c'est moi qui aurai succombé et aucun de mes enfants.

N'est-ce pas une chance inouïe ?

N'est-ce pas une fin enviable que partir au moment où l'on a encore la figure d'un lutteur dont l'effort s'est exercé pour, et jamais contre les Hommes ?

Nancy, octobre 1943

Les otages ne furent pas fusillés.

Ce texte comporte des données significatives :

- C'est parce que les autres responsables sont défaillants que Nordon considère qu'il doit être placé à la tête de la communauté.

C'est une critique directe contre les responsables du Consistoire qui se cachent. Il ne comprend pas que l'existence même de l'UGIF qui s'est « substituée » au Consistoire, en tant qu'organisme contrôlé par la Gestapo, est un danger, puisque beaucoup de Juifs désorientés s'adressent à l'UGIF pour obtenir de l'aide. L'UGIF est un piège.

- Nordon relate un moment tragique de la vie de son entreprise, lorsqu'il ne put payer le personnel. C'est par son charisme, par la « confiance » et « la déférente affection » de l'ensemble du personnel, à son égard, que la société fut sauvée, les ouvriers travaillant un mois sans être payés et « d'autres m'amenant par surcroît leurs économies ».

Nordon peut être fier. Les moments tragiques, il connaît.

- Nordon pense qu'il va être exécuté. Peut-être incitera-t-il à résister contre l'occupant, à aider les juifs à se cacher ? Non, rien de tout cela ! Mais, il faudra « *après l'orage, lutter pour la réconciliation nationale, barrer la route à ceux qui ne pensent qu'à la vengeance* ». Pour le présent, pas d'attentats.

- Et après l'orage et la défaite allemande, que faire « *à l'égard des Allemands ?* », « *que des précautions soient prises* », « *j'en voyais une avant l'affirmation de la puissance inouïe de la Russie. Anéantissement de toute l'industrie métallurgique et chimique de l'Allemagne...* »

Est-ce à dire que cette précaution ne doit plus être prise ? Le chef de l'Entraide et de la Solidarité se situe à présent sur le terrain politique.

A la Libération, le nouveau préfet Blache, en accord avec le Comité de libération de Nancy, désignait provisoirement les membres du conseil municipal de Nancy, par un arrêté en date du 15 septembre 1944. Dans une liste ¹ figurent 27 noms, dont 5 internés parmi lesquels Nordon. Le 19 septembre 1944, la délégation municipale était installée par Jean Prouvé, le président de la délégation et maire de Nancy.

1. Archives municipales de Nancy.

Le 29 novembre 1949, la Commission extramunicipale de dénomination de rues proposait de rebaptiser le pont de l'avenue du XX^e-Corps, pont Gustave-Nordon.

« Le souvenir du grand patriote que fut Gustave Nordon est toujours vivace dans le quartier Mac-Mahon habité par un grand nombre de ses anciens ouvriers et pour lesquels il fut non seulement un patron, mais surtout un ami.

C'est le président des amis de ce quartier qui a transmis la demande du personnel des Usines Nordon désireux que la Ville de Nancy marque sa reconnaissance envers cet apôtre de la résistance d'abord au camp d'Ecrouves, puis à Drancy et enfin à Auschwitz, où devait se terminer son long calvaire que partageait son admirable épouse dont la bonté était connue dans toute la ville.

Le nom de Gustave Nordon serait donné au pont de l'avenue du XX^e-Corps qui franchit le bras de décharge, à proximité immédiate de l'entrée des ateliers qu'il dirigeait. »

Mais ce n'est que le 26 juin 1987, un vendredi, qu'eut lieu la journée commémorative du souvenir des enfants nancéiens, déportés à Auschwitz parce que Juifs. Ceci dans le cadre de la semaine des manifestations organisées par le Consistoire pour le bicentenaire de la synagogue.

Le matin, au cimetière juif de Nancy, vingt petites stèles, portant les noms des vingt premiers enfants massacrés, furent découvertes et vingt arbustes plantés. Le président de l'Association du 55, rue des Ponts, M. Henry Krisher, prononça l'allocution dont j'extrai ce passage :

« Nous nous sommes réunis dans ce vieux cimetière où sur beaucoup de tombes vous découvrirez une plaque rappelant un disparu gazé à Auschwitz, Maidaneck, Treblinka. C'est ici que nous allons conserver le souvenir de ces vingt enfants martyrs, vingt petits enfants qui n'ont pas très bien su ce qui leur arrivait.

Vous allez planter vingt arbres. Qui mieux qu'un arbre peut perpétuer la mémoire d'un enfant. Et puis, chacun à votre façon, avec des mots, des images et des larmes, vous allez conjurer les vieux démons. Que ce moment soit un hymne à la tolérance entre tous les êtres humains. Pour que plus jamais on ne tue un enfant, quel qu'il soit, pour quelque raison que ce soit. Notre tâche à nous survivants miraculés de cette sombre époque est de vous entretenir inlassablement de ces années où les soldats bottés, casqués, armés, venaient arrêter les petits enfants, petits enfants que l'on exterminait parce que juifs, tziganes.

Nous ne formulons qu'un vœu, pouvoir vous transmettre l'Histoire, l'Histoire de nos petits martyrs pour que plus jamais nulle part dans le monde des petits innocents soient assassinés. »

L'après-midi une plaque commémorative fut apposée sur les murs de la maison de retraite. Je prononçai l'allocution suivante :

« Cette maison a fait l'objet d'un arrêté en date du 25 avril 1942, transférant ce bien à l'Union générale des israélites de France, créée le 29 novembre 1941 par le gouvernement de Vichy. Le refuge était une maison de retraite. Fin 1940, les personnes y résidant se réfugièrent à Cérons, près de Bordeaux.

La grande rafle, à Nancy, des Juifs d'origine étrangère, du dimanche 19 juillet 1942, survenant trois jours après celle de Paris, du jeudi 16 juillet, allait donner à cette maison une nouvelle fonction inattendue, celle d'héberger les enfants dont les parents venaient d'être arrêtés et internés à la prison Charles-III.

Le 19 juillet au soir, 15 enfants de trois à quatorze ans se retrouvèrent seuls. Car il faut se rappeler qu'à cette date, les autorités d'occupation et en particulier la police de sécurité de la Gestapo, n'avaient pas encore reçu l'ordre d'arrêter les enfants de moins de quatorze ans. Ces enfants furent confiés par la Gestapo, en accord avec la préfecture de Police de Nancy, aux responsables nancéiens de l'Union générale des israélites de France qui les placèrent dans cette maison.

A la rentrée scolaire, les enfants fréquentèrent les écoles du quartier, en particulier celle de la rue du Mont-Désert, toute proche. Certains allaient à l'école professionnelle de la rue des Jardiniers. Ils sortaient librement, sans surveillance, et se rendaient dans des familles le vendredi soir et le dimanche. Cela dura jusqu'au 19 octobre 1942.

La veille, on leur dit : « Vous allez rejoindre vos parents », mais ceux qui prononcèrent ces paroles mentaient, car à deux enfants de Saint-Dié, laissés seuls comme les autres et qui s'étaient rendus dans cette maison quelques jours auparavant, ces mêmes personnes ont dit : « Partez vite, vous n'êtes pas sur la liste. » Et ces mêmes personnes savaient que les enfants partaient pour le « grand voyage ».

Le 19 octobre 1942, vingt-deux enfants furent transférés à Ecrouves, près de Toul, où ils ne restèrent que quelques jours. Le 23 octobre 1942, ce fut le départ pour Drancy et le 6 novembre 1942, vingt enfants partirent dans le convoi n° 42 pour une destination inconnue... Auschwitz. Aucun n'en revint.

<i>Maurice Fride,</i>	<i>13 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Léon Gliklich,</i>	<i>9 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Paulette Joïlowicz,</i>	<i>9 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Régina Joïlowicz,</i>	<i>5 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Maurice Kœnigsberg,</i>	<i>10 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Rosa Kœnigsberg,</i>	<i>12 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Esther Kotlina,</i>	<i>11 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Henri Kotlina,</i>	<i>8 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Rachel Kotlina,</i>	<i>7 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Anna Mikulowski,</i>	<i>10 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Jean Mikulowski,</i>	<i>3 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Rosa Mikulowski,</i>	<i>9 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Zorc Mikulowski,</i>	<i>13 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Anna Reis,</i>	<i>8 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Thérèse Vichnitz,</i>	<i>7 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Jeanine Wasckmann,</i>	<i>11 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Germaine Zulberg,</i>	<i>10 ans, morte à Auschwitz,</i>	
<i>Léon Zulberg,</i>	<i>2 ans, mort</i>	<i>à</i>
<i>Auschwitz,</i>		
<i>Paulette Zulberg,</i>	<i>8 ans, morte à Auschwitz.</i>	

D'autres enfants, arrêtés en 1943 et 1944 firent un itinéraire identique. Au total, nous avons dénombré 121 enfants nancéiens qui, parce que Juifs, disparurent dans les fours crématoires d'Auschwitz.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour que l'oubli ne s'installe pas. Il faut que les générations actuelles et futures sachent que la haine de l'Autre, le racisme, l'antisémitisme, forme la plus extrême du racisme, peuvent conduire à l'extermination, à la Shoah.

Et je remercie ma femme, mes enfants et mes amis, qui m'ont soutenu, encouragé et aidé pour que cette commémoration ait lieu.

Quarante-cinq années se sont écoulées, quarante-cinq années de silence souvent peuplées de cauchemars, toujours habitées de souffrance face à l'inacceptable. Mais je voudrais, en rappelant la mémoire de ces enfants, saluer ici tous les hommes et femmes, juifs et non juifs, qui sauvèrent à Nancy des enfants juifs.

Rappelons d'abord les noms de Messieurs Vigneron, Marie et May, fonctionnaires de la police qui, en fournissant à de très nombreuses familles de Juifs étrangers, de fausses cartes d'identité, leur permirent d'échapper aux rafles.

Rappelons les noms de :

- Hautman, famille de Saint-Dié, qui cacha les enfants Rosengoltz, après leur fuite de cette maison la veille du départ pour le « Grand Voyage », Jacques ici présent et Jeannette ;

- La famille Larchet qui me cacha d'août 1942 jusqu'à la Libération, alors que mon frère fut déporté dans le convoi n° 42 ;

- la famille Léger qui sauva Charlotte Goldberg-Fass, ici présente ;

- la famille Waroquaux qui protégea Jacques Koenigsberg, ici présent, interne à l'école professionnelle, alors que sa sœur et son frère furent déportés dans ce même convoi.

Honneur à ces familles.

Je salue aussi Rosette et Paulette Widawsky, aujourd'hui Mesdames Doncourt et Gellée, ici présentes, qui cheminèrent avec les enfants, de cette maison à Ecrouves, à Drancy puis furent placées par l'UGIF de Paris avec d'autres enfants dans une maison semblable, à Montreuil-sous-Bois, près de Paris, et déportées en 1944 dans les derniers convois et revinrent de Bergen-Belsen.

Et je n'oublie pas mes amis Pasternack, Hélène et Maurice qui, dans les derniers jours de l'Occupation, se trouvaient dans cette maison, se cachèrent dans les cuisines et purent ainsi échapper à la dernière rafle ¹.

1. Le témoignage recueilli postérieurement, rectifie ces informations, voir p. 120 et suiv.

Oui, à Nancy, grâce au courage de quelques-uns, des enfants furent sauvés, mais nous ne devons pas oublier ces enfants qui partirent les premiers parce qu'ils étaient enfants d'émigrés.

Et rappelons-nous les paroles prophétiques que Léon Blum prononça le 26 novembre 1938 à une réunion de la Ligue contre le racisme et l'antisémitisme, je cite : « Je dirai ici tout ce que je pense, même si je dois offenser les sentiments d'autres Juifs... Je ne verrai rien au monde de si douloureux et de si déshonorant que de voir des Juifs français s'appliquer aujourd'hui à fermer les frontières de la France aux réfugiés juifs des autres pays. Qu'ils ne s'imaginent pas qu'ils préserveraient leur tranquillité, leur sécurité. Il n'y a pas d'exemple dans l'Histoire qu'on ait acquis la sécurité par la lâcheté, et ceci ni pour les peuples, ni pour les groupements humains, ni pour les hommes.

Le nazisme et ses instruments, la Gestapo et sa police secrète, la Sicherheitspolizei, furent les organisateurs des crimes : massacrer les Juifs parce que Juifs. Hommes, femmes, enfants, étrangers et nationaux, les uns puis les autres. L'équivalent d'une population de 50 villes comme Nancy de l'époque disparut, assassinée par la faim, le froid, la maladie, gazée, grillée.

Et si de nombreux concitoyens participèrent ici à Nancy, à la Résistance et au sauvetage des Juifs et en particulier d'enfants juifs, trop de Français non juifs collaborèrent. Et nous ne passerons pas sous silence que quelques rares notables français juifs se plièrent aux ordres.

Car le sinistre plan de la Gestapo se déroula à Nancy en deux étapes : envoyer à la chambre à gaz d'abord les Juifs immigrés et leurs enfants, les autorités ayant dit aux Juifs français qu'ils seraient épargnés, puis bien plus tard, déporter aussi les Juifs français et leurs enfants.

Nos parents qui se réunissaient au 55 de la rue des Ponts aimaient à dire le dicton yiddish « a mensch is a mensch », un être humain est un être humain. Faisons nôtre cette volonté antiraciste, c'est ainsi que nous honorerons la mémoire de ces enfants.

Puis M. Rossinot, ministre, maire de Nancy, prit la parole :

Mesdames, Messieurs,

Sur cette plaque figurent les noms de vingt enfants qui en octobre 1942 prirent sans le savoir le chemin de l'enfer concentrationnaire. Leurs bourreaux eux le savaient.

Depuis, vingt-cinq millions d'enfants sont nés en France. C'est pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants que nous devons perpétuer le souvenir de ces petits martyrs. 20 enfants raflés par la police allemande avant d'être transférés à Ecrouves, puis à Drancy, 20 enfants déportés à Auschwitz. 20 enfants assassinés comme les enfants d'Izieu dont on a beaucoup parlé ces dernières semaines, évoquant dans le palais de justice de Lyon la tragédie dont furent victimes ces autres enfants juifs.

M^e Klarsfeld a commencé sa plaidoirie en prononçant simplement les noms de 44 petits martyrs. 44 noms, l'un après l'autre, récités dans un immense silence. Puis, à chaque enfant, il a cherché à rendre comme un semblant d'existence à travers une biographie forcément restreinte. Quel souvenir marquant peut laisser derrière lui un gosse qui à 12, 8 ou 5 ans a achevé sa vie ? Pour chaque enfant, imperturbablement, l'évocation se terminait par : Théo n'est pas revenu, Eliane n'est pas revenue, François n'est pas revenu. 44 fois la phrase est tombée lourde, sèche comme une sentence.

Aujourd'hui, nous pourrions reprendre cette pathétique et terrible litanie des 20 enfants raflés à la maison de retraite de la rue de Villers, aucun n'est revenu.

La tentation pourrait être grande chez ceux qui ont été frappés, d'oublier cette tragédie. Elle pourrait l'être plus encore chez ceux qui ne l'ont pas vécue, de refuser d'être dérangés, de hausser les épaules, de tourner la page.

Si les Nancéiens par ma voix aujourd'hui s'associent à la communauté israélite dans le souvenir, ce n'est ni par esprit de revanche ni par esprit de vengeance mais parce qu'il faut qu'à l'avenir notre vigilance ne puisse plus être prise en défaut. Pour cela il faut que l'on sache ce que fut le visage hideux du nazisme, il faut que l'on sache ce qu'a été la Shoa, il faut que l'on sache que plus de 60 000 Juifs français ont été déportés. Il faut que l'on sache que 2 000 Juifs ont été internés près d'ici au camp d'Ecrouves dans des conditions lamentables avant de prendre le chemin d'Auschwitz après Drancy et Compiègne.

Il faut que l'on sache que sur les 3 616 déportés de Meurthe-et-Moselle, vingt pour cent étaient juifs. Il faut que l'on sache que quatre-vingt-six pour cent d'entre eux ne sont pas revenus. Les chiffres, les pourcentages n'ont pas la capacité d'émouvoir comme les mots mais leur sécheresse, leur brutalité nous rappellent toute sa réalité, ce que fut l'ampleur de l'Holocauste. Une autre bonne raison de ne pas oublier ce passé de misère, c'est aussi de lutter non pas contre l'oubli mais contre les tentatives de certains de truquer et de travestir l'Histoire. C'est un devoir impérieux, car il ne faut pas que la gangrène de ces idéologies perverses gagne une jeunesse qui ne demande qu'à croire en l'avenir. Le danger ne doit pas être sous-estimé.

Jacques Chaban-Delmas, grande figure de la Résistance française, le rappelait voici quelques jours à Lyon, en prenant la parole lors du procès Barbie :

« Ce procès doit non seulement faire apparaître la vérité mais aussi permettre de tirer les leçons des faits notamment pour tous ceux qui n'ont pas connu cette période. Il s'agira pour les jeunes comme pour les générations qui séparent la mienne de la leur et pour les générations à venir, de méditer sur ce sujet, de rester vigilant et de réagir à la moindre résurgence de ce mal car nous le savons bien, la bête immonde n'est pas morte. " L'oubli est le second linceul des morts ", disait naguère Lamartine. »

Conservons toujours le souvenir des vingt petits martyrs de la maison de retraite de la rue de Villers.

Le grand rabbin de Nancy, E. Schwob, fit une longue oraison, d'où nous extrayons le passage suivant :

...Quelle prière peut-on formuler à la mémoire de ces vingt enfants ? Quelle prière formuler en souvenir des millions d'enfants qui subirent le même sort, des millions de Juifs, hommes, femmes, vieillards et enfants qui subirent le même sort, en souvenir des hommes et des femmes d'autres peuples, les Tziganes, peuples qui subirent l'abominable cruauté de l'anéantissement...

Le rabbin raconta l'histoire d'un enfant juif d'une bourgade, pris par l'armée tsariste dans laquelle il passa vingt-cinq années.

De retour dans sa bourgade, le jour de Yom Kippour ¹, il pénétra dans la synagogue et entendit les prières. Il avait tout oublié sauf les lettres de l'alphabet hébraïque qu'il se récitait chaque jour. Il offrit ces lettres hébraïques à son Dieu.

« ...Et c'est ce que je voudrais faire en cet instant, réciter l'alphabet hébraïque et que l'Eternel prenne ces lettres qui sont Ses lettres et qu'Il fasse la prière que nous ne savons pas dire ou que peut-être nous ne pouvons pas dire. »

1. Fête religieuse du Grand Pardon.

L'Histoire ne commence pas en 1942. Cette mauvaise histoire juive débute en 1933. Hitler est au pouvoir depuis le 30 janvier 1933 mais les violences antisémites organisées par les SA, Sections d'assaut du parti national-socialiste remontent à 1930. Courant mars 1933, les manifestations antisémites se multiplient et les premières interdictions professionnelles sont promulguées, les Juifs ne peuvent plus être enseignants ou fonctionnaires. La Gestapo est créée en avril 1933.

Des réfugiés d'Allemagne affluent en France, fuyant le régime hitlérien. Dans le monde entier, les premières manifestations contre le nazisme et l'antisémitisme ont lieu. En France, des meetings sont organisés pour le boycott des produits allemands, l'industrie d'outre-Rhin ayant financé le mouvement hitlérien considéré par elle comme le rempart contre le bolchevisme.

Le mot d'ordre « boycottez les produits allemands » se répand. Ce sont les organismes des Juifs immigrés qui sont à l'origine de ce combat.

Très vite, l'opposition à Nancy entre les israélites français et les Juifs immigrés va apparaître publiquement.

Ainsi Nordon prend l'initiative d'une campagne anti-boycott.

Le 3 avril 1933, il écrit ¹ à Justin Godart, ancien ministre du Travail, et l'un des animateurs des mouvements de solidarité avec les immigrés. Il lui demande de renoncer à tenir des meetings préconisant le boycottage.

1. Archives privées.

*Monsieur Justin Godart
9, quai Voltaire
PARIS 7^e
3 avril 1933*

Monsieur le Président,

Je suis le petit gros homme qui assiste aux réunions de l'Association pour le Progrès Social, le phénomène patronal qui croit à la nécessité de la réduction des heures de travail.

Mais je suis aussi un Juif judaïsant et je déplore le mouvement protestataire qui a déjà eu de si fâcheuses conséquences pour mes coreligionnaires allemands.

J'ose vous demander de renoncer aux meetings et entreprises de boycottage ; j'étais en Allemagne, je peux vous assurer que ceux que l'on croit protéger ne demandent qu'une chose pour le moment : Abstention !

Je vous adresse donc un exemplaire de l'appel que ma conscience me pousse à lancer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Nordon joint à sa lettre un exemplaire d'un appel en faveur des Juifs d'Allemagne, qu'il avait rédigé fin mars 1933 ¹. Ce texte sera envoyé à de très nombreuses personnalités et aux rabbins des principales villes de France.

1. Archives privées. Justin Godard, qui fut ministre du Travail, était un grand défenseur des immigrés. Il est mort en 1957.

APPEL EN FAVEUR DES JUIFS D'ALLEMAGNE

Il est encore temps de limiter le mal fait aux Juifs allemands par « essai » de boycottage mondial.

Hitler, chef d'un parti d'opposition, avait eu une attitude violemment antisémite avant sa prise de pouvoir. Devenu chancelier par une véritable révolution, il a institué l'ordre. J'étais à Stuttgart le 3 mars, à Leipzig les 6, 7 et 8 mars, à Francfort les 9, 10 et 11 mars ; j'ai assisté à des manifestations hitlériennes qui se sont déroulées dans le calme.

J'ai causé avec des Juifs qui commençaient à se rassurer, et à mon retour je déplore cette organisation néfaste qui ne pouvait que nuire à ceux que l'on croyait aider.

Nous voici en pleine confusion.

Si la sagesse avait prévalu, on eût envoyé une délégation qui eût enquêté pour connaître la réalité des faits, leur importance relative eu égard à la population juive allemande (600 000 environ). Cette délégation eût demandé leur opinion aux Juifs allemands. Je connais la réponse. Bien du mal eût été évité.

Je lance cet appel pour ramener à la prudence les hommes sérieux et de bon sens, et conseiller aux agitateurs si souvent étrangers de se montrer plus circonspects.

Renseignons-nous d'abord, agissons à bon escient sans oublier que l'Allemagne a sa pleine souveraineté, et que d'autres pays ont des initiatives aussi fâcheuses à leur actif.

*Gustave Nordon
Constructeur à Nancy*

Nordon souligne ici quelques points capitaux :

- Hitler, devenu chancelier, « a institué l'ordre » ; « les manifestations hitlériennes se déroulent dans le calme » ;
- les Juifs allemands commencent « à se rassurer » ;
- « les hommes sérieux et de bons sens » doivent être prudents ;
- les agitateurs sont des étrangers ;
- « l'Allemagne a sa pleine souveraineté »,
- « d'autres pays ont des initiatives aussi fâcheuses à leur actif ».

Cet « appel » condense extraordinairement ce que fut la ligne de conduite de l'israélisme français.

Toutefois, le judaïsme officiel alsacien allait réagir très violemment. Première étape des Juifs allemands quittant le régime hitlérien, l'Alsace et ses Juifs se mobilisaient pour accueillir ces milliers de familles.

Mis au courant par le président de la communauté d'Haguenau, le propre cousin de Nordon le prend à partie le 9 avril 1933 ¹ :

Haguenau, le 9 avril 1933

Cher cousin Gustave,

Mon ami, M. Jacques Hirsch, président de la communauté israélite de Haguenau, a reçu une circulaire, que tu as envoyée à M. le rabbin de notre ville (qui est décédé dernièrement).

Dans cette circulaire tu veux nier les pogroms juifs en Allemagne ; c'est un appel en faveur des Juifs d'Allemagne.

M. Jacques Hirsch me charge de te demander si tu as mis ces circulaires en circulation.

J'attends ta bienveillante réponse et te présente, cher cousin, mes meilleures amitiés.

Emile Lévy

Le 10 avril 1933, Nordon répond à son cousin ² :

1. et 2. Archives privées.

Monsieur Emile Lévy
Quincaillerie
Grand-Rue
Haguenau (Bas-Rhin)
10 avril 1933

GN/OF

Mon Cher Emile,

J'ai envoyé partout la circulaire qu'a reçue M. Jacques Hirsch et, sans nier qu'il y ait eu des incidents regrettables, je sais pour avoir été moi-même en Allemagne, que les choses ont été démesurément exagérées soit par des communications de la presse, soit par les quelques Allemands qui ont voulu justifier leur fuite.

Je sais que nous n'empêcherons pas le gouvernement allemand d'agir selon le programme qu'il a établi, et toutes les mesures de représailles que nous prenons en France sont ressenties très amèrement par nos coreligionnaires allemands, et je suis certain que ceux-ci diront : « Pour le moment, restez tranquilles ! »

Comme je l'ai dit dans la circulaire, j'ai passé plusieurs jours en Allemagne au moment de la prise de pouvoir par Hitler ; mon gendre et ma fille ont circulé en auto après mon retour, ils ont pu voir de nos amis allemands qui disent exactement ce que je répète partout. Mon frère Michel est en traitement à Francfort et il nous dit aussi que tout le monde est très aimable avec lui, bien que Juif et Français.

Je te prie de bien vouloir transmettre la présente à M. Jacques Hirsch en l'assurant que mon action est basée surtout sur le désir que j'ai de voir nos coreligionnaires être beaucoup moins embêtés qu'ils ne l'ont été à cause de nous.

Bonne fête, et cordialement

G. Nordon

La lettre de Nordon est étonnante à plus d'un titre :

- « *Les incidents regrettables... les choses ont été démesurément exagérées... par les quelques Allemands qui ont voulu justifier leur fuite* ».

Déjà dans son appel, il minimisait les violences faites aux Juifs allemands ; ici, il relativise le nombre des réfugiés par rapport à la population juive allemande.

- « *Nous n'empêcherons pas le gouvernement allemand d'agir selon le programme qu'il a établi.* » Et nos coreligionnaires seront beaucoup plus embêtés que nous par ce programme, à cause des manifestations.

Nordon inverse les facteurs. Ce sont les « agitateurs étrangers » qui sont responsables des persécutions qui sont par ailleurs sinon niées, du moins minimisées.

Cette correspondance avec son cousin précède la lettre que M. Hirsch, président de la Communauté israélite de Haguenau, lui adresse le 12 avril 1933.

Ces termes ¹ d'une violence inouïe, montrent à quel point un Juif alsacien, très officiel, a été hanté par l'appel.

1. Archives privées.

Haguenau (Bas-Rhin), le 12 avril 1933,

*M. Gustave Nordon
Constructeur
Nancy
9, avenue du XX^e-Corps*

C'est avec une profonde stupéfaction et une douloureuse surprise que nous avons pris connaissance de votre lettre-circulaire, épître consacrée aux événements d'Allemagne.

Qu'un renégat se fasse le complice du bourreau - rien de plus naturel. Qu'un inconscient ferme ses yeux à la vérité pour des raisons plus ou moins avouables, n'a rien qui puisse nous surprendre. Mais qu'on ait l'impertinence qu'un Juif français ait le triste courage de s'adresser à ses coreligionnaires d'Alsace pour aider l'Allemagne hitlérienne, qu'on ose nier des faits que le monde entier connaît et condamne, suppose un état d'esprit tel, qu'une réaction s'impose.

Vous oubliez, Monsieur, que le Juif d'Alsace et l'Alsacien en général connaît les Allemands mieux que vous. Ce n'est pas pour rien que bon nombre d'entre nous ont vécu avec ces gens pendant 40 et 50 ans ; nous les avons vus à l'oeuvre pendant la guerre, et nous savons ce que vaut un démenti allemand. Mais nous avons actuellement dans le Bas-Rhin quelques milliers d'israélites allemands qui ont dû fuir leur pays. Venez demander à ces gens ce qu'ils pensent de votre initiative. Nous parlons et nous comprenons la langue allemande au moins aussi bien que vous. Nous avons écouté les directives que les nouveaux maîtres de l'Allemagne ont données à

leurs troupes déchaînées par T.S.F. Nous suivons les journaux allemands et nous constatons que les Juifs d'Allemagne sont privés de tous leurs droits. Il est vrai qu'aujourd'hui, grâce à la protestation du monde civilisé, on prend quelques ménagements (tout de même vous n'oserez pas nier qu'il y en a qui ont été malmenés), mais on les chasse des administrations, on destitue les fonctionnaires, les médecins, les professeurs, les avocats et l'Université de Leipzig entre autres vient de fermer ses portes aux étudiants juifs pour une durée de cinq ans.

Et tout ceci, Monsieur, ne vous suffit pas ?

Si réellement vous voulez « lancer un appel », eh bien, veuillez nous lancer celui de vous envoyer quelques milliers de ces malheureux qui sont dans le dénuement. Prenez à votre charge leur entretien. Nourrissez-les et occupez-les.

On est en train de faire chez nous des collectes en faveur de ces pauvres gens, que nous contemplons avec une pitié attristée. Libre à vous de ne pas partager ce sentiment et d'avoir vos idées personnelles, si peut-être vos intérêts personnels vous le commandent. Mais dans ces conditions nous avons le droit de vous demander de vous taire. Et de grâce, ne poussez pas le cynisme à un point qui porte à la révolte la conscience de tous les honnêtes gens. Evitez-nous un spectacle que ne peut donner qu'un homme que nous préférons ne pas qualifier.

En toute sincérité,

*Hirsch
Président de la Communauté
israélite de Haguenau*

Nordon répond par une pirouette, le 15 avril 1933 ¹.

1. Archives privées.

*Hirsch
Président de la Communauté israélite
de Haguenau (Bas-Rhin)
15 avril 1933*

Monsieur,

GN/OF

Vous avez dû être très fier de la lettre que vous m'avez adressée, et qui m'a bien amusé.

Si celle-ci a été pondue sans que vous ayez demandé à Emile Lévy et au Mohel Roos qui je suis, vous êtes bien audacieux, si vous aviez pris vos renseignements, vous êtes bien naïf.

Ma circulaire ne devait être mise qu'en main d'hommes sérieux, et c'est pourquoi elle n'a été adressée qu'aux rabbins.

Le fait que vous ayez cru pouvoir ouvrir un pli adressé à une autre personne montre qu'entre vous et moi il ne peut y avoir aucun point de contact.

Je vous salue

Le rabbin de Sarrebourg vient aussi de recevoir l'appel. Il écrit à Nordon le 9 avril 1933 ¹.

1. Archives privées.

Sarrebourg, le 9 avril 1933

Monsieur,

En possession de votre circulaire, je ne puis vous cacher ma surprise de vous voir si peu renseigné sur les faits d'Allemagne. J'ignore ce qu'on a pu vous dire lors de votre voyage en Allemagne ; je vous ferai simplement les observations suivantes :

Votre visite date du début du mois de mars, alors que les sévices et les représailles contre nos coreligionnaires d'outre-Rhin n'ont pris toute leur ampleur que dans la seconde moitié de mars.

Tous les faits qui constituent autant de charges contre les Allemands (mauvais traitements infligés aux Juifs, arrestation arbitraire, actes de sabotage, destitution d'employés et de fonctionnaires) ont été attestés :

1. Par un nombre imposant de journaux dont le témoignage ne peut être simplement rejeté en bloc sous prétexte que ces nouvelles sont tendancieuses ou inexactes.

2. Par un grand nombre de réfugiés qui ont été les témoins oculaires de ces faits et dont l'exode ne se serait certainement pas produit, si les Juifs allemands étaient aussi rassurés que vous voulez bien le dire.

3. Par le témoignage même de membres du gouvernement du Reich dont vous avez pu plus d'une fois entendre par T.S.F. les discours haineux contre les Juifs.

En présence de pareilles preuves, je ne m'explique guère comment vous pouvez douter de la situation précaire de nos coreligionnaires allemands. Je suppose que votre bonne foi a été surprise par un de ces démentis envoyés un peu partout par les Juifs d'Allemagne, démentis qui, de l'aveu même des hitlériens (ils l'ont proclamé à la T.S.F. et dans leurs journaux) ont été écrits sous la pression des milieux officiels allemands. D'après la sincérité de ces documents vous pouvez juger de la sincérité avec laquelle on laisserait faire en Allemagne cette enquête que vous préconisez.

Quant à l'attitude observée jusqu'ici tant en France qu'à l'étranger, vous ne semblez établir aucune distinction entre les protestations de tout le monde civilisé sans distinction de confession ni de profession et les mesures de représailles économiques. Vous parlez de « ramener à la prudence les hommes sérieux et de bon sens », vous parlez d'« agitateurs ». Pensez-vous que les hommes qui ont pris la parole dans les manifestations qui se sont déroulées dans le monde entier et, cette semaine encore, à deux reprises, à Paris même, aient besoin de pareils conseils et qu'ils soient les dupes d'agitateurs ?

Enfin, je ne suis pas à même de juger de l'opportunité ou de l'inopportunité de représailles économiques comme le boycottage. Les événements des mois prochains montreront si le commerce juif allemand peut encore se relever. Mais dès maintenant il est constant que les Juifs allemands appartenant aux professions libérales se voient privés de leurs moyens d'existence (ces faits sont confirmés encore chaque jour par la presse allemande) et que le commerce allemand juif se trouve dans une situation très précaire. Il convient donc pour le moins d'observer une grande réserve dans les relations économiques avec l'Allemagne.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

I. Lévy, rabbin.

La lettre du rabbin I. Lévy de Sarrebourg est sereine mais précise. Nordon va tenter de se justifier dans sa réponse du 15 avril 1933 ¹.

1. Archives privées.

*Monsieur le grand rabbin I. Lévy
Sarrebourg
15 avril 1933*

Monsieur,

GN/OF

Je suis navré de me voir si mal compris, et surtout de rencontrer si peu de bonne volonté.

En somme, Monsieur, je ne puis mettre de passion en cette affaire, et si j'ai cru devoir agir, c'est précisément parce que je suis renseigné. En effet, j'ai été en Allemagne comme vous le savez, mais encore mon gendre et ma fille y sont retournés la semaine suivante en auto conduire à Francfort un de mes frères qui y a suivi un traitement, et est rentré hier.

J'ai accueilli ici un jeune homme de Hambourg et une jeune fille de Hammlesbourg.

Pendant nos séjours, nous avons vu beaucoup de nos coreligionnaires, et nous sommes mal informés !

Ai-je fait l'apologie de Hitler ? En ce cas je serais bien coupable ; vous savez bien que je n'y songe pas. Mais ce que je dis, c'est que toute action de boycottage à l'étranger sera inefficace et entraînera comme cela s'est produit une réaction efficace.

Nos mouvements inconsidérés sont péniblement ressentis par nos coreligionnaires sans défense.

Ah ! la vérité des journaux, Monsieur le grand rabbin, y croyez-vous ?

En ce qui concerne les récits de ceux qui ont fui, ne peut-on raisonnablement penser qu'ils colportent, pour justifier leur départ, des histoires non contrôlées.

N'est-ce pas de cette façon (histoires colportées) que se sont produits bien des pogroms ?

Quel miracle ! Le monde entier s'est épris d'amour pour les Juifs, même les antisémites. Ne voyez-vous pas que c'est simplement à Hitler que l'on en a, et qu'il y aura des réactions.

Je déplore que les gens sérieux s'allient aux agitateurs, et je sais qu'un jour on nous reprochera d'en être les animateurs.

Ma circulaire était déjà partie quand le récit d'une réunion de protestation tenue à Nancy m'est arrivé.

Le candidat socialiste S.F.I.O. un manser ¹, Benide, le délégué des Syndicats révolutionnaires, sont venus tour à tour après discours en français et en hébreu, maudire le grand rabbin de Nancy, dire qu'il faut lui enlever ses gains parce qu'il ne s'est pas mis aux ordres : voici ce que je n'admets pas.

En résumé :

1°) Je n'approuve pas les mesures antisémites,

2°) Je suis contre tout boycottage,

3°) Je désire qu'une enquête soit faite en Allemagne (on peut y aller),

4°) Qu'ensuite, s'il y a lieu, une action concertée, qui pourra être puissante, soit engagée,

5°) Que celle-ci soit faite par des hommes d'ordre, à l'exclusion des agitateurs professionnels.

La longueur de cette lettre montre le désir que j'ai de conserver votre estime.

Veillez agréer, Monsieur le grand rabbin, mes salutations les plus distinguées.

G. Nordon

1. Mot yiddish signifiant le bâtard.

Que penser de l'assimilation entre le colportage d'histoires non contrôlées par les réfugiés allemands pour justifier leur départ, et les histoires colportées (vraisemblablement les « meurtres rituels ») par les antisémites, provoquant les pogroms ?

Et le « *c'est simplement à Hitler que l'on en a.* »

Nordon fait référence dans sa lettre à une réunion de protestation tenue à Nancy. Cette manifestation se déroula le 7 avril 1933. Nordon fut invité à y participer par l'Association culturelle israélite (rite polonais) de Nancy.

Voici la lettre d'invitation qui lui fut adressée ¹ :

1. Archives privées.

*Association culturelle israélite
(rite polonais) à Nancy
à Monsieur Nordon,
à Nancy*

Monsieur,

Vous n'ignorez pas les persécutions que subissent en Allemagne nos frères coreligionnaires.

Nous avons l'honneur de vous informer que notre association organise une grande manifestation de protestation le 7 avril 1933 à 21 heures au Palais des Fêtes, rue Saint-Dizier.

Nous espérons que vous ne manquerez pas à votre devoir d'y apporter votre appui moral en vous représentant à cette manifestation.

Veillez agréer, Monsieur, nos sentiments respectueux.

Le Comité

Nordon déclina l'invitation en ces termes ¹ :

1. Archives privées.

*Association culturelle israélite
(Rite polonais)
Palais des Fêtes, rue Saint-Dizier, Nancy
7 avril 1933*

Messieurs,

GN/OF

Je n'assisterai pas à la réunion que vous organisez parce que je considère que c'est une manifestation inopportune.

Des initiatives malheureuses, prises antérieurement, ont causé assez de malheurs à nos coreligionnaires allemands pour que j'élève ma voix contre toute action du même genre.

J'espère que des délégations composées de personnalités indiscutables feront des enquêtes, ensuite de quoi les gens raisonnables prendront les mesures qui conviendront et qui ne devront, en aucun cas, se confondre avec une agitation insurrectionnelle.

S'il vous plaît de lire ma lettre à votre réunion, je vous en donne l'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

G. Nordon

Le 1^{er} mai 1933 naissait à Nancy le premier Comité d'assistance aux réfugiés allemands qui diffusait le message suivant :

COMITE D'ASSISTANCE
AUX REFUGIES ALLEMANDS

Nancy, le 1^{er} mai 1933

Monsieur,

Une des plus belles traditions de notre Pays consiste en l'hospitalité généreuse qu'il a toujours accordée aux réfugiés politiques de toutes les nations, sans distinction d'opinions ni de confessions. A cet égard, la tradition a été confirmée au cours des dernières semaines par l'élan de bonne volonté qui s'est manifesté vis-à-vis de tous les malheureux que le régime hitlérien a contraints à abandonner en toute hâte leurs foyers.

Il est apparu cependant aux signataires de la présente lettre qu'il était d'une nécessité urgente et impérieuse de rassembler et de coordonner ces bonnes volontés, et de constituer à Nancy un organisme permanent d'assistance et de secours immédiats, analogue à ceux qui existent déjà dans la plupart des villes frontières. Bien des réfugiés, en effet, sont passés à Nancy, sans y trouver, faute de savoir à qui s'adresser, l'aide morale et matérielle nécessaire.

C'est pour tenter de soulager toutes ces détresses navrantes, que nous vous prions d'assister, soit à titre personnel, soit comme représentant des groupements dont vous faites partie, à la réunion qui aura lieu le :

*jeudi 4 mai 1933, à 20 h 30
à la Brasserie Viennoise (1^{er} étage)*

Nous espérons réunir à cette occasion, tous les hommes de coeur qui sont disposés à travailler en commun, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à améliorer le sort de toutes les victimes du régime hitlérien.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Monsieur, avec l'assurance de nos sentiments reconnaissants, nos salutations distinguées.

Créé par des personnalités non officielles, des universitaires furent parmi les premiers signataires :

Pour le Comité provisoire
MM. Rousselot-Cenay
Dubas
Lévy André
Garriou J.
Lang R.

Premières adhésions
MM. les doyens Laurent
Leau
Senn
Seyot
Spillmann

P.S. - La correspondance doit être adressée provisoirement à M. André Lévy, 11, rue Maurice-Barrès, Nancy.

Soulignons que ce texte insiste sur les victimes du régime hitlérien et appelle à constituer un « *organisme permanent ...d'aide morale et matérielle* ». Le « *régime hitlérien* » est condamné à deux reprises.

Deux mois plus tard, fin juin 1933, les personnalités officielles interviennent. Le comité précédent s'appelle désormais « Comité d'aide et d'assistance aux réfugiés d'Allemagne » et l'on trouve dans le patronage d'honneur les autorités politiques, administratives et religieuses de Nancy et en particulier le grand rabbin Haguenaer tandis que dans le Comité d'action, des hommes du Consistoire apparaissent. Voici le texte du message de ce nouveau « Comité »

Comité d'aide et d'assistance
aux réfugiés d'Allemagne

Nancy, le 28 juin 1933

M...

La question des réfugiés israélites et politiques allemands a pris dans ces derniers jours un caractère assez angoissant et inquiétant.

La cause de cette émigration est connue de tous : l'émigration est provoquée par les mesures du gouvernement actuel de l'Allemagne.

On eut pu penser un moment que les réfugiés seraient en petit nombre. Malheureusement, franchissant la frontière, ils viennent de plus en plus nombreux. Leur présence sur notre sol ne saurait nous laisser indifférents et inactifs.

Notre attitude à leur égard, surtout en notre région Lorraine, doit être guidée par des pensées à la fois de prudence et d'humanité.

D'une part une publicité, qui entourerait leur arrivée ininterrompue, pourrait être mal comprise d'une population fidèle aux souvenirs de la guerre.

Une publicité tapageuse serait d'ailleurs, à leur égard, une mauvaise action. Ils seraient en effet amenés, très rapidement, à considérer Nancy comme un foyer d'appel. Leur nombre augmenterait très rapidement en notre Cité. Et cependant, en raison de la crise économique, Nancy ne pouvant pas assurer leur placement, ne leur laisserait que le souvenir d'une cruelle déception.

A l'égard de ces réfugiés, Nancy ne peut être qu'un lieu de passage. Il n'en est pas moins vrai qu'il serait inhumain de laisser, sans ressources dans notre ville, ces hommes et ces jeunes gens forcés de fuir leur pays d'origine.

Il y a lieu de prévoir et leur subsistance durant leur court séjour à Nancy, et leur logement, et la possibilité d'assurer leur évacuation par voie ferrée.

La communauté israélite s'emploie à ce sujet mais dès maintenant, elle se trouve dans l'impossibilité d'assurer toutes les charges nécessaires. La Ville de Nancy assure le logement à l'asile de nuit. Mais ces premiers secours ne suffisent déjà plus à soulager les détresses.

Par sentiment d'humanité, nous vous demandons de vouloir bien unir vos efforts aux nôtres, en vue de rassembler les fonds nécessaires aux plus urgentes dépenses (nourriture et transport).

Quelques-uns d'entre nous ont déjà rassemblé une somme de plus de 10 000 francs sur laquelle 8 000 francs ont été déjà dépensés.

Veillez nous permettre de vous demander de vouloir bien, vous unissant à nous, apporter votre concours moral et pécuniaire à soulager des infortunes imprévues et imméritées.

Nous vous serions profondément reconnaissants, si par votre soutien, il nous était permis de nous sentir tous unis dans l'allégement des malheurs d'autrui.

Les sommes données sont recueillies par le trésorier du Comité : Monsieur Mimy Léon, 2, rue de la Visitation, compte de chèques postaux Nancy 351.83.

Veillez agréer M..., l'expression de nos sentiments reconnaissants.

*Le Comité d'Aide et d'Assistance
aux réfugiés d'Allemagne*

Patronage d'honneur : M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle ;

M. le Recteur de l'Académie ; Mgr Hurault, évêque de Nancy et de Toul ; M. le Pasteur Cleisz ; M. le Grand Rabbin Haguenauer ; M. le Sénateur Roge ; M. Désiré Ferry, député, ancien ministre ; le Procureur de la République ; MM. les doyens des Facultés ; M. le docteur Schmitt, Conseiller Général ; M. Mercier, directeur de l'Est Républicain ; M. Fernand Rousselot, etc.

Comité d'Action : MM. Simon Behr, Henri Block, Marcel Brot, Dubas, Husson, Lang, Georges, Legeay, Mimy, Senne.

Le contenu de ce message est radicalement différent du précédent. Il mentionne « *le gouvernement actuel de l'Allemagne* » et non « *le régime hitlérien* ». Le nombre de réfugiés est de plus en plus nombreux et « *leur présence sur notre sol... en région Lorraine... notre attitude doit être prudente* » car « *une publicité... pourrait être mal comprise d'une population fidèle aux souvenirs de la guerre* ». Ce qui signifie en clair : ce sont les boches qui arrivent ! Pas d'explications aux Lorrains sur ce que sont ces réfugiés et pourquoi ils affluent...

« Nancy ne peut être qu'un lieu de passage... prévoir leur subsistance durant leur court séjour, leur logement... et leur évacuation par voie ferrée. »

En d'autres termes, il faut vite s'en débarrasser.

Le judaïsme officiel de Nancy approuve ce texte. Rappelons que neuf ans plus tard, le 4 février 1942, le Grand Rabbin Haguenauer écrivait au Président de l'UGIF ¹ ...« *je ne puis m'empêcher de penser que toutes nos misères viennent des livres, journaux et revues dans ce jargon que nos coreligionnaires étrangers ont introduit depuis l'armistice en France...* »

1. Voir p. 129.

Ces propos se retrouvent dans le compte rendu du Comité local de Nancy de l'Alliance Israélite Universelle, qui s'est réuni le 23 juin 1933 sous la présidence du Grand Rabbin Haguenauer. Le Comité de Nancy envoie au Président et aux membres du Comité Central de l'Alliance Israélite Universelle, une « supplique ».

Après avoir indiqué les charges financières énormes que supportent les oeuvres de charité israélites de l'Est de la France pour faire face à l'exode massif des réfugiés juifs d'Allemagne et signalé les accords conclus entre les organisations juives de Forbach, première étape des émigrants, avec Metz et Nancy, puis les accords avec des Communautés intermédiaires entre Nancy et Paris, afin « *...d'éviter les sollicitations de secours inutiles... si on laissait faire les émigrants...* », le texte affirme que les oeuvres israélites de Nancy sont dans l'impossibilité de trouver de nouveaux fonds.

« La région de Nancy est déjà très affectée par la crise du chômage et par l'afflux depuis la guerre surtout, d'un élément étranger déjà très important, notamment à Nancy... et parmi ceux-ci des étudiants juifs qui sollicitent assez souvent l'aide de nos oeuvres. »

« Pour ce qui est de la France », la supplique fait référence au bulletin de l'Alliance Paix et Droit, de mai 1933 et en particulier à l'intervention du général Stuhl, sénateur de la Moselle, au Sénat dans sa séance du 11 mai 1933.

Le général Stuhl a souligné « qu'il appartenait au gouvernement de prendre une mesure à ses frais et de décider de diriger ces réfugiés en Palestine ou [une ligne illisible]..., la France ne pouvant pas les laisser en France, où ils prendront la place des Français. Le sénateur du Haut-Rhin, M. Pflieger, a indiqué que la Suisse a déjà pris des garanties. M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, a répondu qu'il donnait au général Stuhl, l'assurance que cette question serait réglée de telle manière que nous puissions concilier nos devoirs d'hospitalité avec les devoirs plus importants encore que nous avons à l'égard de nos travailleurs nationaux. »

La supplique souligne *« avec satisfaction que le ministre de l'Intérieur a bien voulu accorder une audience à messieurs les grands rabbins de Metz et de Nancy »*. Elle demande à l'Alliance de saisir les nations susceptibles de recevoir des émigrants allemands.

« Nous ne pouvons pas... gaspiller des sommes considérables... à procurer une aide purement passagère et précaire... Il faut les établir par petits détachements, dans des zones déterminées... Dès que ces zones auront été établies, les œuvres feront encore de nouveaux et de biens plus importants sacrifices... »

« Nous pouvons vous assurer qu'avec la même énergie que nous mettons à refuser tout prélèvement sur nos réserves extrêmes, quand il s'agit d'une aide passagère, nous ferons au contraire de très importants prélèvements, quand il s'agira de les consacrer à un établissement sérieux... »

Le grand rabbin Haguenauer partage entièrement les vues du ministre de l'Intérieur.

Le nom de Nordon n'apparaît pas comme signataire dans les Comités d'aide et d'assistance aux réfugiés allemands.

Dans cette période agitée, mars-avril 1933, les organisations professionnelles patronales allemandes et les entreprises allemandes elles-mêmes adressaient directement aux entreprises françaises des lettres et circulaires dont l'objet était de démentir les persécutions subies par les Juifs allemands. Le 18 avril 1933, Nordon en tant qu'administrateur délégué des Etablissements Nordon, recevait une lettre ¹ de la

firme Borsig ² de Berlin accompagnée d'une circulaire du syndicat patronal des machines ³ (voir le reproduction en fac-similé, pp. 191-192).

1. Lettre non retrouvée.

2. De très nombreuses sociétés d'Alsace et de Lorraine reçurent à la même période, donc sur instructions du régime hitlérien, des courriers semblables provenant des sociétés allemandes et des circulaires des syndicats patronaux allemands de leur secteur d'activité.

3. Archives privées.

Nordon répondait le 21 avril 1933 ⁴.

4. Archives privées.

*Firma Borsig
Berlin-Tegel, Allemagne
21 avril 1933*

Messieurs,

GN/OF

Je soussigné Gustave Nordon, administrateur-délégué des Etablissements Nordon Frères, a reçu votre lettre du 18 Ct, à laquelle était jointe la circulaire du Verein Deutscher Maschinenbau-Anstalten.

J'ai lu cette circulaire attentivement, et je suis d'accord avec elle sur presque tous les points.

Verein Deutscher Maschinenbau-Anstalten

Geschäftsstelle:
Berlin W 35, Tiergartenstr. 35

Fernruf: Sammel-Nr. B 4 Bavarla 0018

Telegramme: Verdsumaschanst Berlin

Berlin, le 30 Mars 1933.

Aux
correspondants étrangers et aux représentants
des fabriques de machines allemandes.

A.-Z.: Wp 289.

Conc.: Rapports mensongers sur l'Allemagne.

En notre qualité de fédération-mère de toute la construction allemande des machines et appareils, nous jugeons à propos de rectifier les fausses nouvelles se rapportant aux atrocités de cercles nationaux en Allemagne contre les ressortissants de race juive, qu'une partie de la presse répand également dans votre pays.

C'est avec la plus grande surprise que nous avons pris connaissance, ainsi que nos membres et tout le peuple allemand, de cette agitation inexcusable contre l'Allemagne, d'autant plus qu'elle repose sur des affirmations absolument fausses.

Les nouvelles répandues sur les cruautés, l'assassinat d'hommes et de femmes juives en Allemagne, etc. sont inventées d'un bout à l'autre. Elles viennent des sources troubles de certains écrivains iraitres qui ont préféré fuir à l'étranger après la formation du gouvernement national, et elles sont alimentées par les cercles communistes. Le peuple allemand ne comprend pas que l'étranger se laisse entraîner par ces cercles contre l'Allemagne, d'autant plus que, selon notre point de vue, toute l'Europe devrait être reconnaissante à l'Allemagne de ce qu'elle combat avec la plus grande énergie les tendances destructives du communisme dans son propre pays, et qu'elle est décidée à faire de l'Allemagne un rampart solide de l'ordre.

Un grand nombre d'étrangers se trouvaient en Allemagne pendant les journées décisives de mars. Tous ceux qui ont donc eu l'occasion de participer au relèvement national de l'Allemagne seront d'accord avec nous pour dire que ce redressement s'est effectué avec la plus impeccable discipline. Chacun sait que personne en Allemagne n'a été sérieusement empêché de vaquer à ses affaires, et que quelques rares atteintes portées ont été immédiatement enrayerées par le gouvernement national.

Toutes les déclarations faites entretemps par le gouvernement allemand montrent qu'il est fermement décidé à maintenir l'ordre, qui n'est nullement menacé par le boycottage des magasins juifs. Cette mesure est la conséquence exclusive de l'indignation du peuple allemand à la suite des calomnies se dirigeant contre l'Allemagne nationale. Toutes les déclarations officielles constatent expressément qu'il ne s'agit que d'un acte de légitime défense et d'une mesure de garantie contre le boycottage des marchandises allemandes et contre la campagne d'agitation contre l'Allemagne. Le boycottage cessera dès que les calomnies et le boycottage contre l'Allemagne auront pris fin.

Le chancelier allemand a proclamé ouvertement devant le nouveau Reichstag la volonté du peuple, de vivre en paix avec les autres peuples et avec tous ceux qui sont de bonne volonté.

Aucun étranger habitant l'Allemagne n'a à redouter le moindre ennui personnel ou commercial. Au contraire, le gouvernement assure aux étrangers habitant et visitant l'Allemagne, protection et sécurité, ce dont les visiteurs de la foire de Leipzig ont pu eux-mêmes se convaincre.

Nous croyons pouvoir espérer que l'étranger, qui lui aussi est intéressé au développement prospère de l'Allemagne, ne se laissera pas entraîner par des cercles malfaisants et hostiles contre l'Allemagne, l'industrie et le commerce allemand, mais que bien au contraire, il formera une juste opposition.

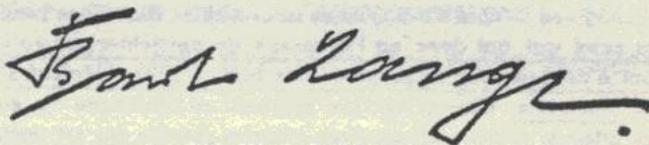
Nous espérons également que le public étranger—qui a reconnu, depuis longtemps déjà, le manque de véracité des atrocités répandues contre l'Allemagne pendant la guerre, ne se laissera pas tromper si vite par une nouvelle publicité de telles légendes.

Nous adressons à toutes les personnalités et maisons étrangères se trouvant en relation avec les fabriques allemandes de machines, la prière de bien vouloir nous aider à propager la vérité sur l'Allemagne.

Nous vous serions infiniment reconnaissants si vous voulez prendre notre parti et réagir contre le mouvement calomniateur dirigé contre l'Allemagne, pour que le boycottage des marchandises allemandes n'ait pas lieu et que la presse de votre pays ne dénature pas les événements qui se déroulent en Allemagne, mais qu'elle les publie objectivement et dans un sentiment amical pour notre pays.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Verein Deutscher Maschinenbau-Anstalten.



J'ai assisté à la prise du pouvoir par le nouveau gouvernement en différentes villes, notamment à Leipzig, et j'ai pu acquérir la conviction que la « révolution allemande » s'est faite, comme vous le dites, dans le calme, et ma conviction profonde est que cela a amené le minimum d'incidents.

J'ai donc, à mon retour, protesté en paroles et par circulaire contre les exagérations répandues par la presse et quelques fuyards.

Mes renseignements s'appuient encore par le fait que j'ai reçu quatre jeunes Allemands, venus de différents points et que mon frère est rentré de Francfort où il a séjourné du 23 mars au 13 avril.

J'estime que l'Allemagne, qui demeure un des plus grands peuples du monde, est libre de se gouverner comme elle l'entend et que ceux qui prétendent lui imposer par contrainte leur façon de penser sont audacieux et bien innocents.

Les relations commerciales et amicales que j'ai le plaisir d'avoir avec beaucoup d'Allemands me font désirer la disparition des sujets de désaccord et critique réciproques.

Ceci dit, je dois vous rendre compte de l'horreur que ressentent les citoyens français chrétiens, aussi bien que les autres, à l'idée qu'un grand peuple comme le vôtre croit pouvoir traiter comme des étrangers des citoyens qui sont allemands depuis des siècles, qui ne sauraient avoir une autre nationalité, et ce parce qu'ils sont de confession juive.

Les rédacteurs du manifeste sont muets sur ce point. Ils disent que les Juifs sont protégés par les lois, mais ils ne nient point que ceux qui ont versé leur sang comme les autres Allemands, les Juifs qui ont honoré votre pays dans les Lettres, les Arts et les Sciences, ne sont plus des Allemands.

Essayez de comprendre ce qui se passe dans l'esprit de ces malheureux qui sont foncièrement allemands, vous le savez bien. Vous n'arriverez même pas à leur arracher leur patriotisme.

Croyez-vous que cela soit défendable ?

Soucieux de respecter l'indépendance des autres, je ne vous aurais pas écrit si vous ne m'aviez pas adressé votre manifeste. Je vous demande maintenant de bien vouloir me répondre.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

G. Nordon

L'accord de Nordon sur « presque tous les points » ne doit pas étonner puisque ce sont les arguments qu'il a développés dans son appel de fin mars 1933. Mais la critique est vive, car Nordon ressent de l'horreur à l'idée que des citoyens qui sont allemands depuis des siècles soient traités comme des étrangers. Nordon vise vraisemblablement la loi du 7 avril 1933 mettant à la retraite obligatoire les

fonctionnaires non aryens, loi qui fut très vite étendue aux professions médicales et judiciaires ¹.

1. Voir Hilberg : La Destruction des Juifs d'Europe, Fayard 1988.

Malgré cette vivacité le ton reste courtois.

Revenons à la supplique du Comité local de l'Alliance israélite universelle, à propos des « zones déterminées ». Il y est écrit :

« Au sujet de cette question d'établissement de petites colonies de travailleurs, nous avons reçu de M. Gustave Nordon, industriel à Nancy, où il dirige des ateliers de chaudronnerie et tuyauterie, fer, cuivre, aluminium, et qui connaît très bien les milieux des travailleurs et qui s'occupe, avec zèle, de toutes les oeuvres sociales et charitables, l'indication de deux moyens qui lui paraissent susceptibles de faciliter l'établissement des réfugiés.

Nous vous les transmettons ci-dessous, en vous priant de bien vouloir les examiner.

I

Puisque les Juifs possèdent en Palestine des colonies aujourd'hui prospères et qui font l'admiration du monde, ces colonies ne pourraient-elles pas en détacher des ingénieurs agronomes, commerciaux, des arts et métiers, ou autres, qui ont fait leurs preuves et qui pourraient devenir chefs de district pour l'organisation, sur place, de petites colonies de réfugiés allemands, et d'autres réfugiés allemands ne pourraient-ils pas les remplacer en Palestine, jusqu'à ce que ces ingénieurs palestiniens détachés momentanément aient terminé sur place l'organisation du travail dans les colonies d'émigrants ?

II

S'il est vrai que les oeuvres israélites de charité du monde se trouvent capables de réunir des fonds importants pour concourir à l'établissement définitif des émigrants allemands, sans porter préjudice aux indigènes, ne pourrait-on pas procéder ainsi :

L'Allemagne détient des sommes importantes, appartenant aux israélites qui ont été forcés de quitter leur pays, puisqu'elle a pris des mesures pour empêcher tout

transfert de ces valeurs. Chacun de ces israélites peut établir le compte de ce qui lui revient. Le gouvernement allemand le vérifiera.

L'Allemagne ayant besoin d'argent ne veut pas restituer cet argent à leurs propriétaires.

Les israélites de tous les pays du monde se sentent obligés, en raison des agissements de l'Allemagne, de venir en aide à leurs coreligionnaires émigrés.

L'Alliance israélite universelle n'a-t-elle pas pour devise : « tous les israélites sont solidaires les uns des autres » ?

Ils veulent bien réunir des fonds importants qu'ils remettraient à ces réfugiés pour leur permettre de s'établir définitivement, pour y vivre au moyen de leurs propres ressources et de leur propre activité dans les zones qui leur seront assignées.

Encore faut-il trouver des régions où ils pourront, avec ces capitaux, gagner leur subsistance !

Mais il y a une chose plus simple encore.

Les oeuvres israélites d'assistance du monde entier feront à l'Allemagne cette proposition :

Laissez honnêtement les émigrés reprendre les fonds qui leur appartiennent et, puisque vous avez besoin d'argent, ces oeuvres juives vous verseront, à titre de prêt, à vous, fait directement par elles, l'équivalent de ces fonds.

Mais, bien entendu, vous leur fournirez des garanties assurant le versement régulier par vous des intérêts de ce prêt, et de son remboursement, aux dates qui seront convenues. Vous fournirez également une garantie assurant le paiement régulier des intérêts des obligations du plan Young, et de leur remboursement aux échéances convenues.

Par ce moyen, les israélites émigrants justifiant ainsi des capitaux qu'ils possèdent, et qui leur auront été remis par l'Allemagne, ne seront plus repoussés par les autres nations comme « indésirables, parce qu'ils n'ont pas de moyens de subsistance ».

L'Allemagne qui retenait indûment ce qui leur appartenait ne pourra plus être recherchée pour les avoir expropriés sans juste et préalable indemnité.

L'Allemagne, se voyant consentir un prêt par les oeuvres d'assistance juives du monde entier, se procurera ainsi honnêtement l'argent qui lui faisait défaut.

De plus, ses nationaux aryens bénéficieront des places occupées auparavant par les juifs émigrants.

Elle aura ainsi amélioré considérablement sa situation financière.

L'accord étant ainsi fait avec l'Allemagne, les Juifs, tant calomniés, auront de cette façon, hautement démontré à toutes les nations du monde qu'ils ne leur demandent pas d'argent pour payer la rançon de leurs coreligionnaires réfugiés mais qu'ils l'ont bien prise à leur charge exclusive, et que, pour supprimer les ferments de discorde, et assurer, dans le monde entier, l'ordre, la sécurité et la vraie paix, ils s'imposent d'énormes sacrifices. Leurs femmes, comme au temps de Moïse, sacrifieront leurs bijoux et leurs parures.

Ils espèrent que toutes les nations civilisées se rendant compte de leur effort, auront à coeur d'indiquer, chacune d'elles sur son territoire national, des zones où, sans nuire à leurs indigènes, pourront s'établir, avec toutes les garanties de sécurité indispensables, des réfugiés venant d'Allemagne.

Les Juifs désespérés adressent aux nations civilisées cet appel qui retentit souvent dans tous leurs temples comme dans les leurs : « Ayez pitié de nous, délivrez-nous du mal. »

Les propositions et suggestions de Nordon apparaissent comme une douce rêverie, idyllique. Or il était le contraire d'un rêveur. Industriel, meneur d'hommes, habitué des associations patronales, il ne fallait pas lui en compter.

L'objectif poursuivi par Nordon est clair :

- Il défend l'Allemagne en tant qu'Etat souverain et son chancelier : « *Le nouveau régime est né dans le calme et dans l'ordre* », dit-il.
- Il désire maintenir de bonnes et amicales relations commerciales et veut éliminer les sujets de désaccord et de critiques réciproques.
- Il faut éviter l'isolement de l'Allemagne et lui redonner la légitimité morale.

L'Allemagne du chancelier Hitler, après « *sa révolution faite dans le calme* », doit revenir à un Etat de droit. Pour cela, les Juifs du monde entier aideront le nouveau régime. Nordon imagine un prêt à l'Etat allemand correspondant aux sommes gelées et spoliées des Juifs allemands. L'Allemagne permettra à ces Juifs de récupérer leurs valeurs et de quitter le pays. En contrepartie, les Juifs du monde entier paieront sous forme d'un prêt les valeurs ainsi expatriées, l'Allemagne s'engageant à rembourser le prêt sur une période et à un taux d'intérêt à négocier.

Toutes les parties seront satisfaites : les Juifs allemands qui récupèrent leurs biens, les Juifs du monde qui auront fait la démonstration de leur solidarité et le régime

hitlérien qui améliorera ses finances et retrouvera sa « crédibilité » sur l'échiquier mondial.

Voilà ce que propose un « *Juif judaïsant* », approuvé par les officiels du judaïsme nancéien, grand rabbin en tête !

Oubliées les manifestations antisémites, oubliés les SA placés devant les magasins juifs en interdisant l'entrée, oubliée la mise à la porte des fonctionnaires juifs, oubliée l'interdiction d'exercer faite au corps médical juif, oubliée l'expulsion des étudiants juifs des universités. Oubliées toutes ces mesures prises en quatre mois d'existence du régime.

Pour Nordon, le drame des Juifs allemands pouvait se résoudre en négociant un prêt, comme un chef d'entreprise en négocie auprès d'une banque pour sortir son entreprise d'une mauvaise passe.

De 1933 à 1944, on ne distingue aucun changement dans le comportement de Nordon. L'homme qui refusait de s'associer aux manifestations contre les persécutions nazies à l'encontre des Juifs allemands, organisées par les « *agitateurs étrangers* » est le même homme qui dirigerait l'UGIF de Nancy jusqu'au bout.

Il aura fallu onze années d'une histoire dramatique, son arrestation et son internement à Ecrouves pour que Nordon ne se sente plus « *intouchable, protégé* ». Il lui apparut alors qu'il « *allait connaître le mauvais sort* ».

Au-delà des luttes et oppositions entre le judaïsme français et les Juifs étrangers, on perçoit ainsi le mécanisme social qui a conduit le judaïsme français et ses notables à prendre à leur compte la « gestion » de l'Union générale des israélites de France, créée par le Commissariat général aux Questions juives du gouvernement de Vichy, lui-même soumis aux injonctions de l'occupant.

Les « *Judenraet* » ¹ avaient été expérimentés dans les pays occupés de l'Est européen, et l'UGIF fut le *Judenraet* à la française.

Officiellement reconnu comme représentatif, le judaïsme français s'organisait autour du Consistoire central et des consistoires des grandes villes de France. Les dirigeants se retrouvaient dans les grands organismes associés, tel que l'Alliance israélite universelle. Enfin, les rabbins, très influents, sinon présents dans les consistoires, parrainaient les multiples associations culturelles et d'entraide, effectivement présidées par les notables proches des consistoires.

Tous ces hommes s'inscrivaient dans la tradition de la grande bourgeoisie française ².

Les animateurs ³ de l'UGIF furent ainsi d'anciens hauts fonctionnaires, des banquiers, des industriels et des hommes politiques, anciens dirigeants de ces multiples associations et très intimes des hommes des consistoires et du rabbinat.

1. Conseil juif.

2. Voir Paula Hyamn, *De Dreyfus à Vichy*, Fayard 1985, chapitre I.

3. Voir Jacques Adler, *Face à la persécution*, Calmann-Lévy 1985, chapitres II et III.

Ils se comportèrent comme se comportèrent la plupart des hommes de la bourgeoisie française.

Les Juifs étrangers originaires d'Europe centrale présents en France depuis 1920-1925, renforcés par l'arrivée des Juifs allemands, avaient connu toutes les formes habituelles de la persécution... Ils arrivèrent en France dans un total dénuement. Ils exerçaient des petits métiers et souvent connaissaient d'énormes difficultés du fait de leur situation d'immigrés en position plus ou moins irrégulière. A leurs opinions socialisantes ou communistes vint s'adjoindre le sionisme, toutes idées violemment opposées à celles des notables du judaïsme.

De 1942 à 1945, des dizaines de milliers de Juifs étrangers, puis français, privés de ressources et dans un désarroi total, firent appel à l'UGIF, parce que l'UGIF existait et qu'ils y rencontraient des notables qui les rassuraient. Ils leur faisaient confiance.

Ils « convinrent » qu'ils devaient se rendre à l'asile de la rue de Villers, ils « convinrent » qu'ils fallaient se rendre à la Gestapo, plutôt que de fuir et de se cacher.

Cette *mauvaise histoire juive* commencée en 1933 devait se terminer ainsi pour beaucoup d'entre eux aussi dans les fours crématoires.

POINTS DE REPERE

<i>30 janvier 1933</i>	Hitler prend le pouvoir en Allemagne.
<i>Mars 1933</i>	Grandes manifestations antisémites en Allemagne.
<i>Avril 1933</i>	Création de la Gestapo.
<i>14 juin 1940</i>	Entrée des troupes allemandes à Paris.
<i>17 juin 1940</i>	Pétain, chef de l'Etat français.
<i>10 juillet 1940</i>	Loi confiant les pleins pouvoirs à Pétain.
<i>du 16 juillet 1940 au 28 septembre 1941</i>	Diverses lois françaises et ordonnances allemandes réglementant, restreignant puis interdisant aux Juifs la plupart des activités professionnelles.
<i>dès septembre 1940</i>	Des milliers de Juifs étrangers sont internés dans le midi de la France (Gurs, Vernet, Noé, Récébédou, Rivesaltes, Les Milles) et à Poitiers.
<i>Octobre 1940</i>	Recensement des Juifs en Meurthe-et-Moselle.
<i>3 octobre 1940</i>	Promulgation du statut des Juifs par le gouvernement de Pétain.
<i>29 mars 1941</i>	Création du Commissariat général aux Questions juives. Tenants successifs du poste de commissaire : Xavier Vallat, Dasquier de Pellepoix, Antignac, Du Paty de Clam.
<i>14 mai 1941</i>	Arrestation de 4 000 Juifs étrangers en région parisienne, internés à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande.
<i>2 juin 1941</i>	Recensement général des Juifs. Loi de Vichy.
<i>20 août 1941</i>	Arrestation de 4 300 Juifs étrangers à Paris et internés à Drancy.
<i>29 novembre 1941</i>	Loi de Vichy créant l'Union générale

des israélites de France.

- 2 janvier 1942* Vichy ordonne le recensement des Juifs établis en France depuis 1936.
- 27 mars 1942* Premier convoi de déportés en partance de Drancy à destination des camps de concentration.
- 25 avril 1942* La maison de retraite de la rue de Villers à Nancy est « transférée » à l'UGIF, par arrêté de Vichy.
- 29 mai 1942* Port obligatoire de l'étoile jaune.
- Juin 1942* Nomination du délégué local de l'UGIF.
- 16 juillet 1942* Grande rafle des Juifs étrangers à Paris et en région parisienne (13 000 arrestations, sur les 28 000 prévues).
- 19 juillet 1942* Première rafle à Nancy des Juifs étrangers. Environ 20 arrestations sur les 350 prévues.
- 9 octobre 1942* Deuxième rafle à Nancy.
- 27 novembre 1942* Les troupes allemandes occupent la zone Sud.
- 23 février 1943* Troisième rafle à Nancy.
- 2 mars 1944* Quatrième rafle à Nancy.
- 19 mai 1944* Cinquième et dernière rafle à Nancy. Les internés resteront à Ecouves. Il n'y a plus de trains pour les déporter.
- 20 août 1944* Dans les combats pour la libération de Paris, un détachement de partisans juifs libère le camp de Drancy.
- 31 août 1944* Les troupes américaines libèrent le camp d'Ecrouves.

UNE MAUVAISE HISTOIRE JUIVE

*Page 1 de couverture : L'école primaire Ory, rue de la Salle à Nancy, en novembre 1940.
Sur le rang du haut, le quatrième en partant de la gauche : Maurice Pasternack.
Au deuxième rang en partant du haut, le deuxième en partant de la droite, Bernard Fride.*

TABLE

Préface de Pierre Vidal-Naquet	7
I. Une histoire juive	31
II. Une mauvaise histoire juive	95
Points de repère	203

*Dans les « Documents et essais »
dirigés par Emile Copfermann*

Augusto Boal, *Méthode Boal de théâtre et de thérapie (l'Arc-en-ciel du désir)*.

Frédéric Charles, *Instituteurs : un coup au moral*

Jean-Pierre Clerc, *Fidel de Cuba*.

Marc Ferro, *Les Origines de la perestroïka*.

Jean-François, *T'aimes mieux ta mère ou ton prof ?*

Agnès Gaudu, *Chine. L'Empire déchiré*.

Hervé Liffra, *Les Paris de Chirac*.

François Le Huche, *Les Apprentissages de la communication*.

Claire Mouradian,
De Staline à Gorbatchev. Histoire d'une république soviétique : l'Arménie.

David Rousset, Théo Bernard, Gérard Rosenthal,
Pour la vérité sur les camps concentrationnaires. (Un procès antistalinien à Paris.)
Préface et note d'Emile Copfermann.

Stéphanie Parigi, *Des banques islamiques*.

Rudolf Vrba, *Je me suis évadé d'Auschwitz*.

*Cet ouvrage a été réalisé par la Getis
pour le compte des Éditions Ramsay
et achevé d'imprimer par l'Imprimerie S.E.G.
33, rue Béranger
92320 Châtillon-sous-Bagneux*

N° d'édition : 2376
Numéro d'impression : 4846
Dépôt légal : janvier 1991